

C'est Macron qui parle

Une recherche linguistique sur les discours politiques d'Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19



JOOSE, Jolijn

s1057451

janvier 2024 – juin 2024

Mémoire de bachelor

Université Radboud, Nimègue, Pays-Bas

Bachelor: Franse Taal en Cultuur

Rédigé sous la direction de Dr. J.K.M. Berns

2^e lecteur : Dr. M.N. Koffeman

Table des matières

Résumé en néerlandais	3
1. Introduction	4
2. Cadre théorique.....	6
2.1 Le contexte politique et social du premier mandat du président Macron	6
2.1.1 Les élections présidentielles de 2017	6
2.1.2 Les Gilets Jaunes	8
2.1.3 La pandémie Covid-19.....	10
2.1.4 Les élections présidentielles de 2022	11
2.2 La discipline de l'analyse du discours.....	12
2.2.1 L'analyse du discours critique.....	13
2.2.2 L'analyse du discours politique.....	14
2.2.3 Le style présidentiel	15
2.3 Storytelling.....	16
2.3.1 Les histoires et les images.....	16
2.3.2 Les trois figures du président.....	17
2.4 Les maximes conversationnelles selon Paul Grice	18
2.6 Les questions de recherche	21
3. Méthodologie	22
3.1 Les discours présidentiels pendant la pandémie Covid-19	22
3.2 L'analyse du discours	24
3.2.1 Les éléments linguistiques	24
3.2.2 Storytelling	24
3.2.3 Les maximes conversationnelles	25
4. Résultats	26
4.1 Les allocutions télévisées.....	26
4.1.1 Les éléments linguistiques	26
4.1.2 Storytelling	31
4.1.3 Les maximes conversationnelles	37
4.2 Les discours non-scriptés.....	41
4.2.1 Les éléments linguistiques	41
4.2.2 Storytelling	45
4.2.3 Les maximes conversationnelles	50
4.3 Synthèse.....	53
4.3.1 Quels outils linguistiques est-ce qu'Emmanuel Macron utilise afin de construire ses discours politiques ?	53

4.3.2 Quels effets de <i>storytelling</i> est-ce qu'Emmanuel Macron utilise afin de transmettre son message ?	54
4.3.3 A quel point est-ce qu'Emmanuel Macron respecte les maximes conversationnelles dans ses discours politiques ?	55
5. Discussion et conclusion	57
5.1 Discussion	57
5.2 Conclusion	57
Bibliographie	59
Appendices	66
A. Transcriptions des discours analysés.....	66
B. Articles de presse	109
C. Graphiques des pronoms personnels	110
D. Tableaux des mots lexicaux	111

Résumé en néerlandais

De eerste ambtstermijn van president Macron wordt gekenmerkt door crises. Zo krijgt hij te maken met de protesten van de Gele Hesjes (2018-2019) en de coronapandemie (2020-2022). Aan het begin van de pandemie is de populariteit van Macron op een dieptepunt, maar hij moet desondanks Frankrijk door de pandemie leiden en zich bovendien voorbereiden op de presidentsverkiezingen van 2022. In deze periode spreekt hij het Franse volk regelmatig toe in officiële televisietoespraken en spontanere speeches tijdens werkbezoeken. In deze toespraken kondigt hij besluiten aan en legt deze uit, en roept hij op tot nationale eenheid en solidariteit. In politieke toespraken komen de sociaalpolitieke context, politieke doeleinden en het taalgebruik van de politicus bij elkaar. We kunnen ons afvragen op welke manier Macron zich richt tot zijn publiek om moeilijke boodschappen te brengen en in welke mate de maatschappelijke en politieke context invloed heeft op zijn manier van spreken. Aan de hand van een discoursanalyse hebben we de acht toespraken van Macron geanalyseerd, waarvan vier officiële televisietoespraken en vier spontane toespraken tijdens een werkbezoek. Hierin hebben we gekeken naar kwantitatieve variabelen als zinslengte en *type-token ratio*, naar lexicale categorieën, de inzet van *storytelling*, en hoe dit alles past in de conversationale maxims van Paul Grice. Deze geslaagde analyse heeft laten zien wat Macron typeert in zijn manier van spreken en heeft het bovendien mogelijk gemaakt om te kijken naar de verschillen en overeenkomsten tussen zijn officiële en spontane toespraken. In dit onderzoek zien we dus wat de “Macron stijl” is en welke rol de sociaalpolitieke context hierin speelt.

1. Introduction

Le 14 mai 2017, Emmanuel Macron entre dans le Palais de l'Élysée après avoir gagné le deuxième tour des élections présidentielles la semaine d'avant (Direction de l'information légale et administrative, 2019). Croyant que la France a besoin d'un nouvel élan, l'ancien Ministre de l'Économie du gouvernement du président François Hollande a lancé le mouvement politique *En Marche !* le 6 avril 2016 (Élysée, 2023) qui ne « sera ni à gauche, ni à droite » (Le Monde, 2016). Le président a donc voulu unir la France et la politique française hors du système traditionnel des partis politiques de gauche et de droite. Cependant, son premier mandat est marqué par de grandes crises dont le mouvement des gilets jaunes et la pandémie Covid-19, et il se voit vite confronté à une chute de sa popularité. Selon les médias, Macron s'éloigné du peuple français avec son style politique « Jupitérien » (Douet, 2017 ; Kramer, 2019), qui n'est pas apprécié par de plus en plus de Français. Le mécontentement atteint son point le plus bas à la fin de l'année 2018, quand le mouvement des gilets jaunes sort dans les rues pendant plusieurs mois. Ces manifestations sont principalement dues aux prix élevés des carburants, mais les gens expriment également leur colère contre les réformes des impôts annoncées par le président, et contre son gouvernement (Adrast, 2022).

Le désordre déclenché par les manifestations des gilets jaunes n'est pas encore terminé quand la crise suivante se présente. En décembre 2019, une bonne année après la première manifestation des gilets jaunes du 17 novembre 2018 (Pironet, 2019), le monde apprend pour la première fois du Covid-19 (L'OMS, s.d.). Il y a peu d'informations disponibles et personne n'en connaît encore les conséquences. Toutefois, le Chef de l'État, qui est toujours très impopulaire parmi le peuple français, doit unir la nation et la guider à travers cette crise. Entre le 12 mars 2020 et le 9 novembre 2021, il s'adresse neuf fois aux Français lors d'une allocution télévisée (Élysée, s.d.). En outre, il visité des lieux qui se trouvent en première ligne de la pandémie, tels que des maisons de retraites, des pharmacies et des usines qui produisent des vaccins. Pendant ses visites de travail, ainsi qu'aux moments importants comme le Premier Mai (Élysée, 2020), il s'adresse aux Français de manière plus spontanée. Bien que la fin de la pandémie semble encore loin en 2020 et 2021, Macron garde à l'esprit les élections présidentielles de 2022 où il souhaite être réélu président de la République française. Par conséquent, il est de grande importance qu'il obtienne suffisamment de soutien par les Français pour remporter un second mandat.

Les discours présidentiels sont un moyen puissant et important permettant d'atteindre et d'unir les Français. En effet, il peut s'adresser directement aux Français afin de présenter sa politique et il peut ainsi formuler ses paroles de manière qu'elles transmettent exactement ce qu'il souhaite communiquer. 'L'analyse du discours' est la branche de la linguistique qui analyse la forme concrète des messages produits en relation avec leurs objectifs voulus et l'effet sur les interlocuteurs ou le public (Van Dijk, 1997, pp. 25-36). Il est possible de manipuler nos discours d'une telle façon que nous influençons la perception de nos paroles. De la même façon, le contexte impacte la manière dont nous construisons nos paroles.

Cette corrélation entre nos paroles et le contexte est très évidente dans le domaine politique où le langage joue un rôle pertinent. Les paroles sont utilisées afin de communiquer un message et d'exposer des projets politiques, tout en créant un contraste implicite ou explicite avec le point de ses adversaires.

Dans cette recherche, nous nous penchons sur le style et l'évolution potentielle du langage du président Macron pendant la pandémie Covid-19, qui se déroule entre le début de l'année 2020 et la première moitié de 2022, c'est-à-dire la période de sa réélection. Nous examinerons 8 discours présidentiels à l'aide d'une analyse du discours et nous étudierons si et comment le contexte socio-politique de cette période troublée a affecté les discours du président. Nous nous attendons à constater que le président se sert d'un « style présidentiel » dans ses discours politiques, qui sera adapté en fonction de l'évolution du contexte socio-politique.

Ce mémoire est structuré de façon suivante. Dans le deuxième chapitre nous présenterons tout d'abord le cadre théorique, dans lequel nous présenterons le contexte socio-politique entre 2016 et 2022, et dans lequel nous aborderons l'analyse du discours, la théorie du *storytelling* et les principes pragmatiques de Paul Grice. Dans le chapitre 3, nous décrirons la méthodologie de notre recherche et nous présenterons les résultats obtenus dans le quatrième chapitre. Nous terminerons ce mémoire par une conclusion, dans laquelle nous proposerons également quelques pistes pour des recherches futures.

2. Cadre théorique

Dans ce cadre théorique, nous esquisserons tout d'abord le contexte politique et social de la période entre 2016 et 2022. Cette période couvre le premier mandat d'Emmanuel Macron : de la fondation de son mouvement politique *La République en Marche !* en 2016 jusqu'à sa réélection en 2022. Ensuite, nous regarderons le domaine de l'analyse du discours (2.2), et celui du *storytelling* (2.3). Dans la section 2.4, nous exposerons la théorie des maximes conversationnelles de Paul Grice. Enfin, nous formulerons nos questions de recherche dans la section 2.5.

2.1 Le contexte politique et social du premier mandat du président Macron

2.1.1 Les élections présidentielles de 2017

En décembre 2016, François Hollande a annoncé qu'il ne se représenterait pas aux élections présidentielles de 2017. Il devenait ainsi le premier président de la Ve République à ne pas défendre son mandat. (Clift & McDaniel, 2017, p. 404). La raison pour laquelle l'ancien président de la République a laissé la place à son successeur était sa grande impopularité parmi le peuple français (Casanova, 2017, p. 105). Dans les médias, M. Hollande a été décrit comme « le président normal » (Brigaudeau, 2017 ; Mercier, 2012). L'idée du « président normal » a été évoquée pour la première fois par François Hollande lui-même en 2010 (Mercier, 2012). En effet, en amont des élections présidentielles de 2012, il avait bien compris que les Français ne voulaient pas un président trop éloigné du peuple, dont on avait accusé le président Sarkozy (Mercier, 2012). Cependant, l'image du « président normal » s'est vite tournée contre M. Hollande. Il était trop accessible au public et aux médias, et pendant sa présidence, nous avons régulièrement vu des messages concernant sa vie privée. Les photos du président en scooter devant l'appartement de sa compagne Julie Gayet par exemple, illustrent bien cette image du « président normal ». Dans un entretien avec Franceinfo (Brigaudeau, 2017), l'historien Jean Garrigues a avancé que Hollande était « retombé dans une hypermédiation qui enlève toute la distance nécessaire à la fonction présidentielle ». Garrigues a expliqué que les Français voient la présidence comme la monarchie républicaine. Le président doit donc incarner une certaine autorité et dignité (Casanova, 2017, p. 111) qui

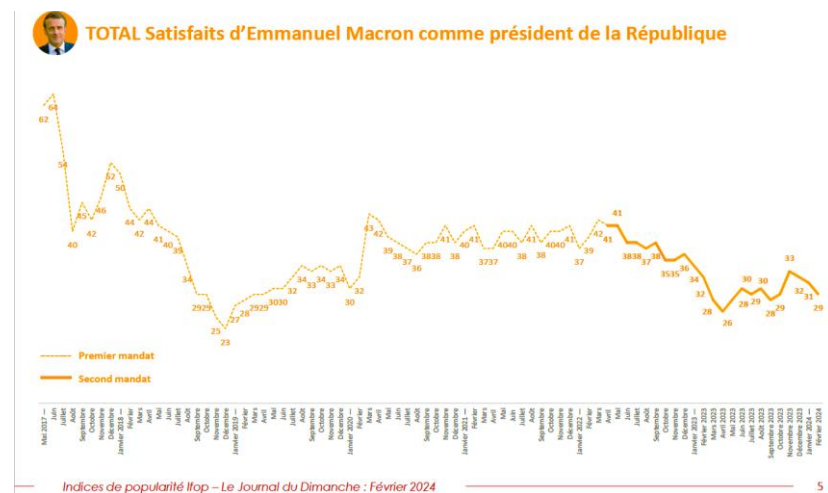
crée une distance entre le président et le peuple. Le style « normal » et simpliste de François Hollande ne cadre pas avec cette idée de la monarchie républicaine. Sa grande accessibilité a rendu le président trop proche de son peuple, ce qui en a fin de compte entraîné une baisse de sa popularité.

Emmanuel Macron a présenté sa candidature à la présidentielle le 16 novembre 2016. Le jeune homme politique et ancien banquier a été Ministre de l'Economie du gouvernement du président François Hollande jusqu'au 30 août 2016 (Elysée, s.d.). Quelques mois auparavant, le 6 avril, Emmanuel Macron a fondé le mouvement politique *En Marche !*. Sa candidature constituait une double rupture avec le style hollandais. En effet, Macron s'est présenté comme un candidat ni de gauche, ni de droite (Brigaudeau, 2017). Macron a avancé que son objectif n'était « pas de rassembler la droite ou de rassembler la gauche, mais de rassembler les Français » (Macron cité par Bonnefous & Pietralunga, 2016, p. 2). De plus, le charisme du leader politique renforce son style « Jupitérien » (Kramer, 2019) et diffère du style « normal » du président Hollande. Macron a souhaité réinstaurer l'autorité et le rayonnement du président qui avaient disparu lors de la présidence de son prédécesseur. En tant que Ministre de l'Economie, Macron était populaire : 46% des électeurs de gauche et 61% de ceux de droite étaient satisfaits de lui en 2015 (Beretta, 2015 ; Les Echos, 2015). En outre, après la fondation de son mouvement *En Marche !*, 38% des Français pensaient qu'il serait un bon président. Cette popularité a continué d'augmenter pendant sa campagne électorale jusqu'à 43% en février 2017 (Furbury, 2017). Le 7 mai 2017, Emmanuel Macron a gagné le deuxième tour des élections présidentielles avec 66,1% au détriment de son adversaire, la candidate de l'extrême-droite Marine Le Pen (Direction de l'information légale et administrative, 2019).

2.1.2 Les Gilets Jaunes

La grande popularité d'Emmanuel Macron pendant sa campagne présidentielle et les premiers mois de sa présidence s'est avérée de courte durée. En effet, le baromètre de l'Institut d'études d'opinion et marketing (IFOP ; voir la Figure 1) montre que la popularité du président a rapidement décliné en 2017 après le mois de juin. Il y avait une légère reprise à l'automne, mais sa réputation n'est plus revenue à son niveau antérieur. La popularité d'Emmanuel Macron était en chute libre depuis le début de l'année 2018 et a atteint son point le plus bas en décembre 2018, quand seulement 23% de la population française étaient favorables à la présidence de Macron (IFOP, 2024).

Figure 1: Popularité d'Emmanuel Macron selon IFOP (2024)



Le premier mandat du président était marqué par de grandes crises. La première s'est présentée pendant l'automne de 2018, lorsque les premières manifestations des gilets jaunes ont eu lieu. Ce mouvement était le résultat d'une pétition sur internet, lancée par Priscilla Ludosky, contre la hausse du prix des carburants en mai 2018. Quelques mois plus tard, Eric Drouet a appelé à un blocage national des routes le 17 novembre 2018 (Mauger, 2019, p. 593 ; Pironet, 2019), qui est devenu la première manifestation des gilets jaunes. Les manifestations, sans organisation centrale, avaient pour but d'exprimer le mécontentement de la population contre cette hausse du prix. Pourtant, les gilets jaunes sont vite devenus un symbole de mécontentement plus générique. Leur critique visait le gouvernement en général, mais aussi la personne du président Macron lui-même¹. Les gilets jaunes consistaient principalement d'ouvriers salariés issus de la périphérie du pays, mais le mouvement s'est vite étendu aux grandes villes (Mauger, 2019, p. 593). Au début, les manifestations ont eu lieu plusieurs jours par semaine, puis l'intensité a diminué. Pourtant, le week-end était devenu le moment fixe pour aller dans les rues.

¹ Par exemple, le remplacement de l'impôt sur les fortunes (ISF), par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) a déclenché une grande colère et a fait que Macron a obtenu le surnom « le président des riches » (Adrast, 2022).

Au premier abord, le gouvernement n'a pas vraiment réagi au désordre déclenché par les manifestations, espérant que la situation s'apaiserait d'elle-même. Le lendemain de la première manifestation, le premier ministre, Edouard Philippe, a seulement annoncé que la hausse du prix des carburants serait maintenue (Pironet, 2019). Toutefois, la situation devenait de plus en plus critique : le ministère de l'Economie a été pris d'assaut et des magasins et l'Arc de Triomphe ont été vandalisés (Lehut, 2019). Le 5 décembre, Philippe a déclaré que la réforme fiscale de l'ISF ne serait pas retenue (Pironet, 2019). Cinq jours plus tard, le 10 décembre, Emmanuel Macron s'est adressé lui-même aux Français afin de calmer la nation. Dès le début de son discours, il a laissé entendre que le gouvernement n'accepterait aucune violence :

Les événements de ces dernières semaines dans l'Hexagone et les Outre-mer ont profondément troublé la Nation. Ils ont mêlé des revendications légitimes et un enchaînement de violences inadmissibles et je veux vous le dire d'emblée : ces violences ne bénéficieront d'aucune indulgence. [...] Quand la violence se déchaîne, la liberté cesse. C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner. Nous y mettrons tous les moyens car rien ne se construira de durable tant qu'on aura des craintes pour la paix civile. J'ai donné en ce sens au gouvernement les instructions les plus rigoureuses (Macron, 2018)².

En insistant sur les valeurs de la République et en avertissant que la violence ne serait pas acceptée, Macron a essayé de calmer et de rationaliser les Français. En outre, il a annoncé un « état d'urgence économique et social » et une série de mesures qui devraient améliorer les conditions de vie des Français. Il s'agissait par exemple d'une augmentation du SMIC de 100 euros par mois, des grandes entreprises qui devaient payer l'impôt en France et des heures supplémentaires payées sans impôts (L'Elysée, 2018). Après, on n'a plus rien entendu du côté du gouvernement jusqu'au 15 janvier 2019. Ce jour-là, le président Macron a lancé le *Grand Débat National* (Lehut, 2019 ; L'Elysée, 2019). De mi-janvier jusqu'en avril 2019, il s'est engagé dans des conversations avec les Français, dans lesquelles les citoyens étaient invités à exprimer leurs idées, leurs soucis et leur indignation concernant les grands thèmes qui jouaient dans la société française. A la fin de cette période de trois mois, le 25 avril 2019, le président a donné une conférence de presse où il a proposé de nouvelles mesures dont la baisse de l'impôt sur le revenu, un maximum de 24 élèves par classe en CP (Cours Préparatoire) et CE1 (Cours élémentaire de première année), et des investissements dans la

² <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/12/10/adresse-du-president-de-la-republique-du-lundi-10-decembre-2018>

transition climatique (L'Elysée, 2019). Pourtant, même si les manifestations étaient loin d'être aussi massives et violentes que pendant les derniers mois de 2018, les gilets jaunes ont continué à descendre dans la rue tout au long de l'année 2019 (Pironet, 2019).

2.1.3 La pandémie Covid-19

En décembre 2019, le monde a entendu pour la première fois d'un virus contagieux provenant de la Chine. Le 9 janvier 2020, l'OMS a confirmé qu'il s'agissait d'un nouveau coronavirus (L'OMS, s.d.). Au début, les pays européens ne prenaient pas très au sérieux les risques de ce virus, mais après peu de temps, il s'est avéré que le virus était extrêmement contagieux et qu'il se propageait très rapidement dans le monde entier. Le premier cas (confirmé) en Europe a été constaté à Bordeaux le 24 janvier 2020 (Chronologie de l'action de l'UE de l'année 2020, s.d.) et trois semaines plus tard, le premier mort a été rapporté (Jarnoux, 2020). Après le premier Conseil de Défense et un Conseil des ministres consacré au coronavirus le 29 février 2020, Olivier Veran, le ministre des Solidarités et de la Santé, a présenté les premières mesures contre le virus (L'Elysée, 2020).

Dans cette première phase de la pandémie, les gilets jaunes se faisaient toujours entendre et la société française était encore très agitée. En France, la crise Covid-19 a donc succédé directement à la crise des gilets jaunes. Pour Macron et son gouvernement, il s'agissait de gérer le pays à travers d'une période de grande incertitude, alors que les Français préféraient la disparition de leur président. En effet, il y avait un sentiment de méfiance et d'insatisfaction parmi la population concernant les réformes qu'il avait mises en œuvre. Emmanuel Macron se trouvait alors dans une position de départ difficile, parce qu'il manquait de légitimité et d'autorité (Sadoun-Kerber & Wahnich, 2022, p. 2).

Le président s'est prononcé publiquement sur la pandémie pour la première fois pendant une visite dans une maison de retraite à Paris (L'Elysée, 2020). Ensuite, il s'est adressé à la nation dans une allocution télévisée le 12 mars 2020. Dans ce discours, il a surtout tenté de rassurer la population : « La France unie, c'est notre meilleur atout dans la période troublée que nous traversons. Nous tiendrons tous ensemble » (Macron, 2020). Le président a également lancé un appel à chacun à respecter les restrictions (L'Elysée, 2020). La situation a vite évolué et le virus s'est propagé de plus en plus. Le 16 mars déjà, Macron s'est à nouveau adressé aux Français. Cette fois-ci, il a annoncé le premier confinement qui durerait initialement quatre semaines (L'Elysée, 2020) :

Faisons preuve au fond d'esprit solidaire et de sens des responsabilités. Chacun d'entre nous doit à tout prix limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour. Les scientifiques le disent, c'est la priorité absolue. C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits (Macron, 2020)³.

Sadoun-Kerber & Wahnich (2022) avancent que, dans ces deux premiers discours, le président s'est principalement appuyé sur l'autorité scientifique, les valeurs républicaines et sa légitimité démocratique, ce qui est reflété dans la citation ci-dessus. C'est que, son image et sa réputation en tant que personne, ont été affaiblies par la crise des gilets jaunes et il avait besoin d'autres moyens pour justifier les mesures annoncées.

2.1.4 Les élections présidentielles de 2022

Avec l'évolution de la pandémie, la fin du premier mandat d'Emmanuel Macron en avril 2022 s'approchait. Pendant l'automne 2021, au milieu de la crise, la plupart des partis politiques ont choisi leur candidat pour les élections présidentielles (Imbach, 2021). Cependant, Macron n'avait pas encore déclaré sa candidature. Il ne l'a fait qu'un jour avant la date limite. Le 3 mars 2022, il s'est adressé aux Français dans une lettre, annonçant qu'il était candidat aux élections pour son parti *La République en Marche* (Macron, 2022). La Direction de l'information légale et administrative (2022) a publié sur le site ViePublique.fr que le temps de parole et d'antenne des candidats à la présidentielle serait contrôlé à partir du 1^{er} janvier 2022. C'est que, il s'agit d'un moyen pertinent et influent de la campagne électorale. Les discours, les déclarations et les réactions à la presse peuvent notamment influencer l'opinion publique. Le fait que Macron ne se soit pas présenté candidat qu'un jour avant la date limite montre qu'il reste un homme politique même pendant sa présidence, parce qu'il tient compte de ses adversaires et utilise l'avantage de sa visibilité en tant que président de la République. Cet homme politique est l'une des trois figures du président esquissées par Boussaguet & Faucher (2018). A savoir, le président en tant que (i) Chef de l'Etat, (ii) Père de la Nation et (iii) Homme politique. Nous y reviendrons dans la section 2.3. Elles avancent que « le président est un élu, un acteur politique, attentif à la compétition et au calendrier électoral » (Boussaguet & Faucher, 2018, p. 96). Les élections présidentielles de 2022 ont finalement abouti à une répétition de celles de 2017 : Emmanuel Macron et Marine Le Pen se sont

³ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19>

affrontés au second tour. La grande différence réside toutefois dans la marge bénéficiaire. Comme le montre le Tableau 1, Macron était moins populaire auprès des Français en 2022 qu'en 2017. Des 66,1% qu'il avait obtenus en 2017, il n'en restait que 58,54% en 2022 (ministère de l'Intérieur Et Des Outre-Mer, s.d.). Bien que M. Macron ait obtenu plus de votes lors du premier tour en 2022 qu'en 2017, il n'était pas forcément plus populaire. En effet, de nombreux Français ont voté pour Emmanuel Macron afin d'empêcher l'arrivée d'un président de l'extrême droite, et non pas parce qu'ils soutenaient ses idées et étaient satisfaits de lui.

Tableau 1 Votes pour M. Macron pendant les élections présidentielles de 2017 et 2022 (ministère de l'Intérieur Et Des Outre-Mer; s.d.).

	2017	2022
Premier tour	24.01%	27.85%
Second tour	66,10%	58,55%

2.2 La discipline de l'analyse du discours

La discipline de l'analyse du discours a émergé à la fin des années 1960 et a été fortement influencée par le mouvement structuraliste et par la psychanalyse (Tavernier, 2002, p. 172). Cette branche de la linguistique analyse la forme concrète des messages produits en relation avec leurs objectifs voulus et l'effet sur les interlocuteurs ou le public. Au début, cette discipline s'est concentrée surtout sur les discours institutionnels et idéologiques. Plus tard, l'analyse du discours a commencé à s'intéresser à d'autres types de discours et de communication. Aujourd'hui, l'analyse du discours est une discipline multiforme dans le sens qu'elle étudie tout type de discours. De plus, elle est une théorie interdisciplinaire qui est employée non seulement dans les sciences du langage, mais aussi dans les sciences cognitives et sociales comme les sciences politiques. Dans cette section, nous nous focaliserons sur deux types d'analyse du discours, notamment celui de l'analyse du discours critique (2.2.1) et celui de l'analyse du discours politique (2.2.2). Enfin, dans la section 2.2.3 nous nous pencherons sur le « style présidentiel ».

2.2.1 L'analyse du discours critique

Les années 1990 étaient le début de l'analyse du discours critique (ADC). Les travaux de Teun van Dijk, Gunther Kress, Theo van Leeuwen et Ruth Wodak ont contribué considérablement au développement de cette théorie (Wodak, 2012, p. 6). L'ADC a ses origines entre autres dans les domaines de la rhétorique, de la sociolinguistique, de la pragmatique et de la linguistique appliquée.

Le point de départ de l'ADC est que « la langue est un phénomène social » (Wodak, 2012, p. 7). En effet, la langue est omniprésente dans la vie de tous les jours et on adapte notre langage en fonction du contexte social donné. C'est pourquoi l'ADC considère la langue comme une forme de pratique sociale qui est construite et influencée par la société, la politique et la culture (Bhatia, 2006, p. 178 ; Wodak, 2014, p. 303). Ainsi, l'ADC veut contextualiser et expliquer un phénomène linguistique par rapport aux dynamiques sociales vu qu'il y a une interdépendance entre les deux (Kirvalidze & Samnidze, 2016, p. 164). Le contexte agit sur la manière dont le discours est construit et le discours exerce une influence sur l'audience (Wodak, 2014, p. 303). L'analyse du discours critique repose sur trois concepts principaux (Wodak, 2012, p. 10-12 ; Wodak, 2014, p. 304-307) :

- La critique. Premièrement, cette notion indique que « l'ADC vise à étudier de façon critique, l'inégalité sociale telle qu'elle est exprimée, signalée, constituée, légitimée, etc. par le langage (ou du discours) » (Wodak, 2012, p. 3). Deuxièmement, ce concept souligne l'importance de garder une certaine distance par rapport aux données étudiées, afin que l'on puisse placer et étudier le discours dans son contexte social et politique.
- L'idéologie. Pour l'ADC, l'idéologie est l'élément essentiel dans la construction des relations de puissance inégales. En effet, une idéologie peut influencer l'opinion publique et est donc un moyen puissant. L'ADC analyse les symboles utilisés dans le discours, tels que des valeurs partagées, qui soutiennent une idéologie ou qui contribuent à sa création.
- La puissance. Ce concept se concentre sur les relations et les différences dans la société ainsi que sur les effets qu'ont ces différences. L'ADC s'intéresse par exemple aux façons dont le langage est employé par des groupes dominants. Un deuxième élément de cette notion concerne le rôle du locuteur. Selon l'ADC, la langue n'est pas puissante en elle-même, mais elle le devient par les personnes puissantes qui l'emploient. En plus, leur réputation détermine partiellement la façon dont le

destinataire perçoit le message (Seignour, 2011, p. 32). Dans son discours, le locuteur décrit ce qui est accepté et ce qui ne l'est pas. Ceci montre que le locuteur dispose d'une certaine puissance de (ré)orienter l'opinion publique.

L'ADC analyse entre autres la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et la structure de l'argumentation d'un discours (Kirvalidze & Samnidze, 2016, p. 165). Amélie Seignour (2011, p. 34-36), professeur à l'université de Montpellier, propose une « grille de lecture » qui peut servir à effectuer une analyse du discours :

- Les indices énonciatifs « analyse[nt] la façon dont le sujet parlant s'inscrit et inscrit son allocataire dans son discours » (Seignour, 2011, p. 34). Les marqueurs sont « les déictiques », « les modalisateurs » et « les verbes ».
- Les indices référentiels proposent de nous pencher sur les représentations transmises par le locuteur. Cette étape analyse les champs sémantiques/lexicaux et la « nature des arguments » (Seignour, 2011, p. 35).
- Les indices organisationnels comprennent les connecteurs et la progression thématique.

Finalement, Seignour propose une analyse du discours dans son intégralité, permettant ainsi d'interpréter ce que le locuteur veut transmettre. Cette interprétation est faite à l'aide de l'identification des thèses et des messages, l'analyse des présupposés et le système d'énonciation (reprenant ainsi des éléments de l'analyse gricéenne, voir section 2.4).

2.2.2 L'analyse du discours politique

Pour ce qui est la notion de « discours politique », Bathia (2006, p. 176) précise qu'elle comprend « les discours, les entretiens, les comptes rendus, les analyses et les débats des figures politiques ». Kirvalidze & Samnidze (2016, p. 162) avancent que nous ne pouvons pas séparer les pensées et les actions politiques des paroles politiques. Elles sont un moyen de réaliser et justifier les objectifs politiques, de contribuer à la construction de l'image de l'homme politique (Fairclough, 2010, p. 292) et de transmettre les valeurs politiques et sociales (Oprea, 2022, p. 18). Pendant la pandémie, Emmanuel Macron insiste par exemple sur les valeurs républicaines d'unité et de solidarité dans ses tweets, ce qui illustre bien qu'il avait pour but de construire une image positive et d'espoir.

L'analyse du discours politique (ADP) se concentre sur la puissance politique transmise par le discours (Van Dijk, 1997, p. 11). Dans l'ADP, le contexte politique et social dans lequel se situe le discours est l'élément le plus important. En effet, le discours politique est une forme d'action politique (Fairclough, 2010, p. 292 ; Van Dijk, 1997, p. 20) et il est en même temps une interaction et une action sociale. C'est-à-dire que le locuteur prend toujours en compte son audience, l'opinion publique et le contexte dans lequel il prononce son discours. Deux autres aspects importants d'un discours politique sont la structuration de la déclaration et les éléments linguistiques utilisés, car ceux-ci renforcent ou affaiblissent le discours.

L'ADP étudie le discours politique à différents niveaux. Tout d'abord, elle analyse le sujet du discours. Ce sujet concerne une question sociale actuelle demandant des actions politiques (Van Dijk, 1997, p. 25). En général, le discours politique est orienté vers l'avenir qui est présenté de manière positive. Le présent, au contraire, connaît plus souvent des allusions négatives. Les discours peuvent aussi porter sur une évaluation. Dans ce cas-là, nous observons fréquemment l'emploi de la stratégie de l'*Ideological Square* : le locuteur, qui reste un acteur politique, oppose « nous » à « eux » dans le but d'esquisser une image positive de lui-même et une image négative de l'autre.

Un autre niveau analysé par l'ADP est la structure du discours. Ceci concerne un examen de la façon dont le discours est organisé, et de la manière dont cette structure peut aider à convaincre l'audience. Nous pouvons nous demander quels actes de langage (voir section 2.4) sont employés, afin de créer un certain effet sur l'audience.

Puis, les éléments étudiés deviennent de plus en plus petits et spécifiques en se focalisant sur le style syntaxique et le lexique employés. Le locuteur peut par exemple choisir des mots de champs sémantiques différents afin de créer une certaine image. De plus, nous pouvons étudier la variation dans le lexique utilisé à l'aide du *type-token ratio* (Jarvis, 2013). Cette notion divise le nombre de mots uniques (les *types*) par le nombre total de mots (les *tokens*). Un *type-token ratio* élevé, c'est-à-dire proche de 1, indique une plus grande variation lexicale qu'un *type-token ratio* plus proche de 0. Finalement, pour la langue orale, la hauteur, le volume et l'intonation peuvent être analysés aussi, afin de comprendre comment le locuteur accentue certaines paroles et retient l'attention de son audience.

2.2.3 Le style présidentiel

Le style des discours présidentiels n'est pas le même que celui que nous employons dans une conversation. Ainsi, nous pouvons généralement parler d'un « style présidentiel ». Dans leur

recherche, Labbé & Savoy (2021) esquissent le style présidentiel français des présidents de la Cinquième République. Selon eux, les discours présidentiels se caractérisent par de longues phrases, une grande densité lexicale et l'usage des grands mots. Ces longues phrases ont pour objectif de soutenir leurs paroles avec des preuves et/ou de les expliquer de manière détaillée. En outre, les mots les plus utilisés sont liés à la France, l'Europe et l'Afrique, et le pronom personnel « je » est plus fréquemment employé que le pronom « nous ».

En comparant les discours de Macron prononcés dans la période 2017-2018, Labbé & Savoy (2021, p. 9 & 10) ont constaté que ses discours se distinguent notamment par des phrases relativement longues. De plus, ils ont remarqué que l'usage du pronom « nous » est plus fréquent, tandis que l'emploi des mots liés à la France a diminué.

2.3 Storytelling

Les récits sont omniprésents dans nos discours et la théorie de *storytelling* les considère comme des éléments puissants pour transmettre un message (Polletta et al, 2011, p. 110). Il convient tout d'abord de distinguer les notions de « récit » et de « discours ». Bien que leur définition soit liée, il ne s'agit pas de simples synonymes. Par « récit », nous envisageons ce qui est raconté, tandis que le « discours » réfère à la manière dont le récit est raconté (Björninen et al., 2020, p. 438).

Dans un récit, nous distinguons trois niveaux différents : l'histoire racontée elle-même (I), le discours, c'est-à-dire l'interaction sociale (II) et la relation avec les identités et les discours normatifs au-delà du récit raconté (III). Le *storytelling* est une action interactive et se déroule donc au niveau du discours.

2.3.1 Les histoires et les images

Selon Polletta (2008, p. 27), la puissance du récit « est que nous percevons les récits différemment que d'autres types de messages ». Une histoire racontée est capable de changer les pensées et les opinions de la personne qui l'entend. Les gens qui entendent beaucoup de récits changeront plutôt leurs idées que ceux qui les entendent moins (Polletta, 2008, p. 28-30 ; Polletta et al., 2011, p. 119). Or, ce changement dépend de beaucoup d'éléments. Ainsi, la manière dont nous racontons un récit et le moment où nous le faisons sont plus importants pour l'acceptation de l'histoire que le contenu du récit en tant que tel (Polletta et al., 2011, p.

115). De plus, les récits ne sont pas indépendants, mais ils sont toujours interprétés à la lumière des histoires qui ont été racontées auparavant. Enfin, le destinataire doit s'immerger dans le récit (Polletta et al, 2011, p. 119). C'est pourquoi il est important que le public puisse s'identifier avec les personnages d'une histoire (Polletta, 2015, p. 43).

La théorie du *storytelling* est fréquemment employée dans les discours politiques et institutionnels. Dans ces discours, le *storytelling* peut avoir plusieurs objectifs, notamment servir à rayonner l'autorité, construire ou mobiliser une identité collective, gagner le soutien de la population ou créer et retenir la légitimité du locuteur (Polletta, 2015, p. 39-41). Ce dernier est désigné *mythopoesis* par Van Leeuwen (2007, p. 92, 105). Il s'agit d'une façon de souligner sa légitimité en s'appuyant sur les récits et en s'engageant dans des pratiques sociales.

Polletta (2015, p. 39-41) propose trois manières dont les hommes politiques peuvent se caractériser ou dont ils peuvent caractériser leurs adversaires à l'aide de *storytelling*. Premièrement, ils peuvent esquisser une image de héros et de martyrs. Le caractère du héros sert alors à affirmer l'autorité du locuteur et celui des martyrs à montrer qu'il y a des gens ordinaires qui luttent contre l'inégalité. Deuxièmement, les hommes politiques peuvent s'opposer à leurs adversaires en présentant une image négative de l'autre. Finalement, ils peuvent faire d'une victime le personnage principal de leur histoire. Ce caractère est souvent une personne ordinaire qui souffre sous les mauvaises circonstances créées par l'adversaire du locuteur.

2.3.2 Les trois figures du président

Un exemple concret de l'emploi de *storytelling* dans les discours politiques du président de la République française est la théorie des trois figures du président : le « Leader », le « Père de la Nation » et l'« Homme politique » (Lacroix & Lagroye, 1992, dans Boussaguet & Faucher, 2018). S'appuyant sur ces trois figures, Boussaguet & Faucher (2018) ont analysé trois discours présidentiels post-attentats terroristes, prononcés par François Hollande entre janvier 2015 et juillet 2016. Regardons les trois figures du président de plus près :

- La première figure est celle du Chef de l'Etat en tant que « Leader » qui rassure la nation, qui explique les événements et qui montre que le gouvernement a les moyens de répondre d'une façon adéquate à la situation. C'est pourquoi les champs lexicaux importants sont ceux de la détermination, de la volonté et du succès de la France. En

plus, le président utilise des phrases interrogatives afin de pouvoir expliquer la situation et poser le cadre en répondant aux questions dans son discours (Boussaguet & Faucher, 2018, p. 100).

- La deuxième figure du président est le « Père de la Nation » qui rassemble et qui écoute. Le champ principal est « l'unité » en référant au patriotisme et aux valeurs républicaines. En plus, le président emploie beaucoup le pronom « nous » inclusif, afin de souligner cette unité nationale. Il « ne s'exprime plus en tant que personne, mais vraiment en tant que symbole élu au suffrage universel (Boussaguet & Faucher, 2018, p. 101) ». De cette façon, le président se positionne au-dessus des partis comme symbole national élu par le peuple français. Finalement, il écoute la nation en prenant en compte l'opinion publique et les sentiments qui jouent dans la société et en y adaptant ses discours.
- La troisième et dernière figure est celle du président en tant qu'« Homme politique » qui tient compte de ses adversaires politiques et du calendrier électoral. D'après Boussaguet & Faucher (2018, p. 108), la compétition politique joue toujours un rôle dans les paroles du président et on ne peut pas les analyser sans en tenir compte. Dans ses discours, le président défend ses actions et son image. Une crise bien gérée peut par exemple être utilisée pour restaurer la popularité du président. En outre, le Chef de l'Etat intègre souvent de petites attaques contre ses adversaires et des contestations aux critiques à sa politique et sa personne dans ses discours pour répondre au contexte politique.

Selon Boussaguet & Faucher (2018), ces trois figures ont toujours été prises en compte dans les discours politiques des présidents. En effet, elles permettent aux présidents de construire leur discours autour d'un message qu'ils souhaitent transmettre.

2.4 Les maximes conversationnelles selon Paul Grice

Le dernier ingrédient dont nous avons besoin pour compléter notre analyse du discours (voir aussi 2.2.1) est la théorie pragmatique de Paul Grice. Dans son essai *Logic and Conversation* (Grice, 1987), il introduit une nouvelle approche s'intéressant au rapport entre le langage et le contexte spécifique de l'énoncé : le Principe de Coopération et les maximes

conversationnelles. Il s'agit de règles à respecter dans une conversation pour qu'elle se déroule bien. En effet, ce Principe « stipule que la contribution conversationnelle de chaque participant engagé dans un échange doit correspondre à ce qui est exigé de lui, au stade atteint par l'interaction, en fonction de la finalité ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel il se trouve engagé » (Grice, 1987, p. 26). Le point de départ est donc que toute interaction est en principe un échange coopératif. Dans une conversation, les interlocuteurs doivent contribuer significativement pour rester engagés dans la conversation.

Afin de respecter le Principe de Coopération, les interlocuteurs doivent remplir les quatre maximes conversationnelles : celles de quantité, de qualité, de pertinence (relation) et de modalité (Faygal et al., 2006, p. 194 ; Grice, 1987, p. 26).

- La maxime de quantité porte sur la quantité d'informations données par les interlocuteurs. Elle implique que la contribution d'un locuteur contient autant d'information qu'il est nécessaire dans une situation conversationnelle et pas plus.
- La maxime de qualité présuppose la sincérité du locuteur. C'est-à-dire qu'il ne doit pas mentir et qu'il doit avoir de l'évidence pour ce qu'il affirme.
- La maxime de pertinence impose que l'on « parle à propos » (Grice, 1987, p. 27). Les interlocuteurs sont censés de partager des informations pertinentes. La maxime de relation permet de donner une cohérence à la conversation.
- La maxime de manière veut que l'on s'exprime clairement et sans ambiguïté afin d'être compris. En plus, on doit être bref et ordonné. Selon Grice, nous pouvons résumer cette maxime de manière suivante : « Soyez clair » (Grice, 1987, p. 27).

Le philosophe anglais, John Austin, a introduit la notion d'« acte de langage » qui part du principe que nos paroles sont aussi des actions (Faygal et al., 2006, p. 191). Il avance que le locuteur accomplit trois actes à chaque énonciation. Premièrement, « l'acte locutoire » consiste en la combinaison de sons, de mots et d'intonations pour produire un énoncé. Le deuxième acte est « la force illocutoire » qui précise comment le destinataire doit interpréter l'énoncé et qui l'oblige de réagir d'une certaine façon. Il s'agit alors du message que souhaite transmettre le locuteur. Finalement, « l'effet perlocutoire » se rapporte à la réception du message par les destinataires. Le locuteur cherche toujours à obtenir un effet perlocutoire similaire à la force illocutoire, et ainsi à susciter la réaction désirée des destinataires.

En ce qui concerne la force illocutoire, celle-ci n'est pas toujours exprimée de manière directe. En effet, Grice avance que le locuteur peut se servir de l'Implicature

Conversationnelle (Grice, 1987, p. 26). Dans ce cas, il exprime son message de façon implicite qui ensuite doit être inféré à l'aide des indices dans la langue et le contexte par le destinataire. Si par exemple deux personnes se trouvent dans une pièce où la fenêtre est ouverte et l'une dit « il fait froid », l'autre peut déduire du contexte (situationnel) que l'énoncé est plutôt une demande de fermer la fenêtre qu'une simple assertion.

Il n'est pas toujours possible de respecter toutes les maximes conversationnelles. Ceci est le cas par exemple lorsqu'une ou plusieurs maximes se trouvent en transgression, dans le but de transmettre le message et/ou de produire une implicature (Grice, 1987, p. 30). Grice décrit quatre manières de non-respect des maximes:

1. Il est possible de violer délibérément une règle à des fins stratégiques. De la sorte, nous pouvons manipuler une situation.
2. Les maximes peuvent être transgressées lorsque nous pouvons refuser de participer à l'échange de manière coopérative en ne tenant pas compte ni des maximes ni du Principe de Coopération. Quand quelqu'un dit : « Je n'en peux pas dire plus. » (Grice, 1987, p. 30) , il viole la maxime de qualité en refusant de participer à l'interaction.
3. Troisièmement, il se peut que les maximes entrent en contradiction. Dans quelques situations, le locuteur ne peut pas satisfaire une maxime, sans violer une autre. Par exemple :

« A et B préparent un voyage en France. Les deux savent que A voudrait voir son ami C, si cela ne prolonge pas trop leur voyage :

A: 'C habite où ?'

B : 'Quelque part dans le sud de la France' » (Grice, 1987, p. 32).

Cet exemple illustre que B exploite la maxime de quantité, parce qu'il ne donne pas suffisamment d'informations. Pourtant, il ne peut pas raconter à A où habite C sans exploiter la maxime de qualité, parce qu'il ne le sait pas.

4. Le locuteur est parfois incapable de respecter les maximes. En effet, dans certains cas de troubles de l'interaction, comme une aphasie ou une simple perte de concentration, le locuteur ne peut pas satisfaire systématiquement toutes les maximes.

2.6 Les questions de recherche

Après avoir décrit le contexte de notre étude, nous présenterons les questions de recherche qui sont au cœur de ce mémoire :

Comment peut-on caractériser les discours politiques d’Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19 ?

Les sous-questions qui aideront à formuler une réponse à la question centrale sont formulées ci-dessous :

1. Quels outils linguistiques est-ce qu’Emmanuel Macron utilise afin de construire ses discours politiques ?
2. Quels effets de *storytelling* est-ce qu’Emmanuel Macron utilise afin de transmettre son message ?
3. A quel point est-ce qu’Emmanuel Macron respecte les maximes conversationnelles dans ses discours politiques ?
4. Peut-on constater une évolution dans les discours politiques d’Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19 ?
5. Peut-on remarquer une différence entre les discours scriptés et non-scriptés d’Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19 ?

Le chapitre suivant décrira la méthodologie que nous adapterons afin de trouver une réponse à notre question de recherche.

3. Méthodologie

Dans ce chapitre, nous présenterons la méthode adoptée dans cette recherche, consistant d'une partie quantitative et d'une partie qualitative. Afin de caractériser les discours présidentiels d'Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19, nous avons mené une analyse du discours dans laquelle nous avons étudié les éléments linguistiques utilisés, l'emploi de *storytelling*, ainsi que les maximes conversationnelles. Dans la section 3.1, nous décrivons le contexte des discours analysés dans cette recherche. Ensuite, nous présenterons les éléments intégrés dans l'analyse quantitative (3.2.1). Dans la section 3.2.2, nous parlerons de l'étude du *storytelling* et dans 3.2.3 de celle des maximes conversationnelles.

3.1 Les discours présidentiels pendant la pandémie Covid-19

Entre le 12 mars 2020 et le 9 novembre 2021, Emmanuel Macron s'est adressé neuf fois aux Français dans une allocution télévisée. En plus, il a régulièrement prononcé un discours public lors de ses visites de travail. Il s'agit d'un mélange d'une déclaration préparée et d'une interview avec des journalistes. Selon les sources disponibles, les allocutions de M. Macron pendant la pandémie Covid-19 ont été écrites par son rédacteur de discours Jonathan Guémas (Benotmane, 2024), et il s'agit donc d'un langage méticuleusement scripté et peaufiné. Les interviews sont plus spontanées, mais M. Macron a sans doute été préparé par son équipe aux questions potentielles des journalistes. Dans les allocutions télévisées, le président annonçait les mesures et évolutions pertinentes, telles que les confinements, l'installation du couvre-feu et l'introduction du pass sanitaire. Dans les déclarations lors de ses visites dans le pays, il parlait non seulement des dernières évolutions de la pandémie mais aussi de la situation actuelle sur place et des conséquences pour le public qu'il visitait.

Pour notre recherche, nous avons constitué un corpus de huit discours présidentiels d'Emmanuel Macron, dont quatre allocutions télévisées officielles et quatre déclarations non-scriptées prononcées à des publics divers. Nous avons sélectionné les allocutions couvrant toute la période de la pandémie, afin de pouvoir esquisser une image représentative des discours de M. Macron et afin de pouvoir détecter une évolution potentielle dans ses discours

pendant cette période, qui reflète un contexte socio-politique en changement. Les discours suivants ont été sélectionnés :

Tableau 2 Les discours analysés

Date	Visite/ Allocution	Occasion	Longueur (min)	Nombre de mots
12/03/2020	Allocution	Début de la pandémie ; restrictions fortes	27,10	3491
16/03/2020	Allocution	Premier confinement	21,25	2629
23/03/2020	Visite	Centre d'hébergement réquisitionné à Paris	8,12	1259
22/09/2020	Visite	EHPAD à Bracieux	16,36	2778
23/03/2021	Visite	Campagne de vaccination depuis Valenciennes	14,23	1322
31/03/2021	Allocution	Installation du couvre-feu, confinement partiel & accélération de la stratégie vaccinale	24,37	3397
09/04/2021	Visite	L'entreprise Delpharm, disponibilité des vaccins	16,30	2727
09/11/2021	Allocution	Cinquième vague, la stratégie vaccinale	27,37	4013
Total			155,19	21.616

Pour tous les discours, un enregistrement audio est disponible. Les transcriptions orthographiques de la plupart des discours sont disponibles sur le site de l'Elysée, sauf pour les déclarations du 23 mars 2020, du 22 septembre 2020 et du 9 avril 2021. Avant d'aborder cette recherche, nous les avons transcrites nous-même. Toutes les transcriptions sont disponibles dans l'appendice A.

3.2 L'analyse du discours

3.2.1 Les éléments linguistiques

Comme nous l'avons vu dans la section 2.2, le choix de nos mots et la construction de nos discours peuvent influencer la réception du message du locuteur. Afin de caractériser le langage utilisé par le président, nous avons mené une analyse quantitative. Nous nous sommes focalisée sur les catégories de mots suivantes : les substantifs, les verbes, les adjectifs, les adverbes et les pronoms personnels. Ces catégories transmettent l'essentiel de l'information dans un message, et le locuteur peut choisir quels éléments il inclut pour emballer ce qu'il veut dire. Ensuite, dans les catégories des substantifs et des adjectifs, nous avons classé les 20 mots les plus utilisés selon leur champ lexical pour caractériser le vocabulaire dans les discours d'Emmanuel Macron. Nous avons déterminé les champs lexicaux en identifiant le domaine auquel les mots appartiennent selon notre interprétation. Quant à l'analyse des verbes, nous n'avons pas pris en compte les auxiliaires, vu que leur fonction est principalement morphosyntaxique et qu'ils ne disent quasiment rien au niveau du contenu. Pour caractériser d'avantage le style de ses discours, nous avons analysé également le *type-token ratio*, la fréquence d'occurrence des mots, la longueur de la phrase et sa structure. Pour faciliter cette analyse, nous avons utilisé le logiciel *Voyant Tools* (Sinclair & Rockwell, 2016)⁴ et nous avons rédigé les listes de mots avec le logiciel *spaCy* (Honnibal & Montani, 2021)⁵.

3.2.2 Storytelling

La deuxième partie de notre recherche est l'étude de l'utilisation de la stratégie de *storytelling* élaborée par Francesca Polletta (2008). Le *storytelling* est principalement employé pour transmettre un message en soulignant un point de vue du locuteur, en montrant son engagement dans la société, et en s'opposant à ses adversaires (politiques). Il s'agit d'une analyse qualitative pour laquelle nous avons aussi bien lu qu'écouté les discours. Nous avons analysé la construction de l'image du président dans les discours selon les trois figures du président que nous avons vues dans la section 2.3 : le Leader, le Père de la Nation et l'Homme politique. En plus, nous avons étudié le rôle des images et des exemples utilisés par

⁴ <https://voyant-tools.org/docs/#!/guide/about>

⁵ <https://spacy.io/usage/models>

Emmanuel Macron pour évoquer ou souligner ces différentes figures. Nous avons inclus les catégories suivantes : anecdotes, exemples, comparaisons, métaphores et répétitions.

3.2.3 Les maximes conversationnelles

La dernière partie de notre recherche se concentre sur le respect des maximes conversationnelles développée par Paul Grice. Comme nous l'avons vu dans la section 2.4, ce philosophe-linguiste a proposé 4 maximes sur lesquelles le Principe de Coopération est basé. Ce sont les maximes de quantité, de qualité, de pertinence et de manière (Grice, 1987, p. 26). Ces maximes peuvent être (complètement ou partiellement) respectées ou violées, et leur application précise permet d'expliquer le succès ou l'échec d'un message exprimé.

Pour chaque discours, nous avons analysé la portée générale au niveau des maximes. Nous avons étudié l'usage ou le non-respect des maximes conversationnelles. Ensuite, nous nous sommes concentrée sur l'implicature conversationnelle des allocutions officielles en analysant leur réception dans les médias à travers des articles de journaux parus le lendemain de l'allocution. Ceci nous a permis d'étudier la cohérence entre la force illocutoire (message intentionné) et l'effet perlocutoire (l'effet sur le public). Pour ce faire, nous avons choisi les articles du journal *Le Monde* (voir appendice B). Il s'agit d'un journal du centre gauche dans lequel l'orientation politique n'est pas manifestée de manière évidente et qui nous a donc permis d'obtenir une image plutôt neutre et objective de la réception.

Le chapitre suivant décrira les résultats issus de cette recherche.

4. Résultats

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de notre analyse du discours. Par allocution, nous avons à chaque fois étudié les éléments linguistiques, l'usage de *storytelling* et les trois figures du président, ainsi que les aspects pragmatiques. Nous nous pencherons d'abord sur les résultats des allocutions télévisées dans la section 4.1, pour ensuite examiner les discours non-scriptés dans la section 4.2. Nous discuterons des éléments linguistiques et des maximes pour l'ensemble des allocutions, et analyserons les résultats du *storytelling* ainsi que des trois figures du président pour chaque discours individuellement. Enfin, nous ferons le bilan dans la section 4.3 en formulant des réponses à nos questions de recherche.

4.1 Les allocutions télévisées

4.1.1 Les éléments linguistiques

1 Caractérisation quantitative des discours

Le tableau ci-dessous montre, pour les quatre allocutions télévisées, différents paramètres quantitatifs qui nous fournissent une première idée de la manière dont ces discours ont été construits.

Tableau 3 *Variation lexicale et longueur de la phrase des allocutions télévisées*

Allocution	Date	Nombre de mots	Nombre de mots uniques	Type-token ratio	Moyenne des mots par phrase ⁶
Allocution 1	12/02/2020	3491	1052	0,3	18,4
Allocution 2	16/03/2020	2629	917	0,35	19,2
Allocution 3	31/03/2021	3397	1010	0,3	20,5
Allocution 4	09/11/2021	4013	1286	0,32	22,4

Lorsque nous étudions les résultats dans le Tableau 3, nous remarquons que le *type-token ratio* des allocutions est d'environ 0,3 dans toutes les allocutions télévisées. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, plus le type-token-ratio est proche de 1, plus la variation

⁶ Par « phrase » nous entendons la phrase complète, y compris les éventuelles subordonnées.

lexicale est grande. Un type-token-ratio de 0,3 est plus proche de 0 que de 1 et montre donc que le président varie son vocabulaire, mais qu'il y a aussi un certain degré de répétition. Cela s'explique par le fait que chaque discours se concentre sur un développement spécifique, et pour expliquer la situation ou pour insister sur l'importance, il est nécessaire de répéter des mots qui s'inscrivent dans cette thématique et qui servent à ces objectifs communicatifs.

De plus, nous constatons que le président utilise de longues phrases qui deviennent de plus en plus longues à travers le temps. Ces longues phrases lui permettent de nuancer ces paroles avec des détails, afin d'être le plus complet que possible et de ne laisser aucun doute. En outre, il se protège ainsi contre les attaques potentielles de ses adversaires politiques, comme le montre la phrase suivante :

Dans l'immense majorité des cas, le Covid-19 est sans danger, mais le virus peut avoir des conséquences très graves, en particulier pour celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer (Allocution 1, p. 1).

Or, le président n'utilise pas seulement des phrases longues. Parfois il emploie une phrase très courte afin de souligner l'importance de son message ou de montrer sa détermination et sa réactivité, ce qui est le cas dans l'exemple suivant : « Je ne transigerai sur rien » (Allocution 1, p. 1).

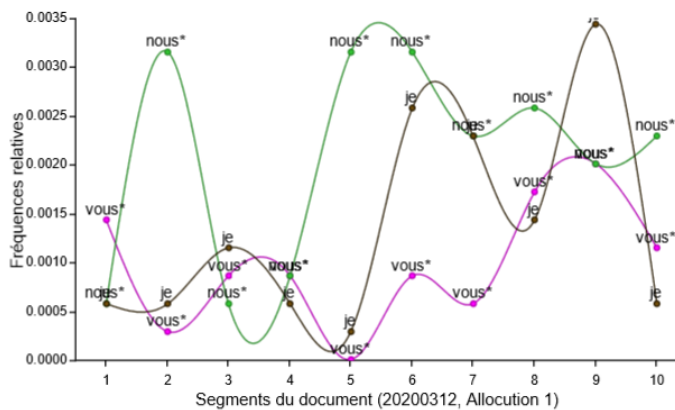
II Pronoms personnels

Pour obtenir une meilleure idée de la manière dont le président exprime son message, nous regarderons différentes classes de mots, à commencer par les pronoms personnels qui sont affichés dans le Tableau 4.

Tableau 4 Les pronoms personnels des allocutions télévisées

Pronom personnel	Fréquence			
	Allocation 1	Allocation 2	Allocation 3	Allocation 4
Je	63	45	34	29
Tu	0	0	0	0
Il	19	10	15	22
Elle	2	1	3	3
On	3	0	2	2
Nous	72	60	99	104
Vous	34	38	21	26
Ils	3	7	6	2
Elles	8	1	2	3
Total	204	162	182	191

Figure 2 La fréquence des pronoms personnels dans l'allocution 1



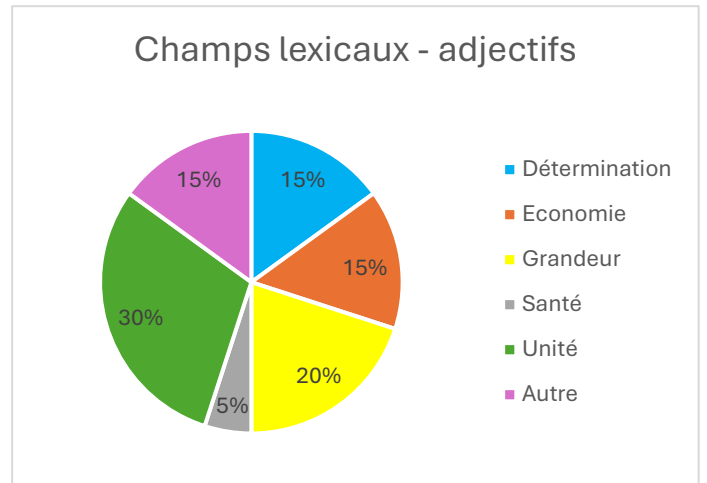
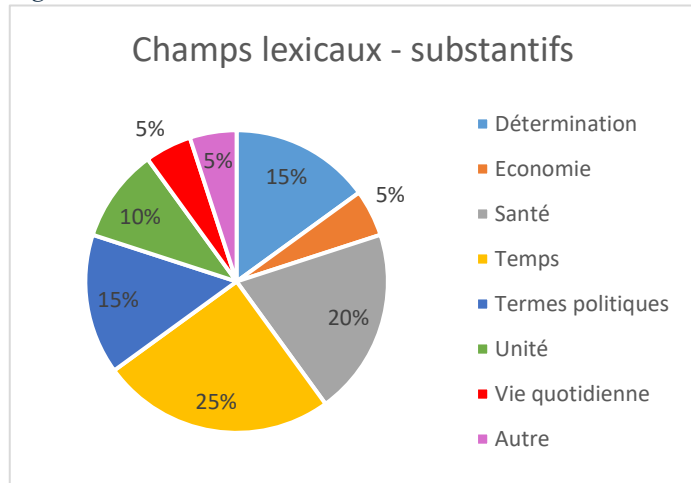
Nous observons tout d’abord qu’il y a deux pronoms personnels qui sont les plus fréquemment utilisés, à savoir les pronoms « nous » et « je ». En plus, le pronom « vous » a également été utilisé souvent lorsque le président s’adresse directement aux Français en faisant appel à la responsabilité de chacun. Les autres pronoms personnels ne sont employés que quelques fois. Nous constatons que l’usage du pronom « nous » augmente à travers la pandémie, alors que l’emploi des pronoms « je » et « vous » diminue.

Le président prononce le plus souvent le pronom « nous ». Il s’agit surtout du « nous » qui inclut le président et le gouvernement, ainsi que du « nous » inclusif qui comprend le locuteur et le destinataire, donc le président et les Français. Le premier met en évidence que le gouvernement a le contrôle sur la situation afin de rassurer le peuple. Le dernier est employé lorsque le président souligne l’importance de l’unité nationale. Comme le montre la Figure 1, ce pronom a été utilisé tout au long de l’allocution 1, avec une augmentation à la fin du discours. Nous notons une même tendance dans les autres allocutions dont les graphiques se trouvent dans l’Appendice C. Quant aux pronoms « je » et « vous », « je » est employé quand Macron souhaite montrer sa préparation et sa détermination, et « vous » est utilisé lorsqu’il s’adresse directement aux Français en faisant un appel à la responsabilité nationale. Macron lance souvent un tel appel à la fin ou au début de l’allocution (comme illustré dans la Figure 2).

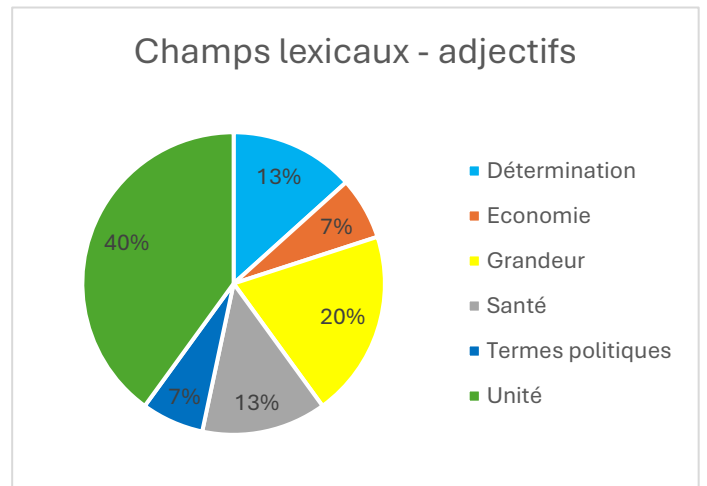
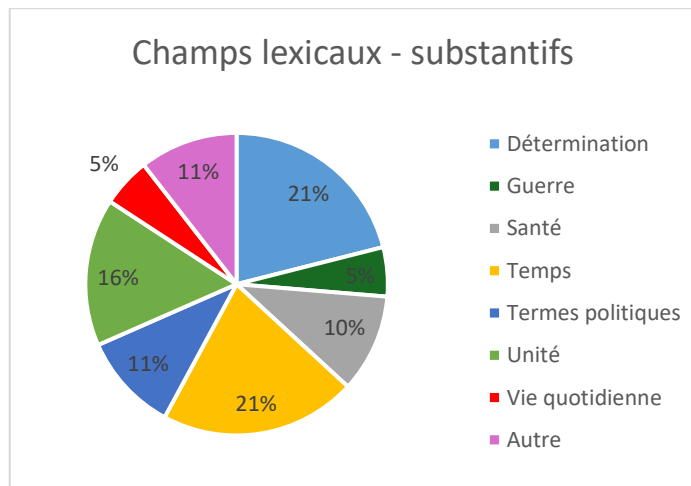
III Champs lexicaux

Nous avons également analysé les mots lexicaux employés dans les allocutions télévisées pour obtenir une idée encore plus détaillée de la manière dont Macron construit ses messages.. Les tableaux qui résument les mots les plus utilisés sont présentés dans l'appendice D. Les diagrammes suivants donnent la répartition des champs lexicaux (ou « champs sémantiques ») des substantifs et des adjectifs pour les quatre allocutions.

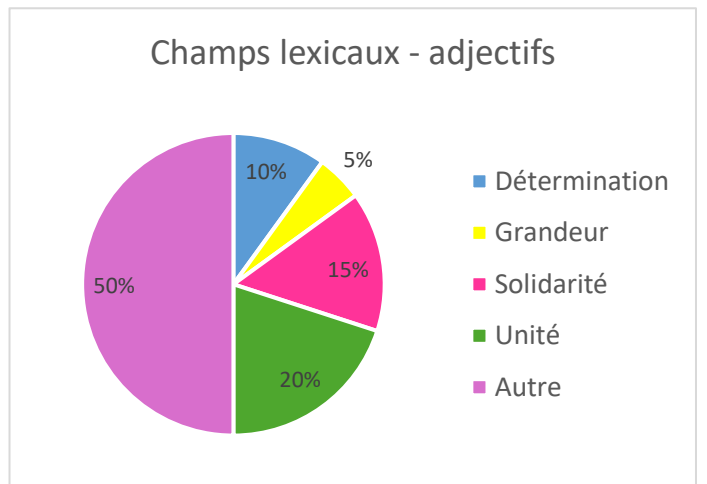
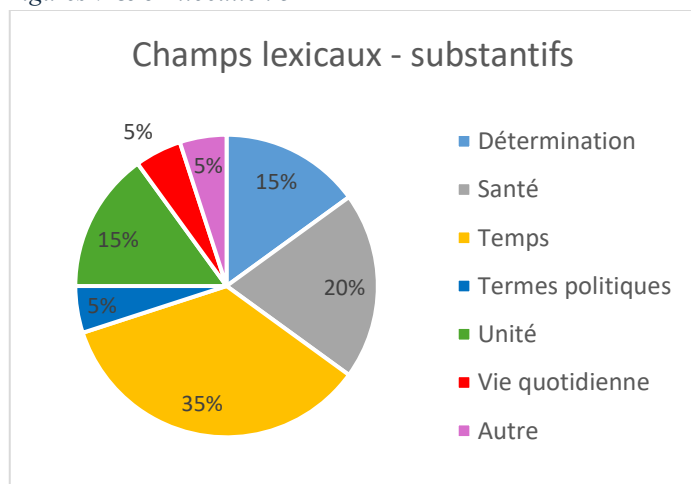
Figures 3 & 4 Allocation 1



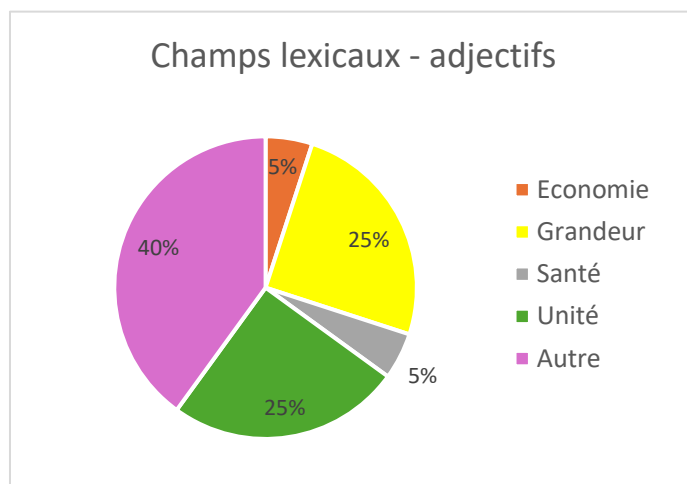
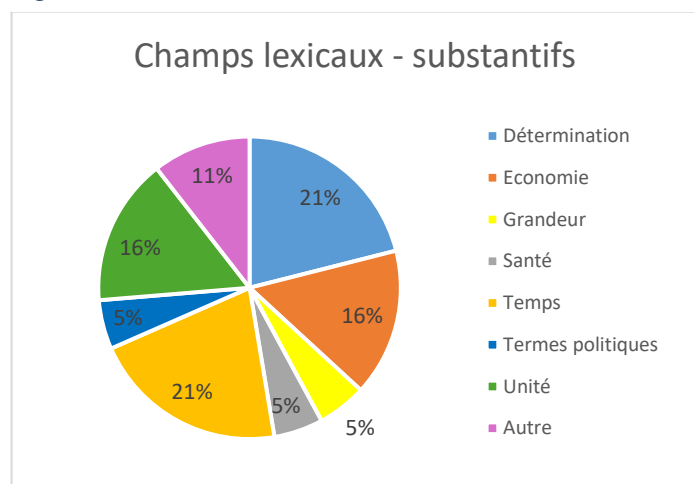
Figures 5 & 6 Allocation 2



Figures 7 & 8 Allocation 3



Figures 9 & 10 Allocation 4



Les diagrammes présentés ci-dessus montrent que les champs lexicaux les plus utilisés sont ceux de détermination, de temps et de santé pour les substantifs. Pour les adjectifs, il s'agit surtout des champs lexicaux d'unité et de grandeur. Vu que le sujet principal de l'allocution est le Covid-19, il n'est pas surprenant que les mots comme « virus », « hôpital » et « soignants » soient souvent employés. En plus, le président montre sa détermination et sa réactivité en utilisant des mots tels que « mobilisation » et « effort ». Ce message est renforcé par l'emploi des verbes comme « vouloir » et « agir ». Toutefois, dans l'allocution 4, ils peuvent faire référence à la pandémie ainsi qu'à la campagne électorale de Macron. En outre, il convient de remarquer que Macron insiste sur cette détermination dans l'allocution 2 en se servant des mots appartenant au champ lexical de la guerre. En effet, il compare la pandémie à une guerre invisible, soulignant en même temps la gravité de la situation et l'importance d'être solidaire pour vaincre le virus. Outre le mot « guerre », le président utilise des mots tels que « combat » et « mobilisation générale ». Remarquons également que le substantif « confinement » n'est pas du tout utilisé, alors que c'est dans ce discours-ci que le président annonce le premier confinement. Il a plutôt parlé des « déplacements » dans le but de rassurer les Français. L'usage fréquent des verbes comme « protéger », doit démontrer que l'Etat prend soin du peuple et doit ainsi rassurer les Français aussi.

Le champ lexical du temps offre des perspectives pour sortir de la crise. Nous remarquons que ce champ lexical est le plus présent dans l'allocution 3, ce qui s'explique par le fait que Macron reflète sur la première année de la pandémie dans ce discours. Ainsi, il emploie souvent le substantif « an » et le verbe « endeuiller ».

Afin de souligner l'importance de l'unité et de la responsabilité nationale ainsi que la grandeur de la France, Macron a recours à des constructions adjectivales. Avec par exemple

les mots « tout », « collectif » et « chers » il évoque l'unité et en utilisant les verbes « demander » et « compter », il fait appel à la responsabilité. Les adjectifs « meilleur » et « exceptionnel » accentuent la grandeur nationale. Ce thème est omniprésent dans l'allocution 4, puisque cette allocution vers la fin de la pandémie décrit les succès nationaux des dernières années et est plutôt un discours de campagne qu'un discours sur le Covid-19.

En ce qui concerne les verbes, nous constatons donc qu'ils contribuent aux messages de détermination, de l'unité nationale et donnent des perspectives. Il convient de noter que les verbes « avoir » et « être » ont beaucoup été utilisés⁷, malgré le caractère formel du discours. En utilisant ces verbes de base, l'allocution est plus accessible au public. Les temps verbaux les plus utilisés sont le présent et le futur de l'indicatif, ainsi que le passé composé dans les allocutions 3 et 4, où Macron revoit l'/les année(s) précédente(s). Le présent est employé pour décrire et expliquer la situation, alors que le futur est plutôt utilisé pour annoncer des nouvelles mesures et pour offrir des perspectives.

Quant aux adverbes, nous constatons que le président utilise presque autant ou même plus d'adverbes que d'adjectifs. Les adverbes souvent utilisés sont des adverbes fréquents comme « plus », « aussi » et « bien », introduisant une comparaison ou renforçant l'intensité. En plus, il y a beaucoup de négations, ce qui s'explique par le fait que Macron annonce souvent de nouvelles restrictions et qu'il rappelle les gestes barrières pendant les allocutions.

4.1.2 Storytelling

Dans les parties précédentes nous nous sommes focalisée sur les éléments linguistiques. Ce sont ces aspects-là qui servent à transmettre une histoire qui parle au public (voir chapitre 2). Nous analyserons donc maintenant le *storytelling* employé, et nous le faisons séparément pour chaque discours. D'abord, nous regarderons l'usage d'exemples et d'images pour ensuite examiner le rôle des trois figures du président.

l'utilisation d'exemples et d'images

Allocution 1

Dans cette première allocution télévisée, le président se sert surtout de faits plutôt que d'exemples et d'images (Tableau 5). Cependant, lorsqu'il les emploie, les exemples servent à

⁷ Comme indiqué dans le chapitre 3, nous n'y avons pas pris en compte les auxiliaires du passif et du passé composé.

illustrer et ainsi à renforcer ce qu’il vient de dire et l’anecdote illustre le succès de la nation. Ce succès est également symbolisé par le décor de l’allocution : le président est assis devant les drapeaux français et européen, et une porte dorée qui fait référence à la grandeur nationale. L’accent est mis sur le président lui-même, soulignant qu’il est la personne qui guidera le pays à travers la pandémie.

Tableau 5 Allocution 1 - Storytelling

Type	Nombre d’occurrences	Exemple
Exemple	2	« Je compte sur vous, oui, pour aussi aider le voisin qui, lorsqu’il est personnel soignant, a besoin d’une solution de garde pour ses enfants pour aller travailler et s’occuper des autres (p. 5). »
Anecdote	1	« J’ai vu il y a quelques jours, au Samu de Paris, une mobilisation magnifique, émouvante, exemplaire, où des étudiants, à quelques mois de leur concours, étaient là pour répondre aux appels, aider, et où des médecins à peine retraités étaient revenus pour prêter main forte (p. 3) ».
Métaphore	1	« ces héros en blouse blanche (p. 1) »
Comparaison	1	« Je veux, en la matière, que nous nous inspirions de ce que les Allemands ont su par exemple mettre en œuvre avec un système plus généreux, plus simple que le nôtre (p. 4) ».
Répétition	0	

Allocution 2

Nous observons que le président se sert encore moins d’images et d’exemples que dans son premier discours quatre jours auparavant (Tableau 6). La métaphore de guerre a été répétée six fois après que Macron a annoncé le premier confinement, renforçant ainsi la gravité de la situation. En même temps, les métaphores et les répétitions soulignent l’importance d’agir collectivement contre le virus. Le décor de cette allocution est le même que celui de l’allocution télévisée 1.

Tableau 6 Allocution 2 - Storytelling

Type	Nombre d’occurrences	Exemple
Exemple	0	

Anecdote	0	
Métaphore	2	« Nous sommes en guerre (p. 3) »
Comparaison	0	
Répétition	4	« tout notre engagement, toute notre énergie, toute notre force (p. 1) »

Allocution 3

Nous observons qu'il y a plus d'éléments de *storytelling* dans cette allocution que dans les autres discours (Tableau 7). En effet, après un an de crise, Macron doit toujours transmettre son message pour lequel il se sert donc plus d'images et d'exemples qu'au début de la pandémie. Les comparaisons sont surtout employées afin d'illustrer le succès de la France et les répétitions accentuent les messages importants dans le discours.

En plus, il est intéressant à noter que le décor a changé : Macron n'est plus assis devant une porte dorée, mais devant un mur blanc avec le monogramme RF. Le caractère reste donc solennel, mais l'image donnée est plus discrète.

Tableau 7 Allocution 3 - Storytelling

Type	Nombre d'occurrences	Exemple
Exemple	1	« les patients atteints de maladies graves comme le cancer (p. 3) »
Anecdote	0	
Métaphore	3	« Une course de vitesse (p. 2) »
Comparaison	5	« Mais là où beaucoup de nos voisins ont décidé de confiner, il y a maintenant quatre mois, nos voisins Allemands par exemple, là où nos amis italiens en sont à leur quatrième confinement, nous avons, aussi par ces choix collectifs que nous avons fait, gagné des jours précieux de liberté, des semaines d'apprentissage pour nos enfants, nous avons permis à des centaines de milliers de travailleurs de garder la tête hors de l'eau sans jamais perdre le contrôle de l'épidémie (p. 2) ».
Répétition	2	« Vacciner, vacciner, vacciner (p. 7) ».

Allocution 4

Dans cette allocution, tout comme dans la troisième, le président utilise plus d'images que dans ses deux premiers discours (Tableau 8), sans doute pour renforcer son message. Comme nous l'avons vu dans les autres allocutions, le président utilise les comparaisons pour montrer

que la France se débrouille mieux que les autres pays et les répétitions servent à souligner l'importance d'un passage.

Un détail intéressant porte sur la présentation du discours. Contrairement aux autres allocutions télévisées, Macron est debout, la devise nationale est visible et il a été filmé de plusieurs angles. De cette façon, Macron se présente de manière active et combative, afin de démontrer qu'il est déterminé de surmonter la crise Covid-19, mais également de gagner les élections présidentielles.

Tableau 8 Allocution 4 - Storytelling

Type	Nombre d'occurrences	Exemple
Exemple	4	« nous continuons et continuerons d'adapter nos réponses en fonction des besoins, c'est pourquoi, par exemple, les prêts garantis par l'Etat seront prolongés jusqu'en juin 2022 (p. 4) ».
Anecdote	0	
Métaphore	0	
Comparaison	2	« Au Royaume-Uni et en Allemagne, plus de 30 000 nouveaux cas supplémentaires sont enregistrés chaque jour. Et si, grâce à vos efforts, la situation en France est plus favorable, l'augmentation de 40% en une semaine de notre taux d'incidence et la remontée des hospitalisations sont des signaux d'alerte (p. 2) ».
Répétition	2	« Ensemble, de mieux protéger nos frontières extérieures. Ensemble, de continuer à rebâtir avec l'Afrique une relation de paix, de stabilité et de croissance. Ensemble, de mieux réguler les géants du numérique. Ensemble, de bâtir une stratégie crédible de réduction de nos émissions de Co2, compatible avec notre souveraineté industrielle et technologique (p. 9) ».

II Les trois figures du président

Allocution 1

Dans ce premier discours, nous observons surtout le président en tant que le Leader. Cette figure est présente tout au long de l'allocution. Il souligne souvent la grandeur de la France :

« retrouver cette force d'âme qui est la nôtre et qui a permis à notre peuple de surmonter tant de crises à travers l'histoire » (p. 1). De plus, Macron explique ce qui va se passer en employant le temps verbal du futur et en esquissant une image des événements qui vont probablement se passer. Enfin, il montre que le gouvernement sait agir : « Le Gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires [...] quoi qu'il en coûte » (p. 3).

La figure du Père de la Nation est aussi présente, mais de manière plus discrète. Ainsi, Macron fait appel à la responsabilité collective dans le but d'unir le pays : « La France unie, c'est notre meilleur atout dans la période troublée que nous traversons. Nous tiendrons tous ensemble » (p. 6). Cette figure est la plus visible à la fin de l'allocution.

La troisième figure, l'Homme politique, est absente dans ce discours. Cette absence montre également l'importance de l'unité nationale. En se présentant au-dessus des partis, Macron insiste notamment sur la collectivité nationale.

Allocution 2

Dans cette deuxième allocution, le président se présente surtout comme le Leader et le Père de la Nation. La figure de l'Homme politique y est de nouveau absente. Au début de l'allocution, le Leader est la figure principale, alors que le Père est le plus présent à la fin. Au milieu du discours, il y a une combinaison des deux figures, illustrée par le passage suivant :

Je sais ce qu'ils vivent depuis des jours et des jours, nous sommes avec eux. J'ai décidé pour cela qu'un hôpital de campagne du service de santé des armées serait déployé dans les jours à venir en Alsace (p. 3).

Par l'emploi des mots « je sais », Macron dit qu'il a écouté les Français et qu'il connaît les sentiments qui vivent dans la société. Il souligne l'unité en disant « nous sommes avec eux. », employant le « nous » inclusif qui comprend tous les Français. En tant que le Leader, il explique comment le pays soutiendra l'Alsace et il montre que le gouvernement aidera la population. Par ailleurs, le rôle du Leader lui permet également d'accentuer la grandeur et la force de la nation :

J'appelle tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé (p. 3).

Allocution 3

Les figures du Leader et du Père sont présentes partout dans cette allocution. Le rôle du Leader est dominant, car le président annonce de nouvelles restrictions qu'il doit expliquer, il doit rassurer les Français et il parle du succès national et européen :

Dans les semaines à venir nous allons encore accélérer le nombre de doses que nous obtenons et nous allons progressivement devenir, le premier continent au monde en termes de production de vaccins. C'est construire notre indépendance, c'est garantir que s'il faut des doses supplémentaires, nous ne dépendrons plus des autres (p. 6).

Ensuite, le rôle du Père est surtout employé à la fin du discours. Comme nous avons vu dans l'allocution 2, le président se sert souvent des mots « je sais » :

Je sais qu'il y a beaucoup de lassitude, de fatigue. Je sais qu'il y a aussi parfois de l'énervement, de l'emportement, et c'est bien normal. Je sais qu'à chaque étape de cette épidémie nous pouvions nous dire que nous aurions pu faire mieux. Nous avons commis des erreurs. Tout cela est vrai (p. 8).

Macron appelle également à l'unité en tant que Père de la Nation. Pour ce faire, il se sert du pronom personnel « nous » et il utilise des phrases qui doivent unir, comme : « mes chers compatriotes » (p. 8).

Finalement, le rôle de l'homme politique n'est pas explicitement présent dans ce discours. Pourtant, les restrictions annoncées, telles que le couvre-feu, la fermeture des écoles, l'attestation pour sortir plus de 10 km de son domicile et la fermeture des magasins, suggèrent un nouveau confinement, alors que Macron n'utilise pas ce mot pour l'annoncer. En effet, le mot « confinement » a une connotation négative et pour éviter des annonces négatives qui peuvent nuire à sa popularité, le président souligne surtout le succès du pays.

Allocution 4

Dans cette allocution, les trois rôles sont présents. Au début, nous voyons surtout le Leader qui souligne la grandeur de la nation : « 51 millions d'entre vous sont aujourd'hui complètement vaccinés, ce qui fait de nous l'un des pays du monde les mieux protégés » (p. 1).

Ensuite, le rôle du Père de la Nation est présent au début et à la fin du discours. Comme nous l'avons vu dans les autres discours, Macron fait un appel à la responsabilité et à l'unité nationale, pour lequel il se sert souvent du pronom « nous ». En outre, et il reconnaît

que la pandémie demande beaucoup de la population, en disant par exemple : « Même si je sais combien cela est difficile, [...] » (p. 3).

Finalement, le rôle de l'Homme politique est, contrairement aux autres allocutions télévisées, omniprésente dans ce discours. En effet, au milieu de l'allocution, le président change de sujet et de ton d'une manière subtile : il parle des soignants qui méritent d'être soutenus et qui sont fatigués, pour ensuite énumérer les investissements du gouvernement dans la santé :

Nous avons aussi soutenu nos soignants. Nos soignants qui ont tant donné durant la crise et éprouvent aujourd'hui une légitime fatigue. Ils ont été augmentés de 200 à 400 euros nets par mois en moyenne. 500 établissements hospitaliers vont être restaurés, des milliers de maisons de retraite rénovées grâce à un effort sans précédent de 19 milliards d'investissement partout sur le territoire. Ces mesures, qui s'ajoutent à beaucoup d'autres comme la fin du *numerus clausus* pour les médecins ou l'augmentation du nombre de postes d'infirmiers font que jamais depuis la création de la Sécurité sociale, nous n'avons autant investi dans la santé. Il le fallait (p. 4).

Puis, Macron peut souligner le succès de la France pendant son mandat. Son allocution sur la crise Covid-19 est devenue ainsi un discours de campagne pour les élections présidentielles qui se dérouleraient 5 mois plus tard. En effet, il présente très clairement les succès des 5 années précédentes et il regarde vers l'avenir : « Vous le voyez bien et nous le pressentons tous, dès à présent nous nous préparons à affronter les défis de l'avenir » (p. 8). Il est possible d'interpréter ce passage de deux manières différentes : soit comme la préparation à une sortie de la pandémie, soit comme la préparation au futur en général où le président montre qu'il est préparé pour un deuxième mandat. En outre, Macron emploie régulièrement le pronom « je », montrant qu'il est lui-même prêt à un nouveau quinquennat et indiquant que tous les succès des dernières années doivent être attribués à sa présidence.

4.1.3 Les maximes conversationnelles

Ayant vu les différents messages que Macron a voulu transmettre, nous regarderons maintenant quelles stratégies il a utilisées au niveau des maximes conversationnelles, et à quel point le public a en effet pu saisir cette « force illocutoire ». Regardons d'abord les tableaux suivants qui illustrent le (non-)respect des maximes conversationnelles dans les quatre allocutions télévisées.

Tableau 9 Allocution 1 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « je demande au Gouvernement des mesures exceptionnelles, dans ce contexte, pour les plus fragiles (p. 3) ».
Qualité	Respectée	B. « J'ai réuni aujourd'hui, avec le Premier ministre et le ministre de la Santé, notre comité scientifique de suivi. Nous avons en France les meilleurs virologues, les meilleurs épidémiologistes, des spécialistes de grand renom, des cliniciens aussi, des gens qui sont sur le terrain et que nous avons écouté, comme nous le faisons depuis le premier jour. Tous nous ont dit que malgré nos efforts pour le freiner, le virus continue de se propager et est en train de s'accélérer (p. 1) ».
Pertinence	Respectée	
Manière	Violée	C. « ces héros en blouse blanche (p. 1) »

Tableau 10 Allocution 2 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « J'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits. Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible (p. 2) ».
Qualité	Respectée	B. « Mes chers compatriotes, la France vit un moment très difficile. Nul ne peut en prévoir précisément la durée (p. 4) ».
Pertinence	Respectée	
Manière	Violée	C. « Nous sommes en guerre. [...] Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse (p. 3) ».

Tableau 11 Allocution 3 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « et celle-ci est aussi plus dangereuse qu'à l'automne : ce qui fait que le virus est plus contagieux mais aussi plus meurtrier. Les services de réanimations ont à prendre en charge des personnes en bonne santé qui ont aujourd'hui 60 ans, même 50 ans, quelques-uns parfois plus jeunes. Retenez un chiffre : 44% des patients en réanimations ont aujourd'hui moins de 65 ans (p. 2) ».
Qualité	Respectée	B. « Je reviendrai vers vous prochainement pour préciser un agenda de réouverture progressive [...] (p. 8) ».
Pertinence	Respectée	
Manière	Violée	C. « Le bout du tunnel (p. 1) »

Tableau 12 Allocution 4 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « Vaccinez-vous. Vaccinez-vous pour vous protéger. La vaccination est ouverte à tous sauf aux enfants de moins de 12 ans. Je rappelle qu'une personne vaccinée a 11 fois moins de chances de se retrouver à l'hôpital en soins critiques. Je rappelle aussi que des milliards d'individus sur la planète ont déjà eu le vaccin et que nous avons maintenant déjà un certain recul. Vaccinez-vous pour pouvoir vivre normalement [...] (p. 2) ».
Qualité	Respectée	B. « Nous avons saisi les autorités scientifiques afin qu'elle puisse nous indiquer dans les tous prochains jours les modalités pratiques et les échéances à suivre (p. 3) ».
Pertinence	Violée	C. « Depuis quatre ans, le travail paie mieux avec l'augmentation de la prime d'activité de 100€ au niveau du SMIC, avec la défiscalisation des heures supplémentaires et des pourboires, avec des baisses d'impôts inédites. Par rapport au début du quinquennat, c'est au minimum 170 euros de pouvoir d'achat par mois en plus pour les bas salaires. Il faudra dans les années à venir poursuivre ces choix, et financer notre modèle social en taxant moins le travail encore (p. 5) ».
Manière	Violée	D. « Croyons en nous ! Croyons en la France ! En une France qui reste elle-même. Forte de son histoire, de sa culture, de sa langue, de sa laïcité, de ce qui l'unit. Forte de son esprit de résistance à la dilution dans un monde qui va, à la soumission, aux dogmes, aux obscurantismes, au retour du nationalisme. Forte de sa volonté d'embrasser l'avenir et de continuer d'assumer sa part d'universel. Croyons en nous, nous le méritons ! (p. 10) »

L'aperçu ci-dessus nous permet de constater qu'en général, les maximes de quantité et de manière sont violées, alors que celles de qualité et de pertinence sont respectées.

La maxime de quantité peut être transgressée de deux manières différentes : soit le président donne trop peu d'informations pour ne pas transgresser la maxime de qualité, ce qui est illustré par l'exemple A du Tableau 9 ; soit il donne trop de détails (c'est-à-dire plus que nécessaire au niveau sémantique) pour renforcer son message et pour gagner la confiance des Français. Ainsi, dans l'exemple A du Tableau 11, le président aurait simplement pu dire « le virus est plus dangereux qu'à l'automne. » Pourtant, il aurait perdu l'effet de la gravité de la situation renforcé par les détails sur les personnes qui se trouvent en réanimation. Nous remarquons que la deuxième forme de violation devient de plus en plus présente à travers du temps, parce que le peuple est toujours plus méfiant. Dès lors, le président a besoin d'inclure de plus en plus de détails afin d'obtenir leur confiance.

Quand nous étudions la violation de la maxime de manière, nous observons que celle-ci est transgressée à cause de l'usage d'images et de répétitions, employées pour souligner les points importants de son message et d'insister sur la gravité de la pandémie.

Concernant les maximes respectées, nous voyons que celle de qualité n'est jamais violée, car le président ne peut pas mentir et rester crédible en même temps. La maxime de pertinence a toujours été respectée, sauf dans l'allocution 4. En effet, le président parle toujours de la pandémie, donc là il parle à propos. Or, il transgresse clairement la maxime de pertinence dans la dernière allocution pour présenter les objectifs pour les années à venir, ce qui peuvent être interprétées comme ses idées principales pendant sa campagne électorale. Ainsi, la dernière phrase de l'exemple C du Tableau 9 peut être interprétée comme un appel au vote.

1 L'effet perlocutoire

Quand nous analysons l'effet perlocutoire de chaque allocution, nous voyons que le message passe la plupart du temps. Pourtant, le public devient de plus en plus négatif et méfiant, ce qui est visible dans les articles que nous avons étudiés.

Allocution 1

Dans l'article du 13 mars 2020, nous constatons que les appels à l'unité et à la responsabilité ont été compris et soutenus, mais la fermeture de l'enseignement a été une surprise (Pietralunga & Lemarié, 2020, p. 1-2). En plus, quelques parties de l'allocution ont fait penser à une éventuelle candidature des élections présidentielles en 2022 (Pietralunga & Lemarié, 2020, p. 3), comme la phrase : « Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai » (p. 6).

Allocution 2

Le message de cette allocution a bien été transmis. En effet, nous remarquons que le message rassurant, ainsi que la métaphore de guerre, ont été compris. Cependant, l'article du 17 mars 2020 (Lemarié & Pietralunga, 2020) parle également des réactions critiques venant surtout de la part des adversaires du président qui avancent par exemple que son message n'était pas assez clair pour tout le monde et que le président a attendu trop longtemps avant de prendre des mesures.

Allocution 3

En analysant la réception du discours comme décrite dans l'article du 1^{er} avril 2021, nous notons que l'auteur critique beaucoup la manière dont les mesures ont été prises et présentées. Il dit que l'allocution est une tentative de « masquer l'impuissance de l'exécutif face à une épidémie hors de contrôle » (De Royer, 2021, p. 2). L'article mentionne la tentative de rassurer les Français, mais cette tentative est réduite à une courte phrase disant que Macron a « tenté de tracer des perspectives » (De Royer, 2021, p. 2), ce qui indique que le président ne rassure pas la population. Nous remarquons donc ici que la force illocutoire, qui consiste notamment à l'appel à la solidarité nationale et au réconfort, n'est pas interprétée de la même manière.

Allocution 4

L'effet perlocutoire tiré de l'article du 10 novembre 2021 montre que l'allocution a surtout été reçue comme un discours de campagne plutôt qu'un discours sur la pandémie. Pour les Français, il est très clair que Macron ne s'est pas adressé à eux en tant que président de la République, mais plutôt en tant que candidat aux élections présidentielles. Pourtant, son rappel de vaccination a eu un effet : « Une injonction qui, à l'image de celle du 12 juillet, annonçant l'introduction du pass sanitaire, a suffi à déclencher une centaine de milliers de prises de rendez-vous vaccinal sur Doctolib (p. 2) ».

Dans la section suivante, nous passerons aux discours non-scriptés, suivant exactement la même procédure d'analyse.

4.2 Les discours non-scriptés

4.2.1 Les éléments linguistiques

1 Caractérisation quantitative des discours

Le Tableau 13 présente différents paramètres quantitatifs pour les quatre discours non-scriptés, ce qui nous donne une première indication de la manière dont ces discours ont été construits.

Tableau 13 Variation lexicale et longueur de la phrase des discours non-scriptés

Déclaration	Date	Nombre de mots	Nombre de mots uniques	Type-token ratio	Moyenne des mots par phrase
Déclaration 1	12/02/2020	1278	442	0,35	19,4
Déclaration 2	16/03/2020	2796	769	0,28	24,3
Déclaration 3	31/03/2021	2648	426	0,16	27,0
Déclaration 4	09/11/2021	2727	767	0,28	24,1

Nous voyons que le *type-token ratio* est de 0,3 en moyenne, sauf pour la déclaration 3 où il n'est que de 0,16. Dans ce discours, la campagne vaccinale est le sujet principal et il y a plus de répétitions, ce qui peut expliquer cette grande différence. De plus, nous remarquons que les phrases des déclarations sont très longues et encore plus longues que celles des allocutions scriptés. En effet, les discours sont plus spontanés, donc le président peut lui-même formuler et réorienter ses phrases, ce qui résulte en une moyenne plus élevée. Les longues phrases lui servent le même objectif que dans les allocutions télévisées, à savoir de nuancer et d'expliquer de manière détaillée ses paroles.

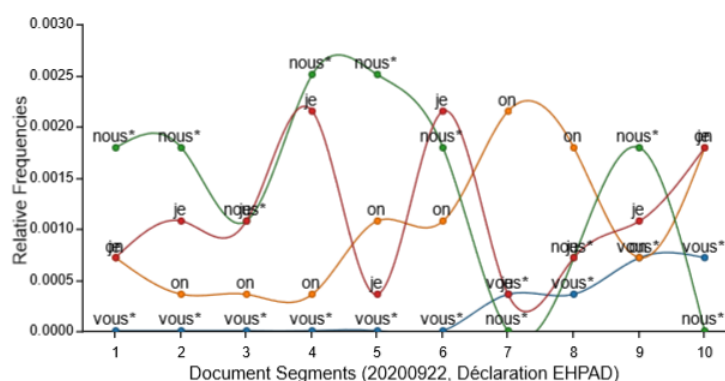
II Pronoms personnels

Dans le Tableau 14, les résultats des pronoms personnels tels qu'utilisés dans les discours non-scriptés sont présentés.

Tableau 14 Les pronoms personnels des discours non-scriptés

Pronom personnel	Fréquence			
	Déclaration 1	Déclaration 2	Déclaration 3	Déclaration 4
Je	14	36	21	25
Tu	0	0	0	0
Il	17	18	9	22
Elle	1	1	2	1
On	7	46	16	40
Nous	19	39	17	51
Vous	5	6	7	19
Ils	1	5	0	5
Elles	0	2	0	4

Figure 11 La fréquence des pronoms personnels dans la déclaration 2



Nous constatons qu'il y a trois pronoms personnels qui ont fréquemment été utilisés : « je », « on » et « nous ». Le pronom « il » a également régulièrement été employé sous forme impersonnelle. Les autres pronoms personnels n'ont guère été utilisés. Comme le montre la Figure 10, le pronom « nous » a souvent été utilisé au début du discours, tandis que « on » est plus fréquent à la fin. En effet, la première moitié du discours est souvent une déclaration préparée, alors que Macron répond aux questions dans la deuxième, qui est donc plus spontanée. De plus, l'usage fréquent du pronom « on » souligne le caractère informel du discours. La plupart du temps, le « nous » utilisé comprend le président et son gouvernement. Pour ce qui est le pronom « je », nous voyons que le président l'utilise surtout pour démontrer sa détermination et sa réactivité. Enfin, il est intéressant à noter que le pronom personnel « vous » n'a guère été employé, tandis que ce pronom est fréquemment utilisé lors des allocutions télévisées. Cependant, Macron ne s'adresse donc pas directement aux Français (présents) dans ces discours non-scriptés.

III Champs lexicaux

Les diagrammes suivants montrent les champs lexicaux des substantifs et des adjectifs dans les discours non-scriptés.

Figure 12 & 13 Déclaration 1

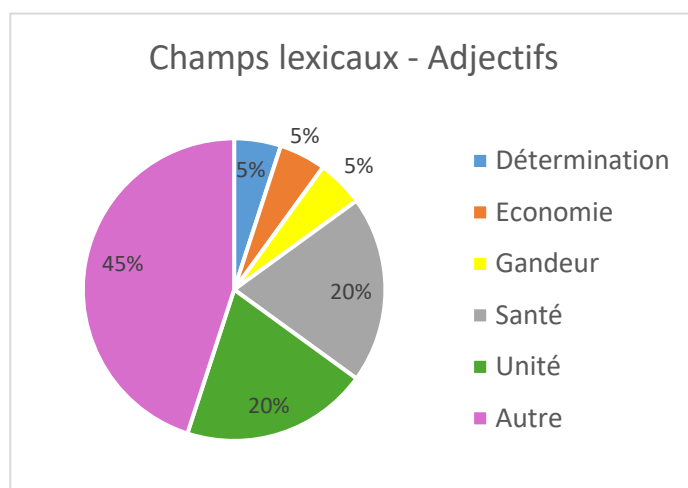
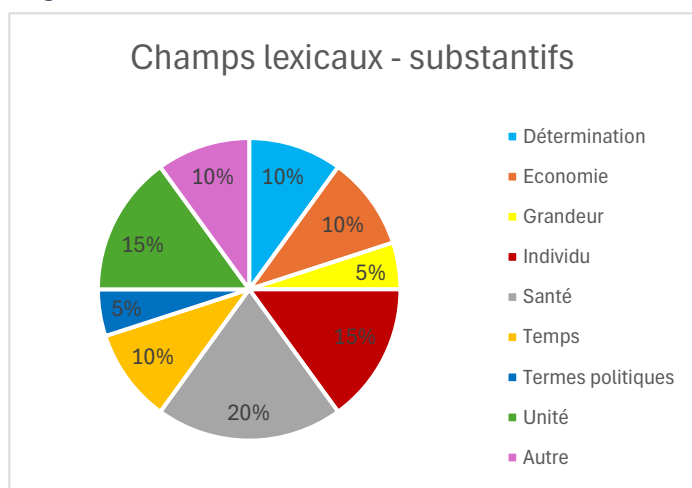


Figure 14 & 15 Déclaration 2

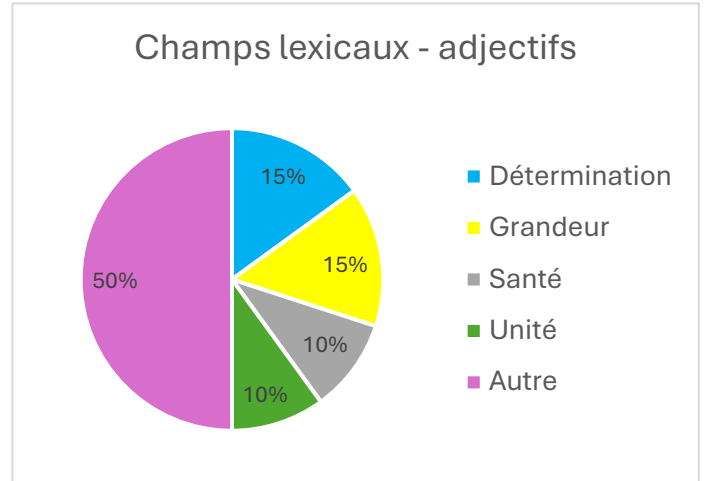
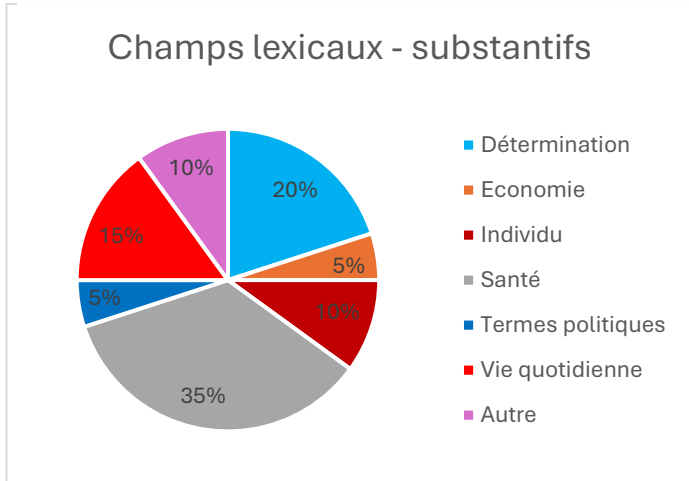


Figure 16 & 17 Déclaration 3

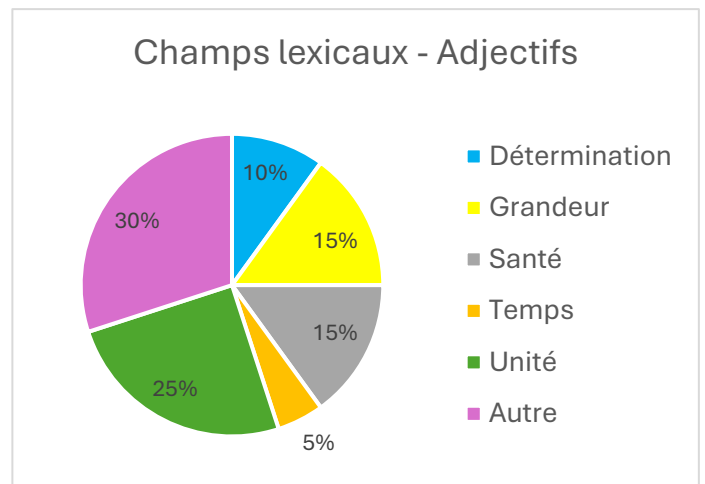
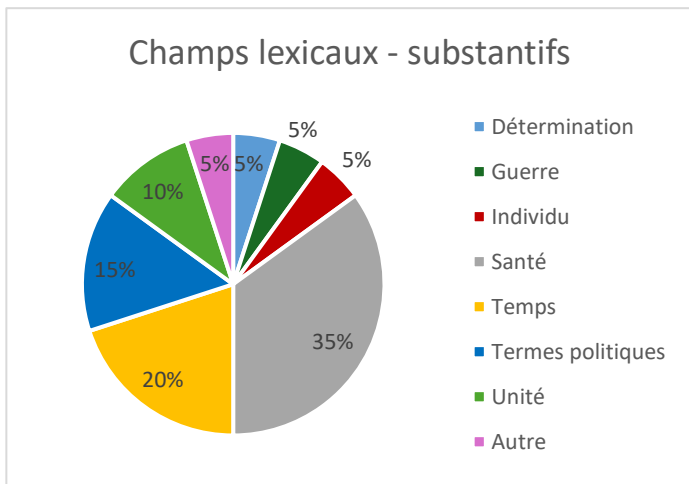
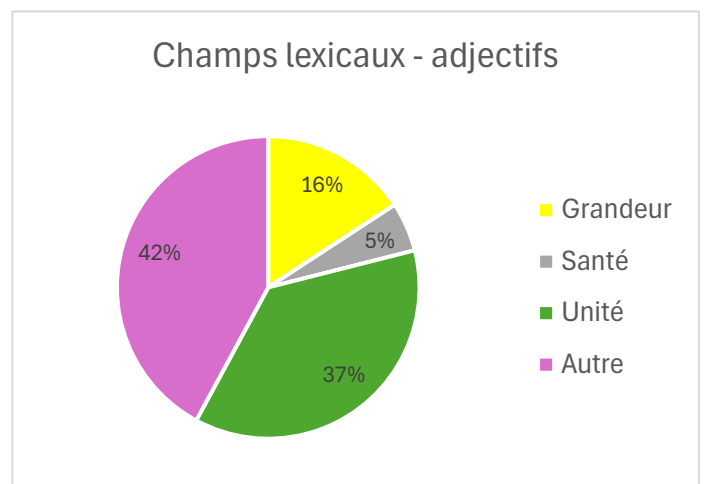
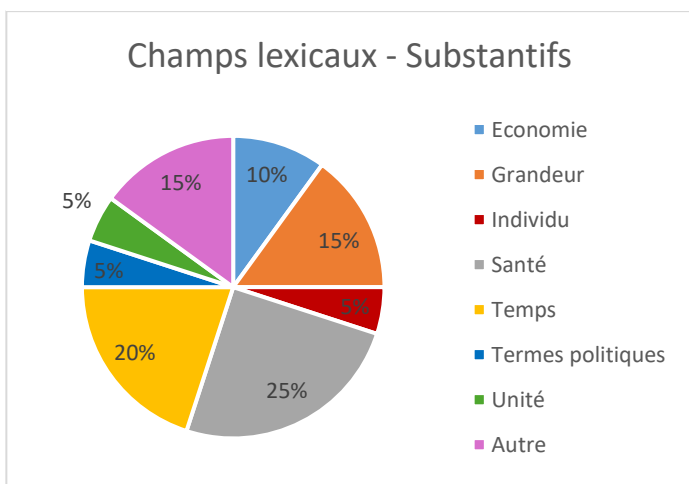


Figure 18 & 19 Déclaration 4



Lorsque nous étudions ces diagrammes, nous voyons que pour les substantifs les champs lexicaux les plus utilisés sont ceux champs de santé et, à un moindre degré, de temps. Pour les adjectifs, les champs lexicaux de grandeur et d'unité ont été les plus souvent employés. Il est à noter que les champs de détermination et d'unité jouent généralement un rôle moins important que dans les allocutions télévisées. Lors des discours spontanés, Macron se prononce surtout sur la situation sur place, donc il n'est pas surprenant que les mots comme « vaccination » et « masques » soient souvent utilisés. Nous constatons en plus que le président utilise également les verbes correspondant aux visites de travail. Ainsi, quand le président a rendu visite à un hébergement réquisitionné pour les SDF, le verbe « accueillir » a naturellement beaucoup été utilisé. Pour ce qui est du champ lexical d'unité, nous remarquons que Macron se sert beaucoup d'adjectifs comme « collectif » et « français », afin de souligner l'importance de la solidarité nationale. Les verbes se rapportent surtout aux circonstances que trouve le président lors de ses visites de travail. Tout comme dans les discours scriptés, il s'agit souvent des verbes de base, reflétant un style accessible.

4.2.2 Storytelling

L'utilisation d'exemples et d'images

A chaque fois que le président prononce sa déclaration, il est entouré de responsables du gouvernement et de l'organisation ou de l'entreprise à qui il rend visite. Cet entourage contraste fortement avec la présentation lors des discours scriptés et montre également le caractère plus informel et interactif de ces discours.

Déclaration 1

Nous notons que le président utilise peu d'images et d'exemples (Tableau 15). Toutefois, dans les cas où il se sert du *storytelling*, il a pour objectif de rassurer les Français. Ainsi, il compare la situation en France à celle dans d'autres pays, afin d'illustrer que la situation dans laquelle se trouve le pays est une situation normale dans une crise, et il répète cette normalité afin de la souligner.

Tableau 15 Déclaration 1 - Storytelling

Type	Nombre d'occurrences	Exemple
Exemple	4	« Vous savez, il y a quelques semaines, la Chine connaissait pour Wuhan et le Hubei, un moment comparable, même beaucoup plus dur. Et elle avait aussi des manques, des inquiétudes, que nous connaissons aujourd'hui (p. 2) ».
Anecdote	0	
Métaphore	0	
Comparaison	1	« Et toutes les nations, grandes ou petites, qui ont eu à vivre ce que nous traversons, ont eu une période d'adaptation (p. 2) ».
Répétition	1	« C'est normal. C'est normal (p. 2) ».

Déclaration 2

Tout comme dans les autres discours, nous constatons que Macron utilise peu d'images et d'exemples pour soutenir son discours, mais qu'il se base surtout sur des faits (Tableau 16). Dans cette déclaration, l'anecdote est employée pour justifier ses choix, ainsi que pour démontrer que le président écoute les opinions d'autres gens. La répétition sert, comme nous l'avons vu plusieurs fois déjà, à expliquer et ainsi à renforcer son message.

Tableau 16 Déclaration 2 - Storytelling

Type	Nombre d'occurrences	Exemple
Exemple	0	
Anecdote	1	« Vous savez, beaucoup de gens m'ont dit : « Arrêtez tout. Arrêtez tout. Finalement, on ne fait que le Covid et la relance. Je crois, au contraire, en on voit, d'ailleurs, la cohérence de tout cela que nous devons continuer de transformer le pays, de répondre aux défis, en particulier aux défis du vieillissement. » (p. 4)
Métaphore	1	« le Laroque de l'autonomie » (p. 2)
Comparaison	0	
Répétition	1	« Ça veut dire que [...] Ça veut dire revaloriser [...] Ça veut dire trouver.. » (p. 3)

Déclaration 3

Le Tableau 17 montre que le président se sert plus d'exemples et d'images, en particulier des métaphores, que dans d'autres déclarations. Comme dans l'allocution 2, les métaphores de la guerre soulignent que la lutte contre le Covid-19 est la priorité nationale. En plus, dans ce discours elles renforcent également l'importance de la vaccination. L'exemple sert à démontrer (et à rassurer) que la France sait vacciner ses habitants et que la campagne a bien commencé.

Tableau 17 Déclaration 3 - Storytelling

Type	Nombre d'occurrences	Exemple
Exemple	1	« Le centre de Valenciennes, on était avec Monsieur le maire à l'instant et le docteur qui le dirige, il va passer de 1000 doses/semaine dès lundi prochain à quasiment 2200 doses. Donc les choses augmentent, vous le voyez très fortement (p. 2) ».
Anecdote	1	« C'est qu'on a d'autres centres qui nous disent 'Nous, on a fait toutes les personnes de plus de 75 ans. On a réussi nos objectifs, mais du coup, on n'est plus rempli à plein (p. 4) ».
Métaphore	3	« Maintenant, le cœur de la bataille sur les prochaines semaines et les prochains mois, ce sera la vaccination (p. 1) ».
Comparaison	0	
Répétition	1	« Ça veut dire que [...] Ça veut dire revaloriser [...] Ça veut dire trouver [...] (p. 3) ».

Déclaration 4

De nouveau, le président n'utilise pas beaucoup d'images et d'exemples pour renforcer son message (Tableau 18). Les images utilisées dans ce discours servent surtout à montrer le succès national et la détermination de la France. Ainsi, la comparaison met en évidence que le travail fait par l'entreprise prendrait normalement beaucoup plus de temps, donc la France a effectué son travail avec succès.

Tableau 18 Déclaration 4 - Storytelling

Type	Nombre d'occurrences	Exemple
Exemple	1	« Sur le vaccin AstraZeneca, dans plusieurs pays, et certains ont une campagne vaccinale massive comme la Grande-Bretagne, basée sur ce vaccin, [...] » (p. 3)
Anecdote	0	
Métaphore	1	« Dans ce contexte-là, on le sait, la bataille qui est la nôtre, c'est la bataille de l'innovation, et de la production aussi pour accéder aux doses. » (p.1)
Comparaison	1	« Ici, en cinq mois, s'est fait un travail qui d'habitude prend un an et demi. » (p. 3)
Répétition	0	

II Les trois figures du président

Déclaration 1

Dans cette première déclaration, le président prend successivement les rôles du Leader et du Père de la Nation. Il est le Leader en expliquant ce que fait le gouvernement pour soutenir la population, mais également pour soutenir d'autres pays : « La France, d'ailleurs a fait alors geste de solidarité en apportant du matériel » (p. 2). Dans ce cas, le président souligne l'importance et donc la grandeur de la France, puisqu'elle est solidaire et elle aide d'autres nations.

En tant que Père de la Nation, le président tente d'unir la France et il souligne l'importance de la solidarité : « Quand je dis « nous », c'est la nation tout entière » (p.1). Contrairement aux allocutions, le Père de la Nation ne fait pas appel à la responsabilité individuelle des Français pendant ce discours, car il ne s'adresse pas directement aux Français. La figure de l'Homme politique est absente.

Déclaration 2

Nous constatons que Macron dans ce discours est surtout le Leader qui explique les événements dans ce discours. En outre, nous observons quelques fois le rôle du Père de la

Nation et de l'Homme politique. En tant que Leader, le président emploie souvent des questions rhétoriques qui lui permettent d'expliquer ce qui vient de se passer : « Que devons-nous faire ? Eh bien, trouver l'organisation, si je puis dire, la plus proportionnée et juste » (p. 2) .

Lorsque nous analysons le rôle du Père de la Nation dans cette déclaration, nous notons que Macron souligne surtout qu'il écoute les Français : « Mais nous ne souhaitons pas collectivement isoler à nouveau nos aînés » (p. 2). La construction « à nouveau » souligne que Macron a signalé les sentiments qui vivent dans la société et qu'il est conscient de l'impact de cette restriction. Il reflète en même temps sur le premier confinement et montre que le gouvernement sait s'adapter. Enfin, le président ne prend qu'une fois le rôle de l'Homme politique : « vous savez, j'ai toujours la même philosophie, [...] » (p. 3). En employant l'adverbe « toujours », le président indique qu'il est préparé et qu'il a une stratégie pour sortir de la crise. De plus, « même », souligne la stabilité, puisqu'il ne change pas ses idées.

Déclaration 3

Dans ce discours, Macron est de nouveau surtout le Leader. Il explique la stratégie vaccinale et assure que les vaccins sont sans risque. Ce rôle de Leader transpire clairement dès le début de sa déclaration : « Je vais essayer de faire un point de la situation » (p. 1). En outre, comme nous l'avons vu dans la déclaration 2, il se sert de questions rhétoriques pour annoncer les événements à venir.

Les deux autres figures sont moins présentes dans la déclaration. Le Père de la Nation est seulement présent dans la première phrase où il dit : « et je sais l'inquiétude de nos concitoyens, la lassitude aussi, parfois » (p. 1). Nous reconnaissons la figure de l'Homme politique lorsque Macron montre sa réactivité quand il avance : « matin, midi et soir, je peux vous dire je serai mobilisé » (p. 1) . En plus, il défend la décision de continuer de vacciner avec le vaccin AstraZeneca, malgré les effets secondaires négatifs, en s'appuyant sur les autorités sanitaires et les scientifiques. En effet, ses adversaires pourraient l'attaquer sur ce choix et, en plus, cette décision peut mener à une perte de confiance de la population. C'est pourquoi il justifie ces actions.

Déclaration 4

Le Leader est de nouveau le rôle dominant dans la déclaration 4, où Macron explique les événements et qui rassure la population. Dans ce discours, il se sert de nouveau de questions

rhétoriques pour expliquer la situation et la stratégie vaccinale. En plus, il souligne la grandeur de la France en rappelant les succès et en félicitant les Français :

Je veux saluer d'abord notre mobilité collective et la capacité de l'industrie pharmaceutique française, de ses dirigeants et de ses salariés, à très vite s'être adaptés pour pouvoir accompagner ce mouvement (p. 2).

Concernant les deux autres figures, il est intéressant à noter que la figure du Père de la Nation est absente. C'est le seul discours où le président ne prend pas ce rôle. Cette absence s'explique potentiellement par le fait que le président veut insister sur la production des vaccins sur le territoire français, ce qui est un grand succès national. Concernant la figure de l'Homme politique, nous voyons qu'elle est plus présente que dans d'autres discours non-scriptés. Ainsi, le président se défend en disant que le gouvernement est réactif : « d'abord, on n'a pas attendu d'être sûrs » (p. 2). Cette phrase montre la volonté et la réactivité du président et il se défend contre la réaction potentielle qu'il n'a pas agi assez vite. Finalement, nous observons un mélange entre le rôle du Leader et celui de l'Homme politique lorsqu'il rassure la population de la crédibilité du gouvernement :

Ce que je veux dire à nos concitoyens, c'est que nous sommes dans une transparence complète. Et donc à chaque fois que des problèmes interviennent sur tel ou tel vaccin, ils sont rendus publics et ils font l'objet d'une étude scientifiquement indépendante de ces autorités sanitaires (p. 3).

Il rassure les Français qu'il est transparent et qu'ils peuvent avoir confiance au gouvernement. En même temps, il enlève la possibilité de lui reprocher la non-transparence.

4.2.3 Les maximes conversationnelles

Nous présenterons ci-dessous les tableaux qui illustrent le (non-)respect des maximes conversationnelles pendant les discours non-scriptés.

Tableau 19 Déclaration 1 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « Message de solidarité de la nation tout entière au personnel du monde médicosocial, des femmes et des hommes qui travaillent dans les EHPADs, dans les centres médicosociales [aux]. » (p. 1)

Qualité	Respectée	B. « Il le fera, là aussi, à la lumière d'une parole scientifique. » (p. 2)
Pertinence	Violée	C. « On a beaucoup rendu hommage, et c'est juste, au monde de la santé ces derniers jours. Et je veux redire ici le soutien de la nation tout entière pour nos soignants. Et avoir une pensée particulière, alors qu'hier, le premier médecin est décédé des suites du Covid-19 et que plusieurs autres ont suivi. » (p. 1)
Manière	Violée	D. « C'est normal. C'est normal. » (p. 2)

Tableau 20 Déclaration 2 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « En effet, le virus, on le sait, touche tout particulièrement les Françaises et les Français, enfin, nos concitoyens, et c'est vrai dans tous les pays du monde, qui ont plus de 65 ans. Si on fait le bilan du premier vague du virus, 92% des décès sont à déplorer chez les plus de 65 ans et l'âge médian est de 82 ans. » (p. 1)
Qualité	Respectée	B. « Ce sera, je pense, annoncé en fin de journée ou demain matin. » (p. 5)
Pertinence	Respectée	C. « Je crois envoyer un message le plus clair possible à nos aînés. [...] nous avons une stratégie qui a 4 leviers principaux, dont l'un d'entre eux est de protéger au maximum nos aînés. Et c'est là-dessus que je voulais insister aujourd'hui. » (p. 1)
Manière	Violée	D. « Maintenant, dans la situation où nous sommes, que devons-nous faire ? Trouver l'organisation, si je puis dire, la plus proportionnée et juste. Qu'est-ce que ça veut dire ? » (p. 2)

Tableau 21 Déclaration 3 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « Deuxième chose, et je veux ici être très clair, la vaccination est une priorité nationale, il n'y a pas de jours fériés, il n'y a pas de week-ends pour la vaccination et donc nous devons dans tous les centres de vaccination qui sont ouverts sur le sol national vacciner au maximum, ouvrir, nous nous organisons avec le Gouvernement, pour que celles et ceux qui peuvent vacciner, infirmiers et infirmières, médecins, hospitaliers comme libéraux, sapeurs-pompiers, médecins à la retraite, étudiants soient mobilisés avec les autorisations, les moyens les plus simples d'être rémunérés pour être présents dans ces centres. » (p. 1)
Qualité	Respectée	B. « Mais nous avons eu de la part des autorités sanitaires européennes, puis des autorités sanitaires françaises, une validation à nouveau non seulement de son efficacité, mais de la sécurité. » (p. 2)
Pertinence	Violée	C. « Le virus est très présent sur le sol français. Il est très présent partout en Europe. Aujourd'hui, avec une épidémie, vous l'avez vu ces derniers jours, ces dernières semaines, qui est de plus en plus forte - 16 départements qui étaient particulièrement

		surveillés, ont changé de catégorie depuis ces jours derniers et le Gouvernement y a décidé des mesures plus restrictives. » (p. 1)
Manière	Violée	D. « Maintenant, le cœur de la bataille sur les prochaines semaines et les prochains mois, ce sera la vaccination. » (p. 1)

Tableau 22 Déclaration 4 - Les maximes conversationnelles

Maxime	Respect	Exemple
Quantité	Violée	A. « Et au fond, que font nos autorités sanitaires ? Elles regardent le bénéfice et le risque. Et elles regardent un équilibre entre le cout et l'avantage. C'est-à-dire lorsque vous avez un certain âge et que vous risquez d'attraper la maladie, et elles regardent ces risques ceux que vous prenez dans les très faibles cas où on a vu des cas de thrombose. L'analyse qui a été faite par l'Autorité européenne a été de dire : nous considérons que ce vaccin est un vaccin sûr, qu'il est efficace, et que ce couple bénéfice-risques est tout à fait positif pour les personnes de plus de 60 ans. Donc elle l'a recommandé pour les personnes de plus de 60 ans. » (p. 3)
Qualité	Une fois violée	B. « Je ne vais pas révéler les secrets industriels, donc je ne vais pas donner le nombre de doses précis qui est produite ici, et par site. » (p. 4)
Pertinence	Respectée	C. « Et ce virage, nous l'avons pris moins vite. » (p. 2)
Manière	Violée	D. « Et les quatre sites en France qui produiront donc ces 250 millions de vaccins en 2021, mais c'est bon pour tous leurs partenaires et pour leurs sous-traitants. Je le disais, quatre sites, celui-ci est le premier à commencer. Mais quatre sites produiront ces 250 millions de doses en France en 2021 » (p. 4)

En analysant les maximes conversationnelles, nous remarquons que les maximes de quantité et de manière sont toujours violées, que la maxime de pertinence est parfois transgressée et que la maxime de qualité est respectée.

Les maximes de quantité et de manière ont été violées dans le même but que lors des allocutions télévisées. Ainsi, celle de quantité est violée pour ne pas entrer en contradiction avec la maxime de qualité, ou parce que Macron a besoin de détails pour montrer qu'il connaît la situation et pour gagner la confiance et le soutien des Français. Pour ce qui est la maxime de manière, nous constatons qu'elle est violée à cause de l'usage des répétitions, des métaphores et des questions rhétoriques qui servent à renforcer et à expliquer le message du président.

Il convient de noter que la maxime de pertinence a été plus souvent violée que dans les allocutions scriptées, car le président a voulu s'étendre sur un sujet spécifique au lieu de répondre seulement à la question posée. L'exemple C du Tableau 21 illustre cette

transgression : la question posée porte sur le nombre de doses et non pas sur la situation du virus. Le président n'a donc pas (seulement) parlé à propos, mais a fait un excursus afin de souligner l'importance de la vaccination.

Finalement, la maxime de qualité a en général été respectée, sauf dans la déclaration 4 où le président a refusé de partager des informations pour garder le secret industriel. En ce faisant, il n'a pas participé à la conversation et donc violée la manière de qualité.

4.3 Synthèse

Le but de cette recherche était d'examiner et de caractériser les discours présidentiels d'Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19. Dans cette section, nous ferons le bilan en reprenant nos questions de recherche. Les sous-questions relatives à l'évolution des discours au cours du temps et les différences entre les discours scriptés et non-scriptés, seront mises en évidence dans les réponses aux trois premières questions, à savoir celles concernant les outils linguistiques, l'usage de storytelling et le respect des maximes conversationnelles.

4.3.1 Quels outils linguistiques est-ce qu'Emmanuel Macron utilise afin de construire ses discours politiques ?

Nous avons analysé plusieurs outils linguistiques dont se sert le président dans ces discours politiques, à savoir la variation lexicale, la longueur de la phrase, les pronoms personnels et les champs lexicaux. Nous avons pu constater que la variation lexicale ne change pas sensiblement au cours du temps et que le *type-token ratio* est de 0,3 en moyenne pour les discours scriptés ainsi que non-scriptés. Il y a donc un certain degré de variation, mais il y a quand même beaucoup de répétitions. Cela s'explique par le fait que chaque discours concerne un thème très ciblé. En plus, nous avons vu dans le chapitre 2 que le « style présidentiel » se caractérise par de longues phrases pour soutenir les paroles avec les preuves détaillées. En effet, nous avons remarqué que Macron se sert de longues phrases qui deviennent de plus en plus longues à travers le temps. Il a toujours besoin d'inclure de plus de détails et ces longues phrases lui permettent d'être très précis, ainsi que de nuancer ses paroles et de se défendre contre des attaques potentielles de ses adversaires. Nous avons également vu que la longueur de la phrase est encore plus élevée pour les discours non-scriptés, car ces discours sont plus spontanés, donc le président n'est pas tenu à respecter un texte préparé. Pour la même raison, nous avons également constaté l'usage fréquent du pronom « on » dans

les discours non-scriptés. Par contre, ce pronom est quasiment absent dans les discours scriptés, soulignant le caractère formel des allocutions télévisées. L'usage des pronoms personnels est étroitement lié aux champs lexicaux présentés. Pour les allocutions télévisées, nous avons vu que le président se sert souvent de ceux d'unité et de détermination dans les allocutions télévisées. C'est pourquoi nous constatons l'emploi fréquent des pronoms personnels « nous » et « vous » dans ces discours. De cette manière, il s'adresse directement aux Français, et le pronom « nous » rayonne l'unité en incluant le président et la population. Quant aux discours non-scriptés, nous avons vu que le pronom « vous » ne joue pas un rôle pertinent, puisque Macron aborde surtout la situation sur le terrain au lieu de s'adresser directement aux Français. Il n'est alors pas surprenant que nous ayons observé un emploi fréquent du champ lexical de santé.

4.3.2 Quels effets de *storytelling* est-ce qu'Emmanuel Macron utilise afin de transmettre son message ?

Comme nous avons vu dans le chapitre 2 de ce mémoire, les histoires sont un moyen puissant pour transmettre un message. Selon Polletta (2008), un message passe même mieux quand il est raconté à travers d'une histoire. Pourtant, dans notre recherche nous avons constaté que Macron ne se sert pas beaucoup d'images pour communiquer ses messages, mais qu'il préfère de communiquer les faits. Nous avons également noté qu'il n'y a pas de différences entre les discours scriptés et non-scriptés dans ce domaine. Or, dans les cas où le président utilise des images, il s'agit principalement de métaphores, de comparaisons et de répétitions. En fait, les comparaisons, souvent faites pour comparer la France à d'autres pays, accentuent la grandeur de la nation, et les métaphores et les répétitions renforcent de son message. Avec l'évolution, nous avons vu que le peuple devient de plus en plus méfiant, ce qui explique pourquoi Macron commence à utiliser davantage d'exemples et d'images. Il cherche ainsi à gagner la confiance des Français.

Une forme spécifique du *storytelling* que nous avons étudiée est l'usage des trois figures du président comme décrit par Boussaguet & Faucher (2018). Nous avons constaté que la figure dominante dans les discours scriptés, ainsi que non-scriptés est celle du Leader. Cela s'explique par le fait que le président annonce régulièrement de nouvelles mesures et il explique les décisions prises par le gouvernement. Nous avons vu dans le chapitre 2 qu'une caractéristique de cette figure est l'emploi de questions rhétoriques. Ainsi, Macron les utilise beaucoup pour expliquer les événements. De plus, il insiste sur la grandeur de la France en

tant que Leader, pour rassurer les Français que la France est un pays fort qui sait surmonter les crises. Nous avons reconnu la figure du Père de la Nation par l'usage de la construction « je sais » et par « nous », qui indiquent que le président écoute les Français et qu'il essaie d'unir le peuple. Macron prend ce rôle surtout dans les allocutions télévisées, et plus spécifiquement au début et à la fin de ces discours. Ce rôle est moins présent dans les discours non-scriptés, puisqu'il n'insiste pas tant sur l'unité nationale que dans les allocutions télévisées. En tant qu'Homme politique, il défend ses actions contre ses opposants politiques par les longues phrases que nous avons décrites dans la section précédente. En plus, nous avons constaté une évolution claire au fil du temps concernant cette figure. Au début de la pandémie, l'Homme politique était absente, car le président se positionne au-dessus des partis dans le but d'unir un pays troublé par le mouvement des gilets jaunes. En plus, il a dû guider les Français à travers la crise en tant que Père de la Nation, alors qu'avec la poursuite de la pandémie, les élections présidentielles sont devenues un sujet de plus en plus pertinent et Macron insiste toujours plus sur les succès de son mandat. Nous constatons donc une augmentation du rôle de l'Homme politique et une diminution de la présence du Père de la Nation à travers la période de la pandémie.

4.3.3 A quel point est-ce qu'Emmanuel Macron respecte les maximes conversationnelles dans ses discours politiques ?

Selon Paul Grice, quatre principes entrent en jeu dans une conversation, à savoir : les maximes de quantité, de qualité, de pertinence et de manière. Pourtant, nous avons également vu dans le chapitre 2 que les maximes ne peuvent pas toujours être respectées ou qu'elles sont consciemment violées dans le but de transmettre un certain message. Ainsi, nous avons vu dans les discours politiques scriptés, ainsi que non-scriptés d'Emmanuel Macron que les maximes de quantité et de manière sont systématiquement transgressées. Nous avons remarqué qu'il ne respecte pas la maxime de quantité, soit pour ne pas transgresser celle de qualité, soit pour fournir assez d'informations pour gagner la confiance des Français. Pour ce dernier, nous avons vu que cette violation devient de plus en plus forte à travers le temps, puisque le peuple devient toujours plus sceptique quant au gouvernement. La maxime de manière est surtout violée, parce que le président se sert d'images afin de renforcer son message. Au contraire, les maximes de qualité et de pertinence sont généralement respectées. Nous avons pourtant noté une différence entre les allocutions télévisées et les discours non-scriptés concernant la maxime de pertinence. Ainsi, elle est plus souvent violée dans les discours spontanés que dans les discours scriptés, parce que le président ne répond pas

toujours directement aux questions posées, mais il s'étend d'abord sur d'autres sujets qu'il trouve importants à transmettre, avant de répondre à la question.

Finalement, quant à l'effet perlocutoire des allocutions télévisées, nous avons vu dans le chapitre 2 que l'objectif du locuteur est que cet effet est pareil à la force illocutoire. Dans les articles du journal *Le Monde*, nous avons constaté que les messages ont été compris pour la plupart du temps et que l'effet perlocutoire correspond à peu près ce que souhaitait transmettre le président. Pourtant, nous avons remarqué que la critique sur les mesures et sur les allocutions elles-mêmes devient de plus en plus forte à cause d'une méfiance croissante.

L'ensemble de nos résultats nous a donné une image très riche des discours politiques d'Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19. Il se sert de plusieurs outils et stratégies linguistiques pour transmettre son message et il adapte ses discours à travers le temps afin de mieux atteindre les Français – démontrant différents rôles et avec différents degrés de succès.

Après avoir parcouru nos résultats de notre analyse du discours dans ce chapitre, nous formulerons une conclusion dans le chapitre suivant, où nous réfléchirons également sur quelques limites de notre recherche.

5. Discussion et conclusion

Dans ce dernier chapitre de notre mémoire, nous précisons un certain nombre de limites de notre recherche (section 5.1) et nous terminerons avec une conclusion et quelques pistes pour une recherche future dans la section 5.2.

5.1 Discussion

Notre recherche nous a fourni beaucoup de résultats intéressants, mais nous avons aussi été confrontée à quelques limites. Premièrement, nous avons dû faire une sélection des discours d'Emmanuel Macron prononcés lors de la pandémie, parce que nous n'avons bien évidemment pas pu étudier tous ses discours. Cependant, vu sa périodisation, nous estimons que notre sélection rend justice aux discours de Macron durant la pandémie. Une deuxième limite concerne l'étude des aspects linguistiques. S'agissant d'un mémoire de licence, nous avons dû faire des choix au niveau des variables à inclure et nous n'avons donc pas pu étudier tous les aspects linguistiques qui affectent les discours. Nous n'avons par exemple pas pu examiner le débit de la parole d'Emmanuel Macron ou l'intonation. En plus, cette recherche est surtout une analyse du langage verbal et nous ne nous sommes pas forcément concentrée sur la mimique et les gestes du président qui auraient pu nous fournir plus de données intéressantes. Pourtant, cette recherche nous a quand même permis de construire une image claire des « paroles macroniennes » et de ses discours politiques en temps de Covid-19.

5.2 Conclusion

Cette recherche nous a permis de caractériser les discours d'Emmanuel Macron pendant la pandémie Covid-19. Nous avons non seulement pu dévoiler le « style Macron », mais aussi l'évolution dans ses discours politiques au fil du temps. Nos résultats montrent clairement que ce « style Macron » se compose de longues phrases et d'un vocabulaire lié à l'unité, de peu d'images et d'exemples, et d'un président qui se présente principalement comme le Leader du pays qui guidera son peuple à travers la guerre contre le Covid. Les discours de Macron s'inscrivent bien évidemment dans le « style présidentiel », qui se caractérise par de longues phrases et de l'usage des grands mots. Pourtant, le président se distingue effectivement de ses

prédécesseurs, notamment par ses phrases encore plus longues, l'emploi fréquent des verbes de base et l'utilisation élevée du pronom « nous », que nous retrouvons aussi bien dans les allocutions télévisées que dans les discours non-scriptés. Le contexte socio-politique en changement se reflète clairement dans les discours politiques d'Emmanuel Macron. Il y a une évolution tangible dans ces discours où nous voyons le président se positionner d'abord entièrement au-dessus des partis pour unir la France, pour devenir le candidat aux élections présidentielles. Cette évolution se montre également dans la présentation des allocutions télévisées qui souligne au début la grandeur et la force de la France, mais qui insiste plus sur la personne de Macron vers la fin de la pandémie. Tout au long de cette période, il cherche à obtenir la confiance des Français et il doit faire de plus en plus d'efforts pour obtenir leur soutien.

Il serait intéressant d'examiner le « style Macron » encore davantage dans une recherche future. Outre l'étude des gestes, de l'intonation et de la mimique du président mentionnée dans la section précédente, il serait intéressant d'étudier non seulement les discours pendant la pandémie Covid-19, mais d'inclure tout le parcours linguistique de Macron. C'est-à-dire de la période des gilets jaunes, au Covid, à sa réélection, à la guerre ukrainienne, jusqu'à présent. Une dernière piste intéressante serait par exemple d'étudier les « paroles macroniennes » dans d'autres contextes, tels que dans l'Assemblée Nationale où il est plutôt question d'un dialogue politique, ou dans des contextes internationaux. De cette manière-là, on pourrait analyser le langage de Macron dans tous les sens, pour ainsi déterminer à quel point son style dans les discours et les débats se ressemble, et si son style est maintenu lorsque le président s'exprime en anglais.

Notre recherche a montré à quel point le contexte socio-politique influence les discours présidentiels et a contribué à mieux comprendre le « style Macron » pendant cette période agitée de la pandémie Covid, qui semble d'ailleurs bien lointaine. Macron continue à se voir confronté à des défis politiques, souligné par son appel récent aux élections législatives, ce qui donnera sans doute des paroles intéressantes à analyser. Le dernier mot sur le « style Macron » n'a donc pas encore été dit.

Bibliographie

- Adrast, M. (2022, 27 avril). Quinquennat Macron : les dates clés d'un mandat marqué par les crises. *Challenges*. https://www.challenges.fr/politique/quinquennat-macron-les-dates-clés-dun-mandat-marque-par-les-criSES_810913
- Benotmane, L. (2024, 16 janvier). *PORTRAIT. Jonathan Guémas, un Breton pour gérer la communication d'Emmanuel Macron*. Ouest-France. Consulté le 29 mars 2024, à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/politique/gouvernement/remaniement/portrait-jonathan-guemas-un-breton-pour-gerer-la-communication-demmanuel-macron-24a1af12-aef2-11ee-82ae-73e88db45bf9>
- Bhatia, A. (2006). Critical discourse analysis of political press conferences. *Discourse & Society*, 17(2), 173-203. <https://doi.org/10.1177/0957926506058057>
- Björninen, S., Hatavara, M., & Mäkelä, M. (2020). Narrative as social action : a narratological approach to story, discourse and positioning in political storytelling. *International Journal Of Social Research Methodology*, 23(4), 437-449. <https://doi.org/10.1080/13645579.2020.1721971>
- Bonnefous, B. & Pietralunga, C. (2016, 16 novembre). Emmanuel Macron (enfin) candidat à l'élection présidentielle. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2016/11/16/emmanuel-macron-candidat-a-l-election-presidentielle_5031923_4854003.html
- Boussaguet, L., & Faucher, F. (2018). La construction des discours présidentiels post-attentats à l'épreuve du temps. *Mots (Paris. 1980)*, 118, 95-115. <https://doi.org/10.4000/mots.23867>
- Brigaudeau, A. (2017, 15 mai). Que retiendra-t-on du quinquennat de François Hollande ? *Franceinfo*. https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/que-retiendra-t-on-du-quinquennat-de-francois-hollande_2184053.html

Casanova, J. (2017). Un président trop normal ? *Commentaire, Numéro 157(1)*, 105-112.

<https://doi.org/10.3917/comm.157.0105>

Chronologie de l'action de l'UE de l'année 2020. (s. d.). Commission Européenne.

https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/coronavirus-response/timeline-eu-action-2020_fr

Clift, B., & McDaniel, S. (2017). Is this crisis of French socialism different ? Hollande, the rise of Macron, and the reconfiguration of the left in the 2017 presidential and parliamentary elections. *Modern & Contemporary France*, 25(4), 403-415.

<https://doi.org/10.1080/09639489.2017.1375649>

De Royer, S. (2021, 1 avril). « La théâtralisation de la parole présidentielle vient masquer l'impuissance de l'exécutif face à une épidémie hors de contrôle » . *Le Monde.fr*.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/04/01/cette-theatralisation-de-la-parole-presidentielle-vient-opportunement-masquer-l-impuissance-de-l-executif-face-a-une-epidemie-hors-de-contrôle_6075183_3232.html

Douet, F. (2017, 16 octobre). Pour en finir avec le « président des riches » . *Le Monde.fr*.

https://www.lemonde.fr/argent/article/2017/10/16/le-president-des-riches_5201674_1657007.html

Elysée. (s. d.). Coronavirus COVID-19. elysee.fr. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/coronavirus-covid-19>

Elysée. (s. d.). Emmanuel Macron. elysee.fr. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron>

Elysee. (2020, 1 mai). Grâce au travail, célébré en ce 1er mai, la Nation tient. Écoutez le message du Président Emmanuel Macron. elysee.fr. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/05/01/grace-au-travail-celebre-en-ce-1er-mai-la-nation-tient-ecoutez-le-message-du-president-emmanuel-macron>

Elysée. (2019, 6 mai). Les annonces après le Grand Débat national. *elysee.fr*.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/05/06/les-annonces-apres-le-grand-debat-national>

Elysée. (2020, 29 février). Conseil de défense et Conseil des ministres du 29 février 2020

consacrés au coronavirus COVID-19. *elysee.fr*. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/29/conseil-de-defense-et-conseil-des-ministres-du-29-fevrier-2020-consacres-au-coronavirus-covid-19>

Gatinois, C. (2021, 10 novembre). Emmanuel Macron, confronté au rebond du Covid-19 et à une précampagne présidentielle agitée, descend dans l'arène électorale. *Le Monde.fr*.

https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/11/10/confronte-au-rebond-du-covid-19-et-a-une-precampagne-presidentielle-agitee-emmanuel-macron-descend-dans-l-arene-electorale_6101583_823448.html

Fagyal, Z., Kibbee, D. A., & Jenkins, F. (2006). *French : a linguistic introduction*. Cambridge University Press.

Fairclough, N. (2010). *Critical Discourse Analysis : The Critical Study of Language* (2^e éd.). Routledge.

Furbury, P. (2017, 9 février). Popularité : Macron en tête, Fillon chute, Hamon décolle. *Les*

Echos. <https://www.lesechos.fr/2017/02/popularite-macron-en-tete-fillon-chute-hamon-decolle-162066>

Grice, H. P. (1989). *Studies in the Way of Words*. Harvard University Press.

Hollande, F. (2015, 9 janvier). Déclaration de M. François Hollande, Président de la

République, sur l'attentat contre l'hebdomadaire « Charlie Hebdo & », le meurtre d'une policière et les deux prises d'otages des 7, 8 et 9 janvier 2015, à Paris le 9 janvier 2015. *elysee.fr*. [https://www.elysee.fr/francois-](https://www.elysee.fr/francois-hollande/2015/01/09/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-)

[hollande/2015/01/09/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-](https://www.elysee.fr/francois-hollande/2015/01/09/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-)

[sur-lattentat-contre-lhebdomadaire-charlie-hebdo-le-meurtre-dune-policriere-et-les-deux-prises-dotages-des-7-8-et-9-janvier-2015-a-paris-le-9-janvier-2015](#)

Honnibal, M., & Montani, I. (2021). *Models & Languages · SPACY Usage Documentation*.

Models & Languages. <https://spacy.io/usage/models>

IFOP. (2024). Les indices de popularité. Dans IFOP.

Imbach, R. (2022, 25 janvier). Quelles sont les dates-clés de l'élection présidentielle 2022 ?

Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/11/09/quelles-sont-les-dates-cle-de-l-election-presidentielle-2022_6101525_4355770.html

Jarnoux, A. (2020, 25 octobre). Coronavirus : les dates-clés de l'épidémie en France. *Ici, Par*

France Bleu et France 3. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/coronavirus-les-dates-cles-de-l-epidemie-en-france-1603646805>

Jarvis, S. (2013). Capturing the Diversity in Lexical Diversity. *Language Learning*, 63(s1),

87-106. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9922.2012.00739.x>

Kirvalidze, N., & Samnidze, N. (2016). Political Discourse as a Subject of Interdisciplinary

Studies. *Journal Of Teaching And Education*, 161-170.

Kramer, S. P. (2019, 11 mars). The Gilet Jaune Crisis.

<https://inss.ndu.edu/Media/News/Article/1780542/the-gilet-jaune-crisis/>

Labbé, D., & Savoy, J. (2021). Stylistic analysis of the French presidential speeches: Is

Macron really different?. *Digital Scholarship in the Humanities*, 36(1), 153-163.

La Direction de l'information légale et administrative. (2019, 15 mai). Election présidentielle

2017, résultats des deux tours. *Vie-publique.fr*. Consulté le 10 mars 2024, à l'adresse

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/23919-election-presidentielle-2017-resultats-des-deux-tours>

La Direction de l'information légale et administrative. (2022a, mars 3). *Lettre aux Français*

de M. Emmanuel Macron, président de la République, candidat à l'élection

présidentielle 2022, pour annoncer sa candidature à l'élection présidentielle 2022, Paris le 1er avril 2022. Vie Publique. Consulté le 6 mars 2024, à l'adresse <https://www.vie-publique.fr/discours/286125-emmanuel-macron-03032022-candidature-election-presidentielle-2022>

La Direction de l'information légale et administrative. (2022b, avril 25). *Résultats de la présidentielle 2022 : Emmanuel Macron est réélu*. Vie Publique. Consulté le 29 mars 2024, à l'adresse <https://www.vie-publique.fr/en-bref/284916-resultats-de-la-presidentielle-2022-emmanuel-macron-est-reelu>

Lehut, T. (2019, 16 novembre). Un an de gilets jaunes : les dix dates-clés du mouvement. *Ici, Par France Bleu et France 3*. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/infographie-un-de-gilets-jaunes-les-dix-dates-cles-du-mouvement-1573744994>

Le Monde. (2016, 7 avril). Emmanuel Macron lance un « mouvement politique nouveau » baptisé « En marche ! » Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/04/06/emmanuel-macron-lance-un-mouvement-politique-nouveau-baptise-en-marche_4897274_823448.html

Lemarié, A., & Pietralunga, C. (2020a, mars 13). Emmanuel Macron vante une « France unie » contre le coronavirus. Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/13/emmanuel-macron-vante-une-france-unie-contre-le-coronavirus_6032860_3244.html

Lemarié, A., & Pietralunga, C. (2020b, mars 17). « Nous sommes en guerre » : face au coronavirus, Emmanuel Macron sonne la « mobilisation générale » . Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/17/nous-sommes-en-guerre-face-au-coronavirus-emmanuel-macron-sonne-la-mobilisation-generale_6033338_823448.html

- L'Organisation mondiale de la Santé. (s. d.). *Timeline : WHO's COVID-19 response*.
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/interactive-timeline#event-4>
- Mauger, G. (2019). The gilets jaunes. *Savoir/Agir*, 1, 590-592. <https://www.cairn-int.info/revue-savoir-agir-2019-1-page-590.htm>
- Mercier, A. (2012, août 18). La normalité de François Hollande, une posture piégée. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2012/08/18/la-normalite-posture-piegee_1747190_4497319.html
- Ministère De l'Intérieur Et Des Outre-Mer. (s. d.-a). Les archives des élections en France. Ministère de L'Intérieur et des Outre-mer. <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2022/FE.php>
- Ministère De l'Intérieur Et Des Outre-Mer. (s. d.-b). Les archives des élections en France. Ministère de L'Intérieur et des Outre-mer. <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2017/FE.php>
- Oprea, D. (2022). The Presidential Pandemic Discourse on Twitter. *ACROSS*, 5, 15-23.
- Pironet, O. (2019, 27 novembre). Chronologie du mouvement des « gilets jaunes » . *Le Monde Diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/168/PIRONET/61011>
- Polletta, F. (2008). Storytelling in Politics. *Contexts*, 7(4), 26-31.
<https://doi.org/10.1525/ctx.2008.7.4.26>
- Polletta, F. (2015). Characters in Political Storytelling. *Storytelling, Self, Society*, 11(1), 34.
<https://doi.org/10.13110/storselfsoci.11.1.0034>
- Polletta, F., Chen, P. C. B., Gardner, B. G., & Motes, A. (2011). The Sociology of Storytelling. *Annual Review Of Sociology*, 37(1), 109-130.
<https://doi.org/10.1146/annurev-soc-081309-150106>

- Sadoun-Kerber, K., & Wahnich, S. (2022). Emmanuel Macron face à la Covid-19 : un Président en quête de réparation d'image. *Argumentation & Analyse du Discours*, 28. <https://doi.org/10.4000/aad.6113>
- Seignour, A. (2011). Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique. *Revue Française de Gestion*, 37(211), 29-45. <https://doi.org/10.3166/rfg.211.29-45>
- Sinclair, S., & Rockwell, G. (2016). Voyant Tools. <https://voyant-tools.org/>
- Tavernier, A. (2002). Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau : Dictionnaire d'Analyse du Discours. *Études de Communication*, 25, 172-174. <https://doi.org/10.4000/edc.698>
- Van Dijk, T. A. (1997). What is political discourse analysis. *Belgian journal of linguistics*, 11(1), 11-52.
- Van Leeuwen, T. (2007). Legitimation in discourse and communication. *Discourse & Communication*, 1(1), 91-112. <https://doi.org/10.1177/1750481307071986>
- Wodak, R. (2012). *Methods of Critical Discourse Analysis*. SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9780857028020>
- Wodak, R. (2014). Critical discourse analysis. In *The Routledge companion to English studies* (pp. 302-316). Routledge.

Appendices

A. Transcriptions des discours analysés

Allocution 1 – 12/03/2020

Françaises, Français, mes chers compatriotes,

Depuis quelques semaines, notre pays fait face à la propagation d'un virus, le Covid-19, qui a touché plusieurs milliers de nos compatriotes. J'ai, bien entendu, ce soir, avant toute chose, une pensée émue et chaleureuse pour les familles et les proches de nos victimes. Cette épidémie qui affecte tous les continents et frappe tous les pays européens est la plus grave crise sanitaire qu'ait connue la France depuis un siècle. Dans l'immense majorité des cas, le Covid-19 est sans danger, mais le virus peut avoir des conséquences très graves, en particulier pour celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer.

Durant plusieurs semaines, nous avons préparé, agi. Les personnels des hôpitaux, médecins, infirmiers, ambulanciers, les agents des Samu et de nos hôpitaux, les médecins de ville, l'ensemble des personnels du service public de la santé en France sont engagés avec dévouement et efficacité. Si nous avons pu retarder la propagation du virus et limiter les cas sévères, c'est grâce à eux parce que tous ont répondu présents. Tous ont accepté de prendre du temps sur leur vie personnelle, familiale, pour notre santé. C'est pourquoi, en votre nom, je tiens avant toute chose à exprimer ce soir la reconnaissance de la Nation à ces héros en blouse blanche, ces milliers de femmes et d'hommes admirables qui n'ont d'autre boussole que le soin, d'autre préoccupation que l'humain, notre bien-être, notre vie, tout simplement.

Je veux aussi, ce soir, saluer le sang-froid dont vous avez fait preuve. Face à la propagation du virus, vous avez pu ressentir pour vous-mêmes, pour vos proches, de l'inquiétude voire de l'angoisse, et c'est bien légitime. Tous, vous avez su faire face en ne cédant ni à la colère, ni à la panique. Mieux, en adoptant les bons gestes, vous avez ralenti la diffusion du virus et ainsi permis à nos hôpitaux et nos soignants de mieux se préparer. C'est cela, une grande Nation. Des femmes et des hommes capables de placer l'intérêt collectif au-dessus de tout, une communauté humaine qui tient par des valeurs : la solidarité, la fraternité.

Cependant, mes chers compatriotes, je veux vous le dire ce soir avec beaucoup de gravité, de lucidité mais aussi la volonté collective que nous adoptions la bonne organisation, nous ne sommes qu'au début de cette épidémie. Partout en Europe, elle s'accélère, elle s'intensifie. Face à cela, la priorité absolue pour notre Nation sera notre santé. Je ne transigerai sur rien.

Un principe nous guide pour définir nos actions, il nous guide depuis le début pour anticiper cette crise puis pour la gérer depuis plusieurs semaines et il doit continuer de le faire : c'est la confiance dans la science. C'est d'écouter celles et ceux qui savent. Les plus grands spécialistes européens se sont exprimés ce matin dans une publication importante. J'ai réuni aujourd'hui, avec le Premier ministre et le ministre de la Santé, notre comité scientifique de suivi. Nous avons en France les meilleurs virologues, les meilleurs épidémiologistes, des

spécialistes de grand renom, des cliniciens aussi, des gens qui sont sur le terrain et que nous avons écouté, comme nous le faisons depuis le premier jour. Tous nous ont dit que malgré nos efforts pour le freiner, le virus continue de se propager et est en train de s'accélérer. Nous le savions, nous le redoutions.

Ce qui risque de se passer, c'est que la maladie touchera d'abord les personnes les plus vulnérables. Beaucoup d'entre eux auront besoin de soins adaptés à l'hôpital, souvent d'assistance respiratoire. C'est pourquoi, et j'y reviendrai dans un instant, nous prenons des mesures très fortes pour augmenter massivement nos capacités d'accueil à l'hôpital car l'enjeu est de continuer à aussi soigner les autres maladies. C'est aussi de se préparer à une possible deuxième vague qui touchera un peu plus tard, en nombre beaucoup plus réduit, des personnes plus jeunes, a priori moins exposées à la maladie, mais qu'il faudra soigner également.

Dans ce contexte, l'urgence est de protéger nos compatriotes les plus vulnérables. L'urgence est de freiner l'épidémie afin de protéger nos hôpitaux, nos services d'urgence et de réanimation, nos soignants qui vont avoir à traiter, comme je viens de vous l'expliquer, de plus en plus de patients atteints. Ce sont là nos priorités. C'est pour cela qu'il nous faut continuer de gagner du temps et suivre celles et ceux qui sont les plus fragiles. Protéger les plus vulnérables d'abord. C'est la priorité absolue.

C'est pourquoi je demande ce soir à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile. Elles pourront, bien sûr, sortir de chez elles pour faire leurs courses, pour s'aérer, mais elles doivent limiter leurs contacts au maximum. Dans ce contexte, j'ai interrogé les scientifiques sur nos élections municipales, dont le premier tour se tiendra dans quelques jours. Ils considèrent que rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes. J'ai aussi demandé au Premier ministre, il l'a fait encore ce matin, de consulter largement toutes les familles politiques, et elles ont exprimé la même volonté. Mais il conviendra de veiller au respect strict des gestes barrières contre le virus et des recommandations sanitaires. Je fais confiance aux maires et au civisme de chacun d'entre vous. Je sais aussi que les mairies et les services de l'Etat ont bien organisé les choses. Des consignes renforcées seront données dès demain afin que nos aînés n'attendent pas longtemps, que des files ne se constituent pas, que les distances soient aussi tenues et que ces fameuses mesures barrières soient bien respectées. Mais il est important, dans ce moment, en suivant l'avis des scientifiques comme nous venons de le faire, d'assurer la continuité de notre vie démocratique et de nos institutions. Voilà, la priorité des priorités aujourd'hui est donc de protéger les plus faibles, celles et ceux que cette épidémie touche d'abord.

La deuxième, c'est de freiner l'épidémie. Pourquoi ? Le ministre de la Santé et le directeur général de la Santé vous l'ont expliqué à plusieurs reprises : pour éviter l'accumulation de patients qui seront en détresse respiratoire dans nos services d'urgence et de réanimation. Il faut continuer de gagner du temps, et pour cela, je vais vous demander de continuer à faire des sacrifices et plutôt d'en faire davantage, mais pour notre intérêt collectif.

Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes et, heureusement, ne

semblent pas aujourd'hui souffrir de formes aiguës de la maladie. C'est à la fois pour les protéger et pour réduire la dissémination du virus à travers notre territoire.

Un service de garde sera mis en place région par région, nous trouverons les bonnes organisations pour qu'en effet, les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer d'aller au travail pour vous protéger et vous soigner. Cette organisation sera travaillée par le Gouvernement dans les prochains jours avec l'ensemble des élus et tous les responsables sur notre territoire.

Quand cela est possible, je demande aux entreprises de permettre à leurs employés de travailler à distance. Les ministres l'ont déjà annoncé, nous avons beaucoup développé le télétravail. Il faut continuer cela, l'intensifier au maximum. Les transports publics seront maintenus, car les arrêter, ce serait tout bloquer, y compris la possibilité de soigner. Mais là aussi, c'est à votre responsabilité que j'en appelle, et j'invite tous les Français à limiter leurs déplacements au strict nécessaire. Le Gouvernement annoncera par ailleurs des mesures pour limiter au maximum les rassemblements.

Dans le même temps, notre système de santé, notamment dans les services de réanimation, doit se préparer à accueillir de plus en plus de cas graves de Covid-19 et continuer à soigner les autres malades. Des places doivent se libérer dans les hôpitaux. Pour cela, toutes les capacités hospitalières nationales ainsi que le maximum de médecins et de soignants seront mobilisés. Nous allons aussi mobiliser les étudiants, les jeunes retraités. Des mesures exceptionnelles seront prises en ce sens. Beaucoup, d'ailleurs, ont commencé. Je veux les remercier. J'ai vu il y a quelques jours, au Samu de Paris, une mobilisation magnifique, émouvante, exemplaire, où des étudiants, à quelques mois de leur concours, étaient là pour répondre aux appels, aider, et où des médecins à peine retraités étaient revenus pour prêter main forte. C'est cela que nous allons collectivement généraliser en prenant les bonnes mesures. En parallèle, les soins non essentiels à l'hôpital seront reportés, c'est à dire les opérations qui ne sont pas urgentes, tout ce qui peut nous aider à gagner du temps. La santé n'a pas de prix. Le Gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies quoi qu'il en coûte. Beaucoup des décisions que nous sommes en train de prendre, beaucoup des changements auxquels nous sommes en train de procéder, nous les garderons parce que nous apprenons aussi de cette crise, parce que nos soignants sont formidables d'innovation et de mobilisation, et ce que nous sommes en train de faire, nous en tirerons toutes les leçons et sortirons avec un système de santé encore plus fort.

La mobilisation générale est également celle de nos chercheurs. De nombreux programmes français et européens, essais cliniques, sont en cours pour produire en quantité des diagnostics rapides, performants et efficaces. Nous allons améliorer les choses en la matière, et au niveau français comme européen, les travaux sont lancés. Nos professeurs, avec l'appui des acteurs privés, travaillent d'ores et déjà sur plusieurs pistes de traitement à Paris, Marseille et Lyon, entre autres. Les protocoles ont commencé. J'espère que dans les prochaines semaines et les prochains mois, nous aurons des premiers traitements que nous pourrions généraliser. L'Europe a tous les atouts pour offrir au monde l'antidote au Covid-19. Des équipes sont également à pied d'œuvre pour inventer un vaccin. Il ne pourra pas voir le jour avant plusieurs mois, mais il est porteur de grands espoirs. La mobilisation de notre recherche française, européenne, est aussi au rendez-vous et je continuerai de l'intensifier.

Cette épreuve exige aussi une mobilisation sociale envers les plus démunis, les plus fragiles. La trêve hivernale sera reportée de deux mois, et je demande au Gouvernement des mesures exceptionnelles, dans ce contexte, pour les plus fragiles. Enfin, l'épreuve que nous traversons exige une mobilisation générale sur le plan économique. Déjà, des restaurateurs, des commerçants, des artisans, des hôteliers, des professionnels du tourisme, de la culture, de l'événementiel, du transport souffrent, je le sais. Les entrepreneurs s'inquiètent pour leurs carnets de commandes, et tous, vous vous interrogez pour votre emploi, pour votre pouvoir d'achat. Je le sais, c'est légitime. Avec les décisions que je viens d'annoncer ce soir, cette inquiétude économique va évidemment s'accroître.

Nous n'ajouterons pas aux difficultés sanitaires la peur de la faillite pour les entrepreneurs, l'angoisse du chômage et des fins de mois difficiles pour les salariés. Aussi, tout sera mis en œuvre pour protéger nos salariés et pour protéger nos entreprises quoi qu'il en coûte, là aussi. Dès les jours à venir, un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel sera mis en œuvre. Des premières annonces ont été faites par les ministres. Nous irons beaucoup plus loin. L'Etat prendra en charge l'indemnisation des salariés contraints à rester chez eux. Je veux, en la matière, que nous nous inspirions de ce que les Allemands ont su par exemple mettre en œuvre avec un système plus généreux, plus simple que le nôtre. Je veux que nous puissions préserver les emplois et les compétences, c'est à dire faire en sorte que les salariés puissent rester dans l'entreprise, même s'ils sont obligés de rester à la maison, et que nous les payions. Je veux que nous puissions protéger aussi nos indépendants. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour donner cette garantie sur le plan économique.

Toutes les entreprises qui le souhaitent pourront reporter sans justification, sans formalité, sans pénalité le paiement des cotisations et impôts dus en mars. Nous travaillerons ensuite sur les mesures nécessaires d'annulation ou de rééchelonnement, mais je nous connais collectivement, on prend toujours trop de temps à faire cela. Je veux, pour nos forces économiques, des mesures simples. Les échéances qui sont dues dans les prochains jours et les prochaines semaines seront suspendues pour toutes celles et ceux qui en ont besoin. Nous défendrons nos entreprises de toutes tailles. Nous défendrons l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. En parallèle, j'ai demandé au Gouvernement de préparer d'ores et déjà un plan de relance national et européen cohérent avec nos priorités et nos engagements pour l'avenir.

Nous devons aussi porter une réponse européenne. La Banque centrale a déjà, aujourd'hui, fait part de ses premières décisions. Seront-elles suffisantes ? Je ne le crois pas. Il lui appartiendra d'en prendre de nouvelles. Mais je vais être là aussi très clair avec vous ce soir : nous, Européens, ne laisserons pas une crise financière et économique se propager. Nous réagissons fort et nous réagissons vite. L'ensemble des gouvernements européens doit prendre les décisions de soutien de l'activité puis de relance quoi qu'il en coûte. La France le fera, et c'est cette ligne que je porterai au niveau européen en votre nom. C'est déjà ce que j'ai fait lors du conseil exceptionnel qui s'est tenu hier. Je ne sais ce que les marchés financiers donneront dans les prochains jours, et je serai tout aussi clair. L'Europe réagira de manière organisée, massive pour protéger son économie. Je souhaite aussi que nous puissions nous organiser sur le plan international, et j'en appelle à la responsabilité des puissances du G7 et du G20. Dès demain, j'échangerai avec le président TRUMP pour lui proposer une initiative exceptionnelle entre les membres du G7, puisque c'est lui qui a la présidence. Ce n'est pas la division qui permettra de répondre à ce qui est aujourd'hui une crise mondiale, mais bien notre capacité à voir juste et tôt ensemble et à agir ensemble.

Mes chers compatriotes, toutes ces mesures sont nécessaires pour notre sécurité à tous et je vous demande de faire bloc autour d'elles. On ne vient pas, en effet, à bout d'une crise d'une telle ampleur sans faire bloc. On ne vient pas à bout d'une crise d'une telle ampleur sans une grande discipline individuelle et collective, sans une unité. J'entends aujourd'hui, dans notre pays, des voix qui vont en tous sens. Certains nous disent : "vous n'allez pas assez loin" et voudraient tout fermer et s'inquiètent de tout, de manière parfois disproportionnée, et d'autres considèrent que ce risque n'est pas pour eux. J'ai essayé de vous donner, ce soir, ce qui doit être la ligne de notre Nation tout entière. Nous devons aujourd'hui éviter deux écueils, mes chers compatriotes.

D'une part, le repli nationaliste. Ce virus n'a pas de passeport. Il nous faut unir nos forces, coordonner nos réponses, coopérer. La France est à pied d'œuvre. La coordination européenne est essentielle, et j'y veillerai. Nous aurons sans doute des mesures à prendre, mais il faut les prendre pour réduire les échanges entre les zones qui sont touchées et celles qui ne le sont pas. Ce ne sont pas forcément les frontières nationales. Il ne faut céder là à aucune facilité, aucune panique. Nous aurons sans doute des mesures de contrôle, des fermetures de frontières à prendre, mais il faudra les prendre quand elles seront pertinentes et il faudra les prendre en Européens, à l'échelle européenne, car c'est à cette échelle-là que nous avons construit nos libertés et nos protections.

L'autre écueil, ce serait le repli individualiste. Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire. C'est au contraire en solidaires, en disant nous plutôt qu'en pensant je, que nous relèverons cet immense défi. C'est pourquoi je veux vous dire ce soir que je compte sur vous pour les jours, les semaines, les mois à venir. Je compte sur vous parce que le Gouvernement ne peut pas tout seul, et parce que nous sommes une nation. Chacun a son rôle à jouer. Je compte sur vous pour respecter les consignes qui sont et seront données par les autorités, et en particulier ces fameux gestes barrières contre le virus. Elles sont, aujourd'hui encore, trop peu appliquées. Cela veut dire se laver les mains suffisamment longtemps avec du savon ou avec des gels hydroalcooliques. Cela veut dire saluer sans embrasser ou serrer la main pour ne pas se transmettre le virus. Cela veut dire se tenir à distance d'un mètre. Ces gestes peuvent vous paraître anodins. Ils sauvent des vies, des vies. C'est pourquoi, mes chers compatriotes, je vous appelle solennellement à les adopter.

Chacun d'entre nous détient une part de la protection des autres, à commencer par ses proches. Je compte sur vous aussi pour prendre soin des plus vulnérables de nos compatriotes, ne pas rendre visite à nos aînés. C'est, j'en ai bien conscience, un crève-cœur. C'est pourtant nécessaire temporairement. Écrivez, téléphonez, prenez des nouvelles, protégez en limitant les visites. Je compte sur vous, oui, pour aussi aider le voisin qui, lorsqu'il est personnel soignant, a besoin d'une solution de garde pour ses enfants pour aller travailler et s'occuper des autres. Je compte sur les entreprises pour aider tous les salariés qui peuvent travailler chez eux à le faire. Je compte sur nous tous pour inventer dans cette période de nouvelles solidarités. Je demande à ce titre au Gouvernement de travailler avec les partenaires sociaux, avec les associations dans cette direction. Cette crise doit être l'occasion d'une mobilisation nationale de solidarité entre générations. Nous en avons les ressorts. Il y a déjà des actions qui existent sur le terrain. Nous pouvons faire encore plus fort tous ensemble.

Je compte évidemment aussi sur tous nos soignants. Je sais tout ce qu'ils ont déjà fait, je sais ce qu'il leur reste à faire. Le Gouvernement et moi-même serons là, nous prendrons toutes nos responsabilités pour vous. Je pense à tous nos soignants à l'hôpital, qui auront les cas les plus graves à traiter mais aussi beaucoup d'urgences. Je pense aux médecins, aux infirmiers, aux

infirmières, à tous les soignants qui sont aussi hors de l'hôpital qui se sont formidablement mobilisés et que nous allons de plus en plus solliciter dans les semaines à venir.

Je sais pouvoir compter sur vous. Le ministre de la Santé aura l'occasion aussi de préciser, dans les prochaines heures, les règles pour que nous vous aidions à bien vous protéger contre le virus. C'est le respect que nous avons envers vous, et c'est évidemment ce que la Nation vous doit. Les règles seront claires pour chacun, elles seront là aussi proportionnées et expliquées.

Je compte sur vous toutes et tous pour faire Nation au fond. Pour réveiller ce qu'il y a de meilleur en nous, pour révéler cette âme généreuse qui, par le passé, a permis à la France d'affronter les plus dures épreuves.

Mes chers compatriotes, il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties. Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai.

Mais le temps, aujourd'hui, est à la protection de nos concitoyens et à la cohésion de la Nation. Le temps est à cette union sacrée qui consiste à suivre tous ensemble un même chemin, à ne céder à aucune panique, aucune peur, aucune facilité, mais à retrouver cette force d'âme qui est la nôtre et qui a permis à notre peuple de surmonter tant de crises à travers l'histoire.

La France unie, c'est notre meilleur atout dans la période troublée que nous traversons. Nous tiendrons tous ensemble.

Vive la République !

Vive la France !

Françaises, Français,

Jeudi soir, je me suis adressé à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante.

Le Gouvernement a pris, comme je vous l'avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus. Les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités sont fermées depuis ce jour. Samedi soir, les restaurants, tous les commerces non-essentiels à la vie de la Nation ont également clôt leurs portes. Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits. Jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions - évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires - en temps de Paix. Elles ont été prises avec ordre, préparation, sur la base de recommandations scientifiques avec un seul objectif : nous protéger face à la propagation du virus.

Dans la journée de jeudi, un consensus scientifique et politique s'est formé pour maintenir le premier tour des élections municipales et j'ai pris, avec le Premier ministre, la décision de maintenir le scrutin. Hier dimanche, les opérations de vote ont donc pu se tenir. Je veux ce soir remercier les services de l'Etat, les maires, l'ensemble des services des mairies, tous ceux qui ont tenu les bureaux de vote et qui ont donc permis l'organisation de ce scrutin. Je veux aussi saluer chaleureusement les Françaises et les Français qui, malgré le contexte, se sont rendus aux urnes, dans le strict respect des consignes sanitaires, des gestes barrières contre le virus. Je veux aussi ce soir adresser mes félicitations républicaines aux candidats élus au premier tour. Environ 30 000 communes sur 35 000 ont après ce premier tour un conseil municipal. Mais dans le même temps, alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé.

A tous ceux qui, adoptant ces comportements, ont bravé les consignes, je veux dire ce soir très clairement : non seulement vous ne vous protégez pas vous - et l'évolution récente a montré que personne n'est invulnérable y compris les plus jeunes - mais vous ne protégez pas les autres. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous pouvez transmettre le virus. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous risquez de contaminer vos amis, vos parents, vos grands-parents, de mettre en danger la santé de ceux qui vous sont chers.

Dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Île-de-France, nos soignants se battent pour sauver des vies, avec dévouement, avec force. Au moment où la situation sanitaire se dégrade fortement, où la pression sur nos hôpitaux et nos soignants s'accroît, tout notre engagement, toute notre énergie, toute notre force, doivent se concentrer sur un seul objectif : ralentir la progression du virus.

Je vous le redis avec force ce soir : respectons les gestes barrières, les consignes sanitaires. C'est le seul moyen de protéger les personnes vulnérables, d'avoir moins de concitoyens infectés et ainsi de réduire la pression sur les services de réanimation pour qu'ils puissent mieux accueillir, mieux soigner.

Sans signe grave, contactons notre médecin traitant. N'appelons le Samu et ne nous rendons à l'hôpital qu'en cas de forte fièvre, de difficulté à respirer, sans quoi, ils ne pourront faire face à la vague de cas graves qui déjà se profile dans certaines régions.

Faisons preuve au fond d'esprit solidaire et de sens des responsabilités. Chacun d'entre nous doit à tout prix limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour. Les scientifiques le disent, c'est la priorité absolue. C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits.

Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Il s'agit de limiter au maximum ces contacts au-delà du foyer. Partout sur le territoire français, en métropole comme Outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires, nécessaires pour aller faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en ne s'embrassant pas, les trajets nécessaires pour se soigner, évidemment, les trajets nécessaires pour aller travailler si le travail à distance n'est pas possible et les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches. Toutes les entreprises doivent s'organiser pour faciliter le travail à distance, et quand cela ne sera pas possible, elles devront adapter dès demain leur organisation pour faire respecter ces gestes barrières contre le virus, c'est à dire protéger leurs salariés, ou, quand il s'agit d'indépendants, se protéger eux-mêmes. Le Gouvernement précisera les modalités de ces nouvelles règles dès ce soir, après mon allocution. Toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Je vous le dis avec beaucoup de solennité ce soir, écoutons les soignants, qui nous disent : si vous voulez nous aider, il faut rester chez vous et limiter les contacts. C'est le plus important. Evidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdits, il y aura des contrôles. Mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes. Une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité.

Dans ce contexte, après avoir consulté le Président du Sénat, le Président de l'Assemblée nationale mais également mes prédécesseurs, j'ai décidé que le second tour des élections municipales serait reporté. Le Premier ministre en a informé aujourd'hui même les chefs de parti représentés au Parlement. Cette décision a fait l'objet d'un accord unanime.

Mes chers compatriotes, je mesure l'impact de toutes ces décisions sur vos vies. Renoncer à voir ses proches, c'est un déchirement ; stopper ses activités quotidiennes, ses habitudes, c'est très difficile. Cela ne doit pas nous empêcher de garder le lien, d'appeler nos proches, de donner des nouvelles, d'organiser aussi les choses avec nos voisins, d'inventer de nouvelles solidarités entre générations, de rester, comme je vous l'ai dit jeudi dernier, profondément solidaires et d'innover là aussi sur ce point. Je sais que je vous demande de rester chez vous. Je vous demande aussi de garder le calme dans ce contexte. J'ai vu, ces dernières heures, des phénomènes de panique en tout sens. Nous devons tous avoir l'esprit de responsabilité. Il ne faut pas que les fausses informations circulent à tout va. En restant chez vous, occupez-vous des proches qui sont dans votre appartement, dans votre maison. Donnez des nouvelles, prenez des nouvelles. Lisez, retrouvez aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses est important. Et évitez l'esprit de panique, de croire dans toutes les fausses rumeurs, les demi-experts ou les

faux-sachants. La parole est claire, l'information est transparente et nous continuerons de la donner.

Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.

Nous sommes en guerre. Toute l'action du Gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi, j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites. Dès mardi, en Conseil des ministres, sera présenté un projet de loi permettant au gouvernement de répondre à l'urgence et, lorsque nécessaire, de légiférer par ordonnances dans les domaines relevant strictement de la gestion de crise. Ce projet sera soumis au Parlement dès jeudi.

J'ai vu tout à l'heure les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat afin que ces textes soient votés le plus rapidement possible, afin aussi que la vie démocratique et le contrôle du Parlement continue dans cette période. Je les en remercie et je remercie tous nos parlementaires en cet instant.

Nous sommes en guerre. J'appelle tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé.

Nous sommes en guerre. La Nation soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. Ils ont des droits sur nous. Nous leur devons évidemment les moyens, la protection. Nous serons là. Nous leur devons des masques, du gel, tout le matériel nécessaire et nous y veillons et veillerons. Nous avons décidé avec les scientifiques de réserver les masques en priorité pour l'hôpital et pour la médecine de ville et de campagne, en particulier les généralistes, les infirmières désormais en première ligne aussi dans la gestion de la crise. Des masques seront livrés dans les pharmacies dès demain soir dans les 25 départements les plus touchés. Mercredi pour le reste du territoire national. J'ai aussi entendu le message des spécialistes, en particulier des chirurgiens-dentistes et beaucoup d'autres. Des solutions seront trouvées avec le Ministre de la Santé dans les prochaines heures.

Nous devons aussi aux soignants la garde de leurs enfants : un service minimum de garde est en place depuis ce jour dans les crèches et dans les écoles. Nous leur devons aussi sérénité dans leurs déplacements et repos. C'est pourquoi j'ai décidé que, dès demain, les taxis et les hôtels pourront être mobilisés à leur profit. L'Etat paiera.

Nous sommes en guerre, oui. Le pays accompagnera dans cette période les régions les plus touchées aujourd'hui comme celles qui le seront demain. A ce titre, je veux assurer les habitants et les personnels soignants du Grand Est que nous serons au rendez-vous pour les appuyer face à l'afflux de patients et à la saturation des hôpitaux. Je sais ce qu'ils vivent depuis des jours et des jours, nous sommes avec eux. J'ai décidé pour cela qu'un hôpital de campagne du service de santé des armées serait déployé dans les jours à venir en Alsace. Les armées apporteront aussi leur concours pour déplacer les malades des régions les plus affectées et ainsi réduire la congestion des hôpitaux de certains territoires.

Nous sommes en guerre. Comme je vous l'ai dit jeudi, pour nous protéger et contenir la dissémination du virus mais aussi préserver nos systèmes de soins, nous avons pris ce matin entre Européens une décision commune. Dès demain midi, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées. Concrètement, tous les voyages entre les pays non-européens et l'Union européenne seront suspendus pendant 30 jours. Les Françaises et les Français qui sont actuellement à l'étranger et souhaitent rentrer pourront bien entendu rejoindre leur pays.

Nous devons prendre cette décision parce que je vous demande ce soir d'importants efforts et que nous devons, dans la durée, nous protéger. Je veux dire à tous nos compatriotes qui vivent à l'étranger que là aussi, en bon ordre, ils doivent se rapprocher des ambassades et consulats et que nous organiserons, pour celles et ceux qui le souhaitent et là où c'est nécessaire, leur rapatriement. Vous l'aurez compris, vous le pressentiez, cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences humaines, sociales et économiques majeures. C'est aussi ce défi que nous devons mener.

Je vous demande des sacrifices pour ralentir l'épidémie. Jamais ils ne doivent mettre en cause l'aide aux plus fragiles, la pérennité d'une entreprise, les moyens de subsistance des salariés comme des indépendants. Pour les plus précaires, pour les plus démunis, pour les personnes isolées, nous ferons en sorte, avec les grandes associations, avec aussi les collectivités locales et leurs services, qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés.

Pour la vie économique, pour ce qui concerne la France, aucune entreprise, quelle que soit sa taille, ne sera livrée au risque de faillite. Aucune Française, aucun Français, ne sera laissé sans ressources.

S'agissant des entreprises, nous mettons en place un dispositif exceptionnel de report de charges fiscales et sociales, de soutien au report d'échéances bancaires et de garanties de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour tous les prêts bancaires contractés auprès des banques. Pour les plus petites d'entre elles et tant que la situation durera, celles qui font face à des difficultés n'auront rien à déboursier, ni pour les impôts, ni pour les cotisations sociales. Les factures d'eau, de gaz ou d'électricité ainsi que les loyers devront être suspendus.

En outre, afin que personne ne soit laissé sans ressources, pour les salariés, le dispositif de chômage partiel sera massivement élargi, comme je vous l'avais annoncé jeudi dernier et comme le Gouvernement a commencé à le préciser. Pour les entrepreneurs, commerçants, artisans, un fonds de solidarité sera créé, abondé par l'Etat, et auquel le Premier ministre proposera aux régions aussi de contribuer. Le Gouvernement, dès demain, précisera toutes ces mesures. Elles seront en fonction des besoins, des réalités économiques, des nécessités secteur par secteur, évidemment adaptées. Nous serons au rendez-vous pour que notre économie soit préservée dans cette période si dure et pour que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs puissent avoir cette sécurité aussi en termes de pouvoir d'achat, de continuité de leur vie.

Mes chers compatriotes, la France vit un moment très difficile. Nul ne peut en prévoir précisément la durée. À mesure que les jours suivront les jours, que les problèmes succéderont aux problèmes, il faudra, en lien avec les éclairages donnés par les scientifiques, des expériences de terrain, il faudra nous adapter. Nous allons continuer aussi, pendant cette période, de travailler et de progresser sur les traitements.

Je sais le dévouement de plusieurs équipes partout sur notre territoire avec les premiers espoirs qui naissent, et nous continuerons aussi d'avancer sur le vaccin. Régulièrement, je

m'adresserai à vous. Je vous dirai à chaque fois, comme je l'ai fait, comme le Gouvernement le fait, la vérité sur l'évolution de la situation.

J'ai une certitude : plus nous agirons ensemble et vite, plus nous surmonterons cette épreuve. Plus nous agirons en citoyens, plus nous ferons preuve de la même force d'âme, de la même abnégation patriote que démontrent aujourd'hui nos personnels soignants, nos sapeurs-pompiers, l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, plus vite nous sortirons de cette vie au ralenti. Nous y arriverons, mes chers compatriotes, en étant unis, solidaires. Je vous demande d'être responsables tous ensemble et de ne céder à aucune panique, d'accepter ces contraintes, de les porter, de les expliquer, de vous les appliquer à vous-mêmes, nous nous les appliquerons tous, il n'y aura pas de passe-droit, mais, là aussi, de ne céder ni à la panique, ni au désordre. Nous gagnerons, mais cette période nous aura beaucoup appris. Beaucoup de certitudes, de convictions sont balayées, seront remises en cause. Beaucoup de choses que nous pensions impossibles adviennent. Ne nous laissons pas impressionner. Agissons avec force mais retenons cela : le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous serons plus forts moralement, nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes les conséquences, toutes les conséquences.

Hissons-nous individuellement et collectivement à la hauteur du moment.

Je sais mes chers compatriotes pouvoir compter sur vous.

Vive la République, vive la France !

Allocution 3 – 31/03/2021

Mes chers compatriotes, de métropole, de l'outre-mer et de l'étranger.

La crise sanitaire que nous traversons, cette épidémie de COVID-19, dure depuis maintenant plus d'un an.

Un an de peine, d'épreuves, où nous aurons été au moins 4 millions et demi à contracter la maladie et où bientôt 100 000 familles auront été endeuillées.

Un an d'efforts pour tous. D'angoisses, de sacrifices. De fiertés aussi et d'actes héroïques.

Un an où, ensemble, nous avons résisté et appris. Un an où nous avons tenu. Je vous l'avais dit dès le début : nous allons vivre avec le virus. C'est bien cela.

Alors si ce soir je m'adresse à vous, avec autant d'humilité que de détermination, c'est pour vous dire que nous allons tenir, encore, et essayer de faire le point sur l'épidémie, les prochaines étapes.

Essayer de voir dire que si nous restons unis, solidaires, si nous savons, durant les prochaines semaines, nous organiser, alors nous verrons le bout du tunnel. Et nous nous retrouverons.

Si je m'adresse à vous, c'est pour appeler à la mobilisation de chacun pour ce mois d'avril où beaucoup se joue.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Après un confinement dur lors de la première vague au printemps 2020, puis ce qu'on a appelé un confinement adapté lors de la seconde vague à l'automne dernier, nous avons opté depuis le début de cette année 2021 pour une réponse qui visait à freiner l'épidémie sans nous confiner.

Trois principes n'ont cessé de nous guider.

- D'abord la sécurité : vous protéger, ne jamais transiger sur la santé des Françaises et des Français, permettre à chacun d'être soigné dans les meilleures conditions.
- Ensuite le deuxième principe, c'est l'équilibre : c'est-à-dire prendre en compte les conséquences aussi des restrictions sur nos enfants et leur éducation, sur l'économie, la société, la santé mentale notamment des plus jeunes, veiller à ne pas pénaliser les territoires où le virus circule moins ou peu.
- Et puis le troisième principe, c'est la responsabilité : c'est-à-dire faire confiance. Préférer, aux contraintes pour tous, le civisme de chacun pour avoir les bons comportements face au virus, limiter ses contacts, se faire tester au premier symptôme et s'isoler lorsqu'on est positif.

Sécurité, équilibre, responsabilité : ce sont ces trois principes qui nous ont conduit, fin janvier, à privilégier le renforcement de cette stratégie tester-alerter-protéger, le couvre-feu, la fermeture de certains établissements, sur le reconfinement général du pays.

Nous avons tous consentis des efforts importants et le virus a continué de circuler, il continue de circuler aujourd'hui fortement.

Mais là où beaucoup de nos voisins ont décidé de confiner, il y a maintenant quatre mois, nos voisins Allemands par exemple, là où nous amis italiens en sont à leur quatrième confinement, nous avons, aussi par ces choix collectifs que nous avons fait, gagné des jours précieux de liberté, des semaines d'apprentissage pour nos enfants, nous avons permis à des centaines de milliers de travailleurs de garder la tête hors de l'eau sans jamais perdre le contrôle de l'épidémie.

Nous avons donc je le crois bien fait. Croire en la responsabilité des Français, ce n'est jamais un pari.

Ces dernières semaines, nous faisons face à une nouvelle donne. Depuis, au fond, les premiers jours du mois, nous sommes entrés dans une course de vitesse.

D'un côté, le déploiement de la vaccination qui permet d'espérer raisonnablement une sortie de crise, et je vais y revenir.

Et de l'autre, la propagation dans toute l'Europe d'une nouvelle forme de virus, ce variant qui a été identifié pour la première fois chez nos voisins britanniques à la fin de l'année dernière, et qui en quelque sorte a fait apparaître une épidémie dans l'épidémie.

Celle-ci est :

- plus étendue qu'au printemps dernier : ce qui fait qu'aucune région métropolitaine n'est désormais épargnée.
- et celle-ci est aussi plus dangereuse qu'à l'automne : ce qui fait que le virus est plus contagieux mais aussi plus meurtrier. Les services de réanimations ont à prendre en charge des personnes en bonne santé qui ont aujourd'hui 60 ans, même 50 ans, quelques-uns parfois plus jeunes. Retenez un chiffre : 44% des patients en réanimations ont aujourd'hui moins de 65 ans.

Face à ce double phénomène, nous avons décidé le 18 mars de prendre, pour près de vingt départements, des restrictions complémentaires au couvre-feu national qui était déjà en vigueur.

Deux semaines après la mise en place de ces mesures, les chiffres sont clairs.

Oui, cette stratégie a eu de premiers effets.

Mais très clairement ces efforts restent trop limités au moment où l'épidémie accélère.

En quelque sorte, nous sommes en train de subir cette accélération à cause du variant qui risque de nous faire perdre le contrôle si nous ne bougeons pas. Nous devons donc nous fixer, pour les mois à venir, un nouveau cadre.

Pour cela il ne faut absolument pas céder à la panique ; nous avons conservé la maîtrise de la situation à l'hôpital. Cette situation est dure, beaucoup de services sont surchargés. Mais nous n'en avons pas perdu le contrôle.

Nous ne devons pas non plus céder au déni, ce serait faux de dire que si ne faisons rien les choses s'amélioreraient d'elle-même, non ; alors nous nous placerions dans une situation délicate, de potentielle saturation de tout le pays.

Aussi pour continuer à protéger la vie au présent –c'est-à-dire les malades, et la vie au futur c'est-à-dire nos enfants, nous devons, pour les mois à venir, fournir chacun un effort supplémentaire. C'est cela que je nous demande collectivement ce soir.

Un effort des soignants d'abord, pour augmenter nos capacités en réanimation.

Je veux ce soir saluer à nouveau en notre nom à tous l'action remarquable de nos soignants et en particulier des équipes de réanimation et de soins critiques, qui, secteur public comme secteur privé, agissent main dans la main, mutualisent les équipes, innover, non seulement pour soigner les 28 000 malades du COVID à l'hôpital, mais aussi pour transformer des salles d'opération en salle de réanimation, pour assurer une continuité de soins pour les patients atteints de maladies graves comme le cancer, pour tous les moyens d'urgence, faire en sorte que tous les reçoivent et que tous puissent avoir les soins dont ils ont besoin.

En mars dernier, à cette heure-ci, nous les applaudissons. N'oublions pas que depuis un an ils sont sur le pont. Sans relâche.

Pour augmenter encore le nombre de personnes pouvant être accueillies en réanimation sans trop déprogrammer, ils sont et seront appuyés dans les prochains jours par des renforts supplémentaires.

Le nombre de lits en réanimation a déjà été porté à 7000.

Et je veux ici remercier les étudiants en médecine, les retraités, le service de santé des armées, tous les volontaires de la réserve sanitaire : tous sont mobilisés, seront mobilisés de manière accrue pour porter dans les prochains jours notre capacité à un peu plus 10 000 lits, en particulier aussi avec l'ouverture de nouvelles capacités d'accueil dans certains hôpitaux parisiens.

Deuxième effort, qui nous concerne tous, celui-ci : les règles qui sont en vigueur dans les 19 départements en vigilance renforcée, ces règles seront étendues à tout le territoire métropolitain dès ce samedi soir et pour 4 semaines.

Si nous faisons ce choix qui ne concerne pas nos territoires d'outre-mer - ces territoires où le virus circule moins et qui d'ailleurs pour certains ont fait de très gros efforts il y a plusieurs semaines pour ralentir aussi le virus de leur côté - si nous faisons ce choix de toucher tout le territoire métropolitain, c'est parce que plus aucune région métropolitaine n'est aujourd'hui épargnée : partout le virus circule vite, de plus en plus vite, et partout les hospitalisations augmentent.

Et donc, chacun doit veiller non pas à s'enfermer, mais à limiter au maximum les contacts, les rencontres, les moments de proximité avec d'autres personnes.

Très concrètement cela veut dire que le couvre-feu à 19 heures sera maintenu partout. Le télétravail, qui est sans doute la mesure la plus efficace, le télétravail sera systématisé et j'appelle tous les travailleurs et tous les employeurs à y avoir recours à chaque fois qu'ils le peuvent.

Les commerces seront fermés, sur tout le territoire métropolitain selon la liste déjà définie dans les 19 départements aujourd'hui concernés.

Nos concitoyens qui souhaitent changer de région pour aller s'isoler pourront le faire durant ce week-end de Pâques.

Les Françaises et les Français de l'étranger qui veulent rentrer en France pourront aussi le faire à tout moment. Et nous ferons tout pour faciliter les trajets et le quotidien de nos concitoyens travailleurs transfrontaliers.

Alors certains militaient je le sais pour le retour généralisé de l'attestation comme en mars 2020.

Nous n'avons pas retenu cette option.

Parce que l'irresponsabilité de quelques-uns ne doit pas ruiner les efforts de tous, les contrôles, les sanctions seront renforcées sur la voie publique pour limiter les rassemblements, parce que c'est là que le danger existe, et pour encadrer la consommation d'alcool.

Mais très clairement nous faisons le choix de la confiance. Nous faisons le choix de la responsabilité, et si je puis dire, de la respiration.

L'attestation ne sera donc obligatoire en journée que pour les déplacements au-delà de 10 kilomètres du domicile.

En cette période qui est marquée par de nombreuses fêtes religieuses, je sais aussi pouvoir compter sur vous afin d'éviter, comme vous avez su le faire à Noël, les rassemblements privés, les fêtes avec les amis, la famille, les proches. J'insiste vraiment sur ce point, c'est lors de ces occasions que nous nous contaminons le plus. Il faut donc faire cet effort.

C'est un effort pour vous protéger et pour protéger les autres.

S'agissant des écoles - et c'est en quelque sorte le troisième effort que nous allons faire dans les semaines qui viennent - nous devons tous être conscients de nos devoirs vis-à-vis de notre jeunesse.

Nous pouvons nous féliciter, dans notre pays, d'avoir réouvert parmi les premiers nos écoles au printemps dernier, le 11 mai rappelez-vous, et de les avoir maintenues ouvertes depuis septembre 2020.

Nous faisons partie des rares pays qui ont fait ce choix alors même que nous avons été très frappés par l'épidémie. Nous l'avons fait en conscience parce que nous croyons dans cet investissement, pour les jeunes enfants et les adolescents, qu'est l'éducation. Parce que c'est le combat du siècle qui s'ouvre, car nos enfants ont besoin d'apprendre, d'être ensemble et nul ne sait dire les conséquences profondes et durables d'une fermeture prolongée des écoles, qui renforce les inégalités sociales comme les inégalités de destin.

Alors oui, le virus circule dans les établissements scolaires. Mais pas plus qu'ailleurs.

Et l'éducation de nos enfants, elle, n'est pas négociable. L'école n'est pas négociable.

C'est pourquoi nous devons prendre nos responsabilités.

Oui, il faut freiner le virus.

Aussi, nous aller fermer durant trois semaines les crèches, les écoles, les collèges et les lycées.

Mais oui, nous devons préserver l'éducation et l'apprentissage : c'est pour cela que le calendrier scolaire sera adapté pour ne pas laisser nos enfants seuls et sans apprendre.

De manière très concrète cela signifie que la semaine prochaine, les cours pour les écoles, collèges et lycées se feront à la maison, sauf, comme au printemps 2020, pour les enfants des soignants et de quelques autres professions, qui seront accueillis, de même que les enfants en situation de handicap qui doivent continuer à pouvoir être accueillis dans le secteur médico-social.

Les deux semaines suivantes, soit à partir du 12 avril, la France entière, quelle que soit la zone de vacances, sera placée en vacances de printemps.

La rentrée aura donc lieu pour tous le 26 avril, physiquement pour les maternelles et les primaires, à distance pour les collèges et lycées.

Le 3 mai, les collégiens et les lycéens pourront retrouver physiquement leurs établissements, le cas échéant avec des jauges adaptées.

Je sais, croyez-moi, ce que cette réorganisation implique de changements profonds pour les parents d'élèves et pour les familles.

Mais c'est la solution la plus adaptée pour freiner le virus tout en préservant l'éducation et donc l'avenir de nos enfants.

Les étudiants, quant à eux, pourront, pour ceux qui le souhaitent, continuer durant toute cette période à se rendre à l'université pour une journée de cours par semaine.

Je veux ce soir, en votre nom, remercier et saluer tous nos enseignants. Et avec tous nos enseignants d'ailleurs l'ensemble des personnels qui permettent d'accueillir nos enfants dans les écoles, les collèges, les lycées, dans les établissements spécialisés aussi. Car si la France est un des pays à avoir le moins fermé ses écoles, comme je vous le disais – 42 semaines d'ouverture, parfois deux ou trois fois plus que nos voisins, c'est grâce à eux.

Enfin, comme depuis un an, l'accompagnement économique et social sera au rendez-vous.

Les parents qui devront garder leurs enfants et ne peuvent pas télétravailler auront droit au chômage partiel.

Et pour les salariés, les commerçants, les indépendants, les entrepreneurs et les entreprises, tous les dispositifs actuellement en vigueur seront prolongés.

Je sais combien les efforts que je vous demande sont difficiles.

Je mesure ce qu'ils emportent de conséquences pour notre pays et pour vos vies.

Et vous savez aussi que nous avons tout fait pour prendre ses décisions le plus tard possible et au moment où elles devenaient strictement nécessaires. C'est maintenant.

Mais, je tiens en même temps à vous dire ce soir que, grâce à la vaccination, la sortie de crise se dessine enfin.

Parce que oui, à cette heure, vous êtes déjà plus de 8.5 millions à avoir reçu une première injection de vaccin.

3 millions à en avoir reçu deux.

Et le vaccin est efficace. Il l'est au bout de quinze jours après l'injection de la deuxième dose. La meilleure preuve d'ailleurs de cette efficacité, elle est dans les chiffres que vous voyez à cet instant à votre écran et dans la mortalité en particulier de nos plus de 80 ans, la mortalité qui a très fortement diminué. La meilleure preuve, elle en est d'ailleurs dans la situation des résidents des maisons de retraite qui, vaccinés à plus de 90%, ont pu progressivement reprendre une vie normale.

Notre enjeu principal aujourd'hui c'est donc d'accélérer, encore et encore.

Cette mobilisation c'est celle évidemment du gouvernement, de nous tous et de tous les soignants là encore. Avec, une stratégie claire.

D'abord continuer à avoir de plus en plus de doses en accélérant nos achats et surtout en produisant en France et en Europe. Nous sommes pleinement mobilisés. Il y a eu des retards, il y a eu des choses que nous avons corrigé et je pourrais y revenir. Dans les semaines à venir nous allons encore accélérer le nombre de doses que nous obtenons et nous allons progressivement devenir, le premier continent au monde en termes de production de vaccins. C'est construire notre indépendance, c'est garantir que s'il faut des doses supplémentaires, nous ne dépendrons plus des autres. C'est garantir aussi la production de nouveaux vaccins, s'il y avait à nouveau à l'automne, hiver ou l'année prochaine, des nouvelles vaccinations à prévoir.

Ensuite, c'est vacciner le plus vite possible tous ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les plus âgés, les plus fragiles, ceux qui ont le plus de risques de développer des formes graves. Et j'assume totalement cette priorité, cet ordre que nous avons donné parce que c'est la garantie de notre efficacité.

C'est ainsi que nous pourrons soulager plus rapidement l'hôpital, c'est ainsi que nous sauverons des vies.

A partir de là, nous mettons tous les moyens pour vacciner, vacciner, vacciner. Sans répit, sans jour férié. Le samedi et le dimanche comme la semaine.

Pour les vaccins Pfizer et Moderna, qui nécessitent des conditions de conservation spécifiques, il y a 1700 centres de vaccination qui ont ouvert, notamment grâce à l'engagement exemplaire de nos maires que je veux ici remercier, une fois encore.

Pour les vaccins Astra Zeneca, et demain Johnson et Johnson, tous les médecins généralistes, pharmaciens, infirmières et infirmiers, sont mobilisés.

Au total, 250 000 professionnels – médecins, pharmaciens, sapeurs-pompiers, infirmiers, vétérinaires – sont aujourd’hui prêts à contribuer à ce grand effort national.

Si vous avez plus de 55 ans et êtes atteints, par exemple, de diabète, hypertension ou surpoids, vous pouvez, aujourd’hui, prendre rendez-vous auprès de votre médecin, votre infirmier ou de votre pharmacien qui vous vaccinera directement avec le vaccin Astra Zeneca. Cela a commencé depuis la semaine dernière et nous allons accélérer à mesure que les doses seront livrées.

Les 1700 centres ouverts sont à disposition pour, eux, vacciner avec les vaccins Pfizer et Moderna, et aujourd’hui vacciner tous nos concitoyens qui ont plus de 70 ans. Les vaccinations sont en cours et elles accélèrent partout.

Je sais que beaucoup de nos aînés ont essayé de prendre rendez-vous pour se faire vacciner ces dernières semaines. Trop souvent sans succès et j’en suis profondément désolé. Ce n’est pas acceptable. C’est pourquoi j’ai demandé à l’Assurance maladie de mobiliser des équipes pour y remédier. Depuis quelques jours, si vous avez plus de 75 ans, vous avez peut-être déjà reçu des appels car l’ensemble des plus de 75 ans qui n’ont pas réussi à obtenir un rendez-vous seront appelés par nos services pour pouvoir le leur fixer. Et en parallèle, un numéro spécial sera mis à disposition pour prendre rendez-vous.

A partir du 16 avril, les premiers rendez-vous seront accordés aux personnes qui ont entre 60 et 70 ans.

A partir du 15 mai, les premiers rendez-vous seront ouverts pour nos concitoyens qui ont entre 50 et 60 ans.

Et à partir de la mi-juin, les rendez-vous seront ouverts à l’ensemble des Françaises et Français de moins de 50 ans.

Une stratégie de vaccination spécifique sera par ailleurs prévue pour toutes les professions les plus exposées, en particulier nos enseignants, que j’évoquais tout à l’heure, mais aussi nos forces de l’ordre et plusieurs autres.

Nous tiendrons l’objectif que je nous ai fixé, à savoir que d’ici la fin de l’été, tous les Français de plus de 18 ans qui le souhaitent pourront être vaccinés.

Car c’est la clé pour renouer avec la vie. La clé pour rouvrir notre pays.

Mes chers compatriotes,

Les efforts d’avril d’une part, et le déploiement de la vaccination d’autre part, c’est cette tenaille qui va nous permettre de contenir progressivement ce nouveau virus.

Cette tenaille qui va nous permettre, à partir de la mi-mai, de commencer à rouvrir progressivement le pays.

A retrouver cette culture qui nous a tant manqué.

A retrouver les lieux de rencontres, les commerces.

A retrouver cet art de vivre à la française que sont les restaurants, les cafés, que nous aimons tant.

Je reviendrai vers vous prochainement pour préciser un agenda de réouverture, et pour que chacun puisse aussi se projeter avec plus de visibilité dans les mois qui viennent.

Dès la mi-mai, nous recommencerons à ouvrir avec des règles strictes certains lieux de culture, nous autoriserons sous conditions l'ouverture des terrasses.

Et nous allons bâtir entre la mi-mai et le début de l'été un calendrier de réouverture progressive pour la culture, de sport, le loisir, l'événementiel, nos cafés et restaurants.

Mais d'ici là, je sais pouvoir compter sur vous.

Mes chers compatriotes,

Je sais qu'il y a beaucoup de lassitude, de fatigue. Je sais qu'il y a aussi parfois de l'énervement, de l'emportement, et c'est bien normal. Je sais qu'à chaque étape de cette épidémie nous pouvions nous dire que nous aurions pu faire mieux. Nous avons commis des erreurs. Tout cela est vrai.

Mais je sais une chose : nous avons tenu, nous avons appris et nous nous sommes à chaque fois améliorés.

Alors oui, aujourd'hui, pour le mois qui vient, il nous faut nous mobiliser. Nous mobiliser pour nos aînés et les plus fragiles et nous mobiliser pour nos enfants, pour les protéger et leur permettre de continuer à apprendre et leur préparer le pays, le continent, le monde auquel ils ont droit.

Nous mobiliser parce que le succès de ce mois d'avril et de cette stratégie dépend de chacun d'entre nous, de notre esprit de responsabilité.

C'est ainsi que nous pourrons rebâtir ce chemin d'espoir, celui qui nous permettra de retrouver progressivement une vie normale. Celui qui nous permettra aussi de tirer ensemble toutes les leçons de cette épreuve.

Mais nous tiendrons, unis et déterminés.

Vive la République.

Vive la France.

Allocution 4 – 09/11/2021

Françaises, Français,

Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer et de l'étranger,

Je tenais, en cet automne 2021, à revenir vers vous pour répondre aux interrogations, parfois aux inquiétudes qui sont les vôtres sur notre situation sanitaire, économique, sociale et géopolitique.

Depuis près de deux ans, nous sommes confrontés à une pandémie exceptionnelle.

Nous avons tous ensemble tenu et, je le crois, fait à chaque étape les choix collectifs indispensables pour protéger chacun d'entre nous et nous protéger comme Nation.

Nos décisions se sont toujours fondées sur la connaissance scientifique, sur l'impératif de nous protéger, sur la volonté d'agir de manière proportionnée et sur la conviction que la responsabilité individuelle et collective, sont notre première force.

C'est cela qui nous a conduit à décider à deux reprises d'un confinement quand il le fallait, au printemps puis à l'automne 2020. Ensuite, à tenir bon avec un couvre-feu et des règles adaptées à chaque territoire au début de cette année 2021 alors que beaucoup de nos voisins fermaient tout.

Nous avons depuis le début de cette année 2021 pu disposer de vaccins, en acheter puis en produire.

L'Union Européenne a ainsi produit plus de 2 milliards de doses de vaccins durant cette année, soit, plus qu'aucune autre puissance du monde.

S'agissant de la France, depuis la première vaccination en décembre 2020, nous avons injecté en dix mois plus de 100 millions de doses.

51 millions d'entre vous sont aujourd'hui complètement vaccinés, ce qui fait de nous l'un des pays du monde les mieux protégés.

Grâce au pass sanitaire et à la stratégie mise en œuvre depuis le mois de juillet dernier, nous sommes parvenus à maîtriser l'épidémie.

En rappelant ces choix et nos résultats, j'ai, en cet instant, une pensée à la fois respectueuse et émue pour tous nos compatriotes qui ont disparu, et pour leurs familles, et, je veux à nouveau remercier nos soignants, nos associations, toutes celles et ceux qui ont contribué à tous ces efforts.

Pour autant, nous n'en n'avons pas terminé pour avec la pandémie.

D'abord, parce que des dizaines de milliers de nos compatriotes sont touchés par ce qu'on appelle le « COVID long » dont les symptômes – qui sont, la perte de goût, de

l'odorat, l'épuisement, la dégradation de la santé mentale, font l'objet d'une prise en charge spécifique.

Ensuite parce que, nous le savons, il nous faudra vivre avec le virus et ses variants jusqu'à ce que la population mondiale dans son ensemble soit immunisée. Et c'est pour cela que d'ailleurs dès le début, la France s'est engagée pour donner des doses aux pays les plus pauvres et les pays en voie de développement. Nous sommes au rendez-vous de cette solidarité internationale et nous continuerons de le faire.

Nous n'en n'avons pas terminé parce qu'à court terme, l'Organisation Mondiale de la Santé le dit, la cinquième vague a commencé en Europe. Au Royaume-Uni et en Allemagne, plus de 30 000 nouveaux cas supplémentaires sont enregistrés chaque jour. Et si, grâce à vos efforts, la situation en France est plus favorable, l'augmentation de 40% en une semaine de notre taux d'incidence et la remontée des hospitalisations sont des signaux d'alerte. De même que la situation dans certains territoires d'Outre-mer où la vaccination demeure encore insuffisante dans bien des cas, et qui ont beaucoup souffert ces derniers mois. Je veux ici leur dire à nouveau la solidarité nationale et leur dire que tout continuera d'être fait, comme depuis le début de la crise.

Tout cela doit nous conduire à la plus grande vigilance et nous pousser à agir.

Parce que nous avons fait le nécessaire pour nous protéger, nous pouvons continuer à maîtriser la situation si chacun d'entre nous prend sa part.

Mon premier message est ainsi un appel. Un appel à l'esprit de responsabilité des six millions d'entre vous qui n'ont encore reçu aucune dose de vaccin.

Vaccinez-vous. Vaccinez-vous pour vous protéger. La vaccination est ouverte à tous sauf aux enfants de moins de 12 ans. Je rappelle qu'une personne vaccinée a 11 fois moins de chances de se retrouver à l'hôpital en soins critiques. Je rappelle aussi que des milliards d'individus sur la planète ont déjà eu le vaccin et que nous avons maintenant déjà un certain recul.

Vaccinez-vous pour pouvoir vivre normalement : avec le vaccin, il vous sera possible d'obtenir un pass sanitaire et ainsi de vous rendre librement dans les cafés, les restaurants, les lieux de culture, de sport, de loisirs sans tests PCR.

Être libre dans une Nation comme la France implique d'être responsable et solidaire. Je compte donc sur vous.

Face au regain de l'épidémie, les plus vulnérables sont nos aînés et ceux qui souffrent d'obésité, de maladies cardio-vasculaires, de maladies respiratoires ou de diabète sévère.

Toutes les études montrent en effet que 6 mois après le vaccin, l'immunité diminue et donc le risque de développer une forme grave réaugmente.

La solution à cette baisse d'immunité est l'injection d'une dose de vaccin supplémentaire : ce qu'on appelle, le rappel.

Une campagne a été lancée depuis la fin de l'été pour tous les plus de 65 ans et les plus fragiles, il nous faut aujourd'hui l'accélérer.

Si vous avez été vacciné il y a plus de six mois, je vous appelle à vous protéger en prenant rendez-vous, dès maintenant, auprès d'un centre de vaccination, de votre médecin ou de votre pharmacien. Il est possible de faire ce rappel en même temps que le vaccin contre la grippe.

À partir du 15 décembre, il vous faudra justifier d'un rappel pour prolonger la validité de votre pass sanitaire.

Les personnes qui ont moins de 65 ans voient aussi la protection conférée par le vaccin diminuer au fil du temps. D'ailleurs au moment où je vous parle, plus de 80% des personnes en réanimation ont plus de 50 ans. C'est pourquoi une campagne de rappel sera lancée à partir du début du mois de décembre pour nos compatriotes âgés de 50 à 64 ans.

Nous avons saisi les autorités scientifiques afin qu'elle puisse nous indiquer dans les tous prochains jours les modalités pratiques et les échéances à suivre. De la même manière que nous avons organisée, vous vous en souvenez sans doute, durant le premier semestre, la campagne de vaccination.

Le vaccin, pour efficace soit-il, ne suffit pas.

Dans ce contexte de reprise épidémique, il nous faut en même temps redoubler de vigilance.

Tous les assouplissements un moment envisagés seront donc reportés pour conserver les règles actuellement en vigueur. Même si je sais combien cela est difficile, le port du masque à l'école sera donc pour le moment maintenu.

L'application des gestes barrière qui protègent autant contre le COVID19 que contre les maladies contagieuses de l'hiver, doit aussi faire l'objet d'une attention accrue. Nous avons tous un peu relâché nos efforts, et c'est bien normal. Il faut donc les reprendre.

Les contrôles pour l'application du pass sanitaire dans les établissements concernés et pour les entrées dans les ports, les aéroports, les gares, seront renforcés.

Et nous continuerons, comme nous avons toujours fait, à adapter nos décisions territoire par territoire en fonction de l'évolution de l'épidémie.

C'est donc grâce à la vaccination, au pass sanitaire, aux gestes barrière que nous pourrons continuer de vivre, ne pas restreindre d'autres libertés et ne pas refermer des activités.

Enfin, c'est parce que la France a très tôt misé sur la recherche sur les traitements, et que nous avons su en commander très en amont, que nous bénéficierons d'une nouvelle arme pour lutter contre le virus avec l'arrivée dès la fin de l'année des premiers traitements réellement efficaces contre les formes graves de COVID 19.

Durant cette période, notre Nation s'est toujours attachée à protéger chacun de nous sur le plan éducatif, économique et social.

Nos enfants : nous avons été l'un du pays du monde qui a le plus ouvert ses écoles.

Nos jeunes : nous avons accompagné les étudiants avec le repas à un euro, et des aides spécifiques pour les boursiers.

Les plus précaires : grâce à une politique d'hébergement social inédite et aux aides exceptionnelles versées, nous avons évité à près d'un demi-million de nos compatriotes de basculer dans la pauvreté.

Nos artistes, artisans, indépendants, salariés, entrepreneurs ont été accompagnés avec le chômage partiel, les prêts garantis par l'Etat, le fonds de solidarité et de nombreuses aides sectorielles.

Nous continuons et continuerons d'adapter nos réponses en fonction des besoins, c'est pourquoi, par exemple, les prêts garantis par l'Etat seront prolongés jusqu'en juin 2022.

Nous avons aussi soutenu nos soignants. Nos soignants qui ont tant donné durant la crise et éprouvent aujourd'hui une légitime fatigue. Ils ont été augmentés de 200 à 400 euros nets par mois en moyenne. 500 établissements hospitaliers vont être restaurés, des milliers de maisons de retraite rénovées grâce à un effort sans précédent de 19 milliards d'investissement partout sur le territoire. Ces mesures, qui s'ajoutent à beaucoup d'autres comme la fin du *numerus clausus* pour les médecins ou l'augmentation du nombre de postes d'infirmiers font que jamais depuis la création de la Sécurité sociale, nous n'avons autant investi dans la santé. Il le fallait.

Il le fallait après des décennies d'abandon, de sous-investissements, mais il nous reste, je le sais, encore beaucoup à faire.

Cette stratégie du quoiqu'il en coûte couplée aux 100 milliards du plan de relance que nous avons décidé grâce à notre initiative européenne, nous a permis, non seulement de résister à la crise mais de rebondir plus fort aujourd'hui.

Notre croissance dépasse les 6%, la France est en tête des grandes économies européennes. Le chômage est au plus bas depuis près de quinze ans, et nous sommes l'un des seuls pays du monde où le pouvoir d'achat a continué à progresser, en moyenne, et où la pauvreté n'a pas augmenté. Nous avons réussi cela en maîtrisant nos dépenses publiques, puisque notre déficit sera inférieur à 5% de notre PIB dès cette année.

Tout cela c'est le fruit de nos choix collectif et c'est aujourd'hui encore, que nous devons prendre de nouvelles décisions pour rester maîtres de nos vies comme citoyens et maîtres de notre destin comme Nation pour les années qui viennent. Oui, car nous avons devant nous une forme d'accélération du monde, des grandes décisions qui sont à prendre.

D'une part, notre situation économique reste toujours à consolider dans un monde où les tensions sur les approvisionnements et les coûts des matières premières et de l'énergie, génèrent pénuries et inflation. Je sais que beaucoup d'entre vous le vivent.

D'autre part, parce que nous ne devons pas viser seulement 7% de chômage, mais bien le plein emploi. Nous sommes en train progressivement tous ensemble de faire en sorte que chaque Française, chaque Français, puisse, par son travail, construire sa vie, mener à bien ses projets.

Notre économie crée des emplois comme jamais. Au point que, dans des secteurs comme la restauration, le BTP, les services, l'artisanat ou l'industrie, tous les entrepreneurs me disent peiner à recruter aujourd'hui.

Au moment où 3 millions de nos compatriotes se trouvent encore au chômage, cette situation heurte le bon sens.

Pour la dépasser, pour faire en sorte que toutes les offres d'emplois soient pourvues, nous devons agir sur tous les fronts.

Depuis quatre ans, le travail paie mieux avec l'augmentation de la prime d'activité de 100€ au niveau du SMIC, avec la défiscalisation des heures supplémentaires et des pourboires, avec des baisses d'impôts inédites. Par rapport au début du quinquennat, c'est au minimum 170 euros de pouvoir d'achat par mois en plus pour les bas salaires. Il faudra dans les années à venir poursuivre ces choix, et financer notre modèle social en taxant moins le travail encore.

Nous avons aussi beaucoup formé.

Avec 15 milliards d'euros mobilisés depuis 2017, jamais autant de moyens n'avaient été engagés pour la montée en compétences des moins diplômés et des demandeurs d'emplois.

Pour notre jeunesse aussi, nous avons déployé un effort spécifique, avec la réforme de l'apprentissage et de l'alternance, atteignant en ce moment même des chiffres records, et grâce au plan 1 jeune 1 solution, nous avons aidé 3 millions de jeunes à trouver une formation, ou un emploi ou un accompagnement. Ce qui fait qu'au moment où je vous parle, le taux de chômage pour les jeunes est au plus bas depuis plus de quinze ans.

Pour les 500 000 jeunes sans emploi et les moins qualifiés, j'ai annoncé dans la lignée de ce que je vous avais dit le 12 juillet dernier, le lancement pour le 1er mars 2022 du Contrat Engagement Jeune.

Un Contrat et non un Revenu parce qu'aux droits que nous ouvrons – à avoir 20 heures de suivi intensif, une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros - correspondent des devoirs – devoir d'assiduité, devoir de suivre les formations proposées et de s'engager pleinement.

Plus largement, pour que le travail permette de vivre dignement et paie toujours davantage que l'inactivité, nous conduisons en ce moment même une indispensable réforme de l'assurance chômage.

Depuis un mois, les règles ont commencé à changer pour rendre la reprise du travail plus attractive dans tous les cas.

Et à partir du 1er décembre de cette année, une nouvelle étape va s'engager : il faudra avoir travaillé au moins 6 mois dans les deux dernières années pour pouvoir être indemnisé, alors qu'aujourd'hui les droits au chômage sont ouverts au bout de quatre mois de travail.

Enfin, Pole Emploi passera en revue les centaines de milliers d'offres d'emploi disponibles sans réponse dès les prochaines semaines.

Les demandeurs d'emplois qui ne démontreront pas une recherche active verront leurs allocations suspendues.

Le 12 juillet dernier, j'avais évoqué devant vous la nécessaire réforme des retraites.

La situation sanitaire que nous vivons et qui est en train de se dégrader partout en Europe, le souhait unanime exprimé par les organisations syndicales et professionnelles de concentrer les efforts sur la reprise, le besoin de concorde dans ce moment que vit notre Nation, font que les conditions ne sont pas réunies pour relancer aujourd'hui ce chantier.

Pour autant, notre volonté de sauver notre modèle par répartition et d'en corriger les inégalités n'a pas changé.

Ce 1er novembre, la retraite minimale pour les agriculteurs, qui est attendue depuis si longtemps, est entrée en vigueur.

Et dès 2022, il faudra, pour préserver les pensions de nos retraités et la solidarité entre nos générations, prendre des décisions claires. Elles feront légitimement l'objet de débats démocratiques indispensables. Mais elles devront suivre à mes yeux des principes simples.

Travailler plus longtemps en repoussant l'âge légal.

Aller vers un système plus juste en supprimant les régimes spéciaux, en harmonisant les règles entre public et privé et en faisant en sorte qu'au terme d'une carrière complète, aucune pension ne puisse être inférieure à 1 000 euros.

Aller enfin vers plus de liberté, c'est-à-dire permettre de partir en retraite progressivement, d'accumuler des droits plus rapidement pour celles et ceux qui le souhaitent, d'encourager le travail au-delà de l'âge légal, aussi, pour celles et ceux qui en ont envie.

La retraite ne doit être ni une contrainte ni une angoisse, mais un choix plus libre, plus simple, plus lisible.

Aujourd'hui comme hier, vous le voyez, le travail continue donc d'être notre boussole, le fil rouge de notre action.

Non seulement parce que pour chacun d'entre nous, c'est le travail qui nous permet de créer des liens, d'augmenter notre pouvoir d'achat, de progresser tout simplement dans la vie en accédant à la propriété, en protégeant notre famille, nos proches, en concrétisant nos projets.

Mais aussi parce que sur le plan collectif, le travail de tous est ce qui nous permet, en tant que Nation, de faire nos choix, et de garantir notre indépendance.

C'est par le travail, et par plus de travail, que nous pourrions préserver notre modèle social, nos retraites, la prise en charge des malades, l'accompagnement des familles, la meilleure inclusion à l'école, au travail ou dans des structures adaptées pour les personnes en situation de handicap.

C'est par le travail aussi que nous permettrons à nos aînés de vivre plus longtemps chez eux ou d'être mieux accompagnés. Une cinquième branche de la Sécurité Sociale a été créée, elle sera pleinement mise en œuvre dans les mois qui viennent, et d'ici au 1er janvier, les professions du soin et de l'aide à domicile auront vu leurs salaires revalorisés. Nous sommes

en train collectivement, en ce moment même, malgré la pandémie, de construire pas à pas un véritable service public de l'autonomie pour nos aînés. Nous le finançons et le financerons par davantage de travail.

C'est par le travail de tous que nous pourrons continuer de rendre notre Etat plus solide.

Nous avons depuis 2017 recruté 10 000 policiers et gendarmes, nous avons substantiellement augmenté le budget de la Justice, d'une manière inédite.

Les résultats sont là : 36 attentats terroristes déjoués, la baisse d'un quart du nombre de cambriolages et de vols de véhicules, des saisies et des arrestations record en matière de trafic de drogue.

Mais très clairement, nous sommes lucides sur le travail qu'il reste à faire. La violence, de retour dans toutes les sociétés occidentales, exige d'aller plus loin.

Nous devons ainsi poursuivre et renforcer nos actions pour lutter contre les violences faites aux femmes, pour mieux protéger nos enfants.

Et dans le prolongement des travaux du Beauvau, une loi de programmation pour nos sécurités intérieures est en cours de discussion. Elle sera présentée au premier trimestre 2022 et donnera plus de moyens et allégera les contraintes bureaucratiques de nos forces de l'ordre.

Nous avons aussi lancé les Etats Généraux de la Justice qui, réunissant tous les acteurs, déboucheront au printemps sur des mesures fortes à la fois pour que la Justice soit rendue plus vite et que les peines prononcées soient réellement exécutées.

C'est par le travail de tous enfin que nous pourrons bâtir notre indépendance énergétique.

Nous vivons chaque jour les conséquences de la situation actuelle : le plein plus cher à la pompe, la facture de gaz et d'électricité qui augmente. Ce que nous vivons ces dernières semaines nécessite des réponses d'urgence. C'est pour cela d'ailleurs que le Gouvernement a bloqué les prix du gaz, C'est aussi pour cela que ceux d'entre vous qui gagnez moins de 2000 euros nets par mois, allez recevoir une indemnité inflation exceptionnelle de 100 euros.

Mais si nous voulons payer notre énergie à des tarifs raisonnables et ne pas dépendre de l'étranger, il nous faut toute à la fois continuer d'économiser l'énergie et d'investir dans la production d'énergie décarbonée sur notre sol.

C'est pourquoi, pour garantir l'indépendance énergétique de la France, pour garantir l'approvisionnement électrique de notre pays et atteindre nos objectifs, en particulier la neutralité carbone en 2050, nous allons, pour la première fois depuis des décennies, relancer la construction de réacteurs nucléaires dans notre pays et continuer de développer les énergies renouvelables.

Ces investissements nous permettront d'être à la hauteur de nos engagements. Au moment où nous allons clôturer la COP 26 à Glasgow, c'est un message fort de la France.

Vous le voyez bien et nous le pressentons tous, dès à présent nous nous préparons à affronter les défis de l'avenir.

Car nous vivons une révolution profonde.

Avec la pandémie, nous avons éprouvé notre vulnérabilité : ce virus soudain a bloqué le monde entier.

Nous avons redécouvert notre dépendance vis-à-vis de l'étranger y compris pour des produits de première nécessité les masques, le paracétamol ou d'autres.

Nous avons réappris avec le vaccin que l'innovation pouvait tout changer et parfois en quelques mois avec une rapidité inédite.

En même temps, les grands enjeux d'avant la crise n'ont pas disparu : la protection de la planète, le défi démographique, le vieillissement, la montée des inégalités.

Nous avons donc d'une manière inédite, tant de décisions à prendre en même temps, tant d'investissements historiques à faire.

Pour relever tous ces défis, pour maîtriser notre destin, le marché seul ne suffit pas. Il faut assumer une intervention publique forte avec, dans quelques domaines clé, des investissements importants. Des investissements de la Nation, des investissements aussi de l'Europe.

C'est pour cela que j'ai lancé le plan France 2030, doté de 30 milliards d'euros sur cinq ans.

Pour investir dans 10 secteurs très porteurs d'avenir comme la décarbonation de l'industrie, le véhicule électrique, l'avion zéro carbone ou encore la culture, la santé, le spatial ou le maritime. Pour éduquer et former nos jeunes dans ces métiers d'avenir.

Pour sécuriser en France la production de composants et de technologies essentiels comme les semi-conducteurs, la robotique ou le cyber.

Notre objectif est clair : que les produits et les technologies qui feront l'économie, les emplois et en quelque sorte les vies de 2030 ne viennent pas seulement des Etats-Unis ou d'Asie, mais bien aussi de France et d'Europe.

Certains pensent ce rêve inatteignable.

Je crois tout le contraire. Je crois que cela relève même de l'ambition faisable, du volontarisme lucide, si aujourd'hui nous continuons de mener les réformes, les transformations et si nous investissons.

Oui, la France a les moyens de conforter ses positions de grande puissance éducative, industrielle, agricole. D'innover, de créer et produire en tenant nos objectifs climatiques et de biodiversité si nous investissons, si levons les freins à l'action, les complexités inutiles et les corporatismes.

Mais la France ne sera pas forte seule.

Les enjeux sont tels, dans le choc des puissances continentales qui se déploie sous nos yeux, que seule une entente européenne, solidaire et volontaire, peut apporter à chacun de nos pays européens, un relais et une force de frappe.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour mesurer combien nos intérêts se rencontrent et s'accordent.

C'est dans ce contexte du choc des puissances américaine, chinoise, russe et de déstabilisation de nombreuses zones du monde que notre pays aura dans deux mois la charge de présider l'Union européenne.

Car les orientations de l'Union ne sont pas lointaines ou évanescentes.

Elles sont même la trame de nos vies et des années qui viennent.

Sans l'Union européenne, nous n'aurions pas si vite disposé du vaccin.

Nos partenaires ne sont pas des étrangers. Sur ce continent qui nous a été donné par le destin, ils sont confrontés aux mêmes vagues, aux mêmes orages que ceux que nous rencontrons.

C'est donc avec eux que nous tâcherons dans les prochains mois de mieux affronter les défis qui sont les nôtres.

Ensemble, de mieux protéger nos frontières extérieures.

Ensemble, de continuer à rebâtir avec l'Afrique une relation de paix, de stabilité et de croissance.

Ensemble, de mieux réguler les géants du numérique.

Ensemble, de bâtir une stratégie crédible de réduction de nos émissions de Co2, compatible avec notre souveraineté industrielle et technologique.

Ce nouveau modèle d'investissement et de croissance auquel je crois pour la France et pour l'Union européenne est celui que je défendrai en votre nom dès janvier prochain en prenant la présidence de l'Union.

Mes chers compatriotes,

Nous avons surmonté ensemble ces derniers mois une conjonction inédite de crises – la pandémie, ses conséquences, le terrorisme, les désordres géopolitiques et j'en passe.

J'ai tâché à la cavalcade de retranscrire tout ce que nous sommes en train de faire et ce qu'il convient de conduire pour les mois à venir.

Mais durant tous ces mois, nous sommes restés soudés, fidèles à ce que nous sommes, profondément humains.

Alors je vois bien, je sens bien, j'entends bien, l'incertitude, les doutes, parfois la fatigue, quelque fois la colère, quand je viens à votre rencontre, qui se manifestent.

La période est difficile, pour beaucoup d'entre vous angoissante.

Mais regardez ce que nous avons réussi ces derniers mois en agissant ensemble. Unis. Nous avons réussi l'impensable.

Alors je vous le dis avec beaucoup de conviction, n'ayons pas peur !

Croyons en nous !

Croyons en la France !

En une France qui reste elle-même.

Forte de son histoire, de sa culture, de sa langue, de sa laïcité, de ce qui l'unit.

Forte de son esprit de résistance à la dilution dans un monde qui va, à la soumission, aux dogmes, aux obscurantismes, au retour du nationalisme.

Forte de sa volonté d'embrasser l'avenir et de continuer d'assumer sa part d'universel.

Croyons en nous, nous le méritons !

Vive la République.

Vive la France.

Déclaration 1 – 23/03/2020

Journaliste (J): Vous visitez ici un centre, un hôtel réquisitionné qui héberge des SDF. Nous avons croisé une dizaine de sans-abris dans notre trajet depuis l'Elysée jusqu'ici. Vous les avez sûrement vus. Est-ce que vous pensez qu'on arrivera à mettre à l'abri tous les sans-abris dans cette période de confinement ?

Emmanuel Macron (EM): C'est en l'objectif qui est le nôtre. Alors, après, il y a les difficultés de terrain que toutes celles et ceux qui travaillent au quotidien le connaissent, qui

sont les refus parfois, que certains peuvent opposer, les difficultés à s'insérer, à accepter le confinement. En tout cas, nous avons, quand je dis « nous », c'est la nation tout entière, c'est-à-dire, les services de l'Etat et je voulais ici remercier le ministre et le préfet de région. C'est également les collectivités territoriales, et l'ensemble justement, de nos maires, de nos élus, qui se mobilisent dans ce travail. Et ce sont toutes les associations qui font un travail absolument formidable, avec leur personnel professionnel, comme les bénévoles ; ça dépend des structures. Grandes associations, c'est le cas ici, avec Coallia, qui travaillent en partenariat avec La Ligue, qui gère cet hôtel en temps normal, et comme les structures plus petites. Il y a une mobilisation de toute la nation pour pouvoir, justement, accueillir ces femmes et ces hommes qui vivent dans la rue. Aujourd'hui, il y a 160 000 personnes qui, chaque nuit, quasiment, sont logées, accueillies dans nos structures. Près de 160 000. Et nous avons sur la France entière, créé ces derniers jours près de 3 000 places supplémentaires. Donc, il y a un effort massif qui est fait. Et ces chiffres-là ne prennent pas en compte d'ailleurs aussi, la réalité des personnes qui sont demandeurs d'asiles et qui sont encore dans d'autres réseaux qui sont gérés par le ministère de l'Intérieur et qui viennent s'ajouter à ce chiffre. Donc il y a une mobilisation absolument extraordinaire de la nation pour, justement, accueillir ces personnes qui sont en détresse. Pourquoi ? Parce qu'ils font partie des plus vulnérables que j'évoquais il y a quelques jours quand je me suis adressé aux Françaises et aux Français. Des personnes qui sont sans domicile fixe, qui sont parfois isolées, qui ont ces plus grandes difficultés, évidemment, peuvent aussi être touchés par le virus, et sont à protéger.

Pour ça, il faut une organisation collective, celle que l'Etat met en œuvre, supervise, ce partenariat, avec les collectivités, avec l'ensemble des associations. Mais il faut aussi la mobilisation des femmes et des hommes qui le font. Et je veux ici rendre hommage à l'ensemble, justement, de ces travailleurs sociaux, de ces femmes et ces hommes qui, avec beaucoup de courage, sont à la tâche. Et nous en parlions tout à l'heure, qui eh, ayant une famille, parfois ayant peur pour eux aussi, dans ce climat que nous connaissons, sont là pour accueillir celles et ceux qui en ont besoin. Et je veux leur rendre hommage. On a beaucoup rendu hommage, et c'est juste, au monde de la santé ces derniers jours. Et je veux redire ici le soutien de la nation tout entière pour nos soignants. Et avoir une pensée particulière, alors qu'hier, le premier médecin est décédé des suites du Covid-19 et que plusieurs autres ont suivi.

Message de solidarité de la nation tout entière au personnel du monde médicosocial, des femmes et des hommes qui travaillent dans les EHPADs, dans les centres médicosociales [aux]⁸. Mais il faut aussi avoir une pensée pour les femmes et les hommes qui, travailleurs sociaux, et bien permettent de protéger les plus précaires et euh de les aider à vivre cette période où il faut réduire les déplacements, où il faut aussi se protéger, savoir être à l'abri, respecter ces règles de distance. C'est un travail qui consiste à proposer un logement, à aller chercher à la rue pour mettre, justement, à l'abri, mais aussi à expliquer, à accompagner, à apprendre. Et donc, nous allons poursuivre cet effort. Mais je veux remercier l'ensemble des forces de la nation, qui permettent déjà de mieux protéger chaque jour les plus démunis d'entre nous.

J : Alors, évidemment, tous les Français s'interrogent sur les suites de ce confinement. Votre ministre va prendre la parole ce soir. Est-ce qu'il faut s'attendre à un allongement de la durée du confinement, c'est probable, et peut-être à un durcissement ? Et j'ajouterai, en voyant tout le personnel ici, qui accueille les sans-abris, qui va les chercher. Ils ont tous des masques, des masques de fortune ou des masques qu'on leur a donnés, quelques-uns qui manquent. Vous avez dit comprendre l'inquiétude de ceux qui les souhaitent. Est-ce que vous continuez à

^{8 8} Il y a quelques fautes de frappe ou d'orthographe dans les transcriptions des discours de Macron (publié par l'Elysée), que nous avons corrigé entre crochets.

penser que c'est inutile ? Et où en est-on sur les importations, la distribution de ces fameux masques ?

EM : Alors, sur ce sujet, vous avez raison. Nous sommes dans une situation qui est profondément nouvelle, et qu'on connaît depuis quelques jours. Et donc, la nation s'organise et c'est normal. Et toutes les nations, grandes ou petites, qui ont eu à vivre ce que nous traversons, ont eu une période d'adaptation. Vous savez, il y a quelques semaines, la Chine connaissait pour Wuhan et le Hubei, un moment comparable, même beaucoup plus dur. Et elle avait aussi des manques, des inquiétudes, que nous connaissons aujourd'hui.

La France, d'ailleurs, a fait alors geste de solidarité en apportant du matériel. Et aujourd'hui, nous avons, nous-mêmes, à nous organiser. C'est normal. C'est normal. Il faut le faire avec beaucoup de détermination, avec aussi beaucoup d'humilité et permettre d'organiser les choses. Ce qui a été fait par le gouvernement, c'est de privilégier les soignants et les plus exposés. C'est normal compte tenu du stock, des capacités, de la visibilité qui est la nôtre pour ne jamais être en situation de rupture de masques et de matériel de protection pour les soignants et les plus exposés. Nous sommes en train d'organiser les choses pour se donner de la visibilité dans la durée, permettre de voir et de mettre de plus en plus de masques à celles et ceux qui sont exposés. Le ministre de la Santé a rappelé samedi, la doctrine pour les personnels qui travaillent dans les EHPADs. Et il y a aussi eu des masques qui ont pu être mis à disposition, les jours derniers, justement, pour les personnes qui travaillent dans ces centres d'accueil pour les plus démunis et les personnes qui sont sans domicile fixe. Dans quelques heures, le ministre de la Santé s'exprimera. Il s'exprimera à la suite du travail qui a été fait par les principales agences compétentes, en matière, justement, de prescriptions, de médicaments et de santé publique, le Haut conseil de la santé publique et l'ANSM, sur tout ce que vous avez entendu ces derniers jours, sur des traitements possibles. Il le fera, là aussi, à la lumière d'une parole scientifique. Et c'est l'objet de son expression de 19h00.

Et ce soir, le Premier ministre, pourra répondre également à ces questions, celles que vous évoquez là et plus largement. Et reviendra sur les règles du confinement. Je crois que nous sommes rentrés, il y a maintenant près de 8 jours dans cette organisation de la vie collective, qui suppose de réduire les contacts, de réduire les déplacements à quelques règles minimales. Le Premier ministre expliquera, ce soir, les décisions prises par le gouvernement, pour que ce soit mieux respecté et précisé. Voilà.

En tout cas, je veux ici, à nouveau, vraiment, remercier toutes, tous ces travailleurs et ces travailleuses sociales et sociaux qui sont à pied d'œuvre. C'était, vous étiez là, très émouvant et réconfortant, de voir ces femmes et ces hommes qui sont engagés. Et ça me rend très optimiste pour notre nation. Je sais que beaucoup de nos concitoyens vivent parfois avec beaucoup d'anxiété ou de difficulté cette période où on change les règles, où on doit davantage rester chez soi, où on interagit moins. Je sais que c'est difficile. Je sais qu'on en sortira plus fort, parce qu'on saura se montrer solidaires. Responsables et solidaires. Voilà. Et chacun à sa part de responsabilité, chacun a aussi sa part d'aide à l'autre. Après, les scientifiques nous apporteront des réponses dans les jours prochains. Nous aurons des décisions à prendre. Et en temps voulu, je reparlerai à la nation pour aussi dire les nouveaux délais et les règles à venir. Nous nous sommes donnés 15 jours, et nous devons apprécier les choses en fonction de l'évolution de l'épidémie et de notre connaissance de celle-ci. Merci beaucoup.

Merci à vous.

Emmanuel Macron (EM): Rebonjour à tous et toutes

Donc, nous sommes à Bracieux cet après-midi aussi pour et avant tout pour, dans ce contexte de montée du virus à nouveau, je crois envoyer un message le plus clair possible à nos aînés.

En effet, le virus, on le sait, touche tout particulièrement les Françaises et les Français, enfin, nos concitoyens, et c'est vrai dans tous les pays du monde, qui ont plus de 65 ans. Si on fait le bilan de la première vague du virus, 92% des décès sont à déplorer chez les plus de 65 ans et l'âge médian est de 82 ans. Et donc, la vigilance est requise et nous savons que ce virus n'est pas le même et beaucoup plus dangereux, lorsqu'on est plus âgé, c'est vrai aussi lorsqu'on a certaines pathologies, certaines faiblesses qu'on appelle les facteurs de comorbidité. Nous sommes dans une période où le virus circule à nouveau rapidement dans certaines régions plus que d'autres, mais, en tout cas, est présent sur le territoire national, et j'ai eu l'occasion de le dire, nous avons une stratégie qui a 4 leviers principaux, dont l'un d'entre eux est de protéger au maximum nos aînés. Et c'est là-dessus que je voulais insister aujourd'hui.

La première chose, c'est par le respect des gestes barrières, les précautions, que nos aînés plus encore que les autres doivent continuer de prendre. Beaucoup de nos concitoyens qui ont plus de 65 ans ont une vie active. Qu'ils travaillent, qu'ils soient bénévoles dans des associations, nous l'avons d'ailleurs évoqué ici même avec Madame la ministre et M. le directeur de l'établissement, beaucoup des bénévoles d'associations qui viennent ici sont eux-mêmes des séniors. Et donc, il est important que ces associations continuent à fonctionner, qu'ils continuent à avoir leur vie, parce que, vivre avec le virus c'est cela, mais en redoublant de précautions. Le masque, le gel hydroalcoolique, les distances, les précautions aussi dans les moments de sociabilité ou avec la famille. Et donc, je veux ici rappeler les précautions qui sont demandées à chacune et chacun pour pouvoir continuer à avoir son activité, parce que nous avons besoin de nos aînés qui sont au travail, de nos aînés qui sont dans des associations et qui font partie de la vie de la cité.

Ensuite, certains de nos aînés, évidemment, sont plus fragiles encore, plus âgés ; en situation de dépendance avec des pathologies physiologiques et cognitives qui les rendent encore, si je puis dire, plus vulnérables au virus. Beaucoup d'entre elles et beaucoup d'entre eux, sont ou à la maison accompagnée ou dans des établissements, comme celui que nous avons visité aujourd'hui, et donc, qu'on appelle les EHPAD.

Nous avons eu à résister durant la première vague du virus avec, on le sait, des établissements qui ont parfois été très durement touchés, mais aussi avec des mesures qui ont été prises qui ont été très dures où nous avons isolé les personnes âgées, où nous avons beaucoup restreint les contacts avec la famille, avec les proches et qui ont parfois été très dures quand d'autres pathologies étaient là ou avec des personnes qui se sont laissé aller dans ce qu'on appelle les syndromes de glissement.

Je veux d'abord vraiment remercier et saluer la mobilisation, le travail de tous les professionnels qui ont été engagés dans cette bataille aux côtés des personnes âgées. Evidemment, les responsables d'EHPAD, les médecins, infirmiers, infirmières, aides-soignantes, les aides à domicile, les auxiliaires de vie, l'ensemble des structures, d'ailleurs associatives et professionnelles qui accompagnent que ce soit à la maison ou dans des établissements spécialisés, nos aînés et l'ensemble des collectivités territoriales qui sont engagées dans ce travail. Je veux saluer vraiment l'exemplarité de cet établissement et son directeur qui ont formidablement œuvré lors de la première vague.

Maintenant, dans la situation où nous sommes, que devons-nous faire ? Eh bien, trouver l'organisation, si je puis dire, la plus proportionnée et juste. Qu'est-ce que ça veut dire ?

Ça veut dire,

Un ; tester, de manière régulière, les soignants et toutes celles et ceux qui sont en contact avec les résidents. Et ça, nos agences régionales de santé avec les professionnels mettent en place un dispositif et il doit être au plus proche du terrain, adapté, pour permettre justement, que celles et ceux qui sont exposés aux personnes les plus vulnérables aient été testés et ne soient pas porteurs du virus.

Deux ; avoir des règles drastiques évidemment pour tous les soignants et les professionnels qui vont au domicile ou sont en établissement, mais c'est ce qu'on demande aussi aux familles. Et on a pu l'évoquer, il y a tout un travail de pédagogie à faire avec les familles durant cette période.

Trois ; tous les intervenants extérieurs doivent faire l'objet aussi de ces précautions, des gestes barrières et, au maximum, de tests. Mais nous ne souhaitons pas collectivement isoler à nouveau nos aînés. Et je crois que c'est très important dans cette phase dans laquelle nous rentrons, je veux aussi le dire très clairement, nous allons accompagner les responsables d'établissements pour que des règles soient édictées qui permettent, justement, une réaction proportionnée. Et, en prenant toutes les précautions que je viens de dire, de permettre de continuer à voir la famille, celles et ceux qu'on aime, à continuer à avoir avec, évidemment des restrictions, comme on le sait le virus circule beaucoup, mais un minimum d'activité, de continuer à avoir des interactions, parce que c'est aussi cela, la vie. Et donc, la ministre va d'ailleurs tenir dans les prochains jours, avec l'ensemble des professionnels du secteur, que ce soient établissements ou professionnels à domicile, avec aussi des responsables, justement, de l'éthique pour aider à donner, si je puis dire, un cahier des charges et accompagner. Mais je veux vraiment saluer le formidable engagement de tous nos professionnels soignants et d'encadrement et des familles, parce que, la solution, c'est au plus près du terrain qu'on la trouve avec du bon sens, le respect des règles sanitaires et beaucoup d'amour, mais nous ne vaincrons pas le virus en isolant nos concitoyens. Donc, c'est dans cet accompagnement, ce chemin de crête, que nous allons, collectivement, avancer.

Et puis, le dernier message que je voulais livrer, et je crois que cet établissement, sans doute, le montre de manière absolument exemplaire, c'est que nous avons collectivement à réinventer notre réponse au vieillissement, au grand âge. C'est le travail de Mme la ministre au côté du ministre de Solidarité et de la Santé, Olivier Véran.

En effet, ce virus nous a, au fond, réappris parfois à vivre avec la mort, réappris notre vulnérabilité. Il nous a aussi montré qu'on était plus vulnérables à un certain âge, et il nous a conduit à regarder, peut-être plus ce qu'on avait l'habitude de le faire jusqu'alors en face, le vieillissement de la population dans lequel nous avons, justement, à évoluer.

On vit de plus en plus vieux, dans nos sociétés, et nous devons nous en féliciter, parce qu'on prévient mieux, parce qu'on soigne mieux, mais ça suppose aussi d'adapter notre réponse. Et ce sera au cœur de ce que, dans les prochaines semaines, nous allons, avec la ministre lancer, le Laroque de l'autonomie. Laroque faisant référence à la rue qui abrite ces ministères et ces travaux, faisant référence aussi à une figure tutélaire, si je puis dire, de nos acquis sociaux et de l'Etat providence français.

Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que nous allons dans les prochains mois bâtir une loi, et j'aurai l'occasion d'y revenir et de me réexprimer dans les prochaines semaines sur ce sujet avec plus de détails, mais où on va permettre, avec l'ensemble des professionnels, au fond, d'investir dans le grand âge. Non pas une loi pour donner des grands principes, mais une loi très concrète qui, pour les prochaines années, va nous permettre de construire ce nouvel édifice dont notre nation a besoin.

Ça veut dire revaloriser des métiers qui ne sont pas suffisamment valorisés.

Ça veut dire trouver les meilleures organisations. On a eu ici un exemple formidable. Donner plus de liberté aux acteurs de terrain. Leur permettre de décloisonner les choses, de mieux travailler entre les établissements, l'hospitalisation à domicile, la réponse, justement, au domicile, avec la présence soit d'auxiliaire de vie, soit d'assistants et d'assistantes sociales et d'aides-soignants, d'avoir une réponse qui va de la prévention au médical. Et donc, ce décloisonnement est absolument essentiel. Et puis, c'est un travail de réorganisation et de réinvestissement qui passe par de l'innovation d'organisation, qui passe par de l'innovation en termes de domotique, mais qui est de savoir comment nous redonnons une place à nos aînés pour vivre heureux dans la société. Et c'est ça qui est très important.

Au maximum avec leur famille, aussi longtemps qu'ils le souhaitent et que les familles le souhaitent, en couple ou à domicile, et quand c'est nécessaire, soit par intermittence soit, ensuite, de manière durable dans les établissements adaptés.

Cette réponse, c'est la loi que nous souhaitons prendre dans les prochains mois. Il y avait un très gros travail qui a été fait. C'est une réponse globale, extraordinairement ambitieuse, mais je crois aussi que c'est un des éléments de la relance dont notre pays a besoin en sortie, justement, de cette crise, et dans la durée.

Voilà les quelques éléments que je voulais dire et sur lesquels je voulais insister après ce déplacement. Nous sommes à un moment où, évidemment, le soin pour nos aînés, l'accompagnement est essentiel parce que nous revivons une accélération du virus et nous savons qu'ils sont très vulnérables. Je vais maintenant répondre à vos questions.

Journaliste (J) : Monsieur le président, vous parlez d'une loi dans les prochains mois. Les soignants que vous avez entendus ici, eux, voudraient que ça aille très vite. Je parle de cette fatigue qui commence à poindre et des moyens qui manquent toujours. Est-ce qu'avant la fin de l'année, cette loi pourrait être sur les rails ?

EM : Alors...

J : Et puis, un petit mot aussi, vous avez parlé aux résidents de ces EHPAD qui ont eu l'impression, parfois, d'être soumis à beaucoup de sacrifices dont le manque de visites familiales. On voit qu'à Nice, les visites ont été suspendues, interdites. Est-ce qu'on peut vraiment empêcher d'en arriver là à nouveau si jamais la situation sanitaire se dégrade ?

EM : Alors, sur votre deuxième question, je l'évoquais, au maximum, on va tout faire avec les professionnels pour le faire. D'abord, je pense qu'il est très important qu'on protège au mieux les EHPAD par les tests des soignants, par les tests réguliers et une politique très adaptée. On l'a dit aussi, on est en train de développer de nouveaux tests. Le test oropharyngé, pardon de rentrer dans la technique, qui est moins intrusif que le nasopharyngé, permet, justement, en passant par la bouche, d'être plus supportable pour les personnes les plus âgées. On a le test salivaire qui arrive, dont la sensibilité n'est pas la même. On va en préciser l'usage dans les prochaines semaines avant de le déployer. Mais cette stratégie de tests nouvelles [nouveaux], évidemment, elle aura les EHPADs, mais aussi je n'oublie pas tous les professionnels qui vont au domicile pour mieux protéger. Et donc, vous savez, j'ai toujours la même philosophie, si on arrive à mieux tester, accompagner et mettre à l'abri ceux qui sont malades, on relâche, on peut permettre d'avoir une contrainte moins forte sur tous les autres.

Donc pour moi, la clé, c'est d'aider tous les établissements et les professionnels à être mieux testés, à prévenir pour que les personnes les plus âgées ne soient pas infectées par le virus.

Ensuite, il y a des cas quand le virus circule très fortement ou que l'établissement commence à être touché où il faut mettre en place des stratégies. Ça, on en a parlé avec monsieur le directeur. Elles doivent être d'abord définies localement et au maximum. Ensuite, c'est permettre, là aussi, d'isoler, lorsque c'est possible, celles et ceux qui sont infectés, mais jusqu'au bout et le maximum de temps possible, il faut permettre à nos concitoyens qui sont en EHPAD de continuer à avoir des interactions.

Alors, ça peut être soit en maintenant des visites avec certaines contraintes, soit en permettant à des extérieurs d'intervenir en étant testés et en prenant les précautions. Ça peut être aussi quand les cas sont encore plus durs et que le virus circule trop fortement avec de la visio, avec les moyens technologiques qui protègent. C'est du cas par cas, c'est du local, mais oui, ce que nous sommes en train de mettre en place, c'est une organisation qui permettra d'éviter la réponse radicale, massive que nous avons eue en mars, avril. A un moment où on connaissait moins le virus, où on avait beaucoup moins de tests disponibles, et où, en effet, pour protéger nos aînés, on a parfois imposé des règles très restrictives qui ont eu des conséquences. Qui ont eu des conséquences sur le psychique, qui ont eu des conséquences sur d'autres pathologies.

Ensuite, sur la loi. D'abord, je veux dire que, pour beaucoup de professionnels, sur tout le secteur public, en particulier qui dépend de l'Etat, les décisions qui ont été prises dans le Ségur touchent les professionnels du secteur. Et donc, dans le Ségur de la santé, et vous le savez, c'est huit milliards d'investissements chaque année, c'est des revalorisations, là aussi, sur les salaires, ce sont des engagements de réembauches. Le secteur public est touché par ces mesures, et on aura des réponses très claires qui permettront de toucher les professionnels qui sont concernés sur cette partie de la réponse.

Néanmoins, ce qui est attendu, c'est beaucoup plus large. C'est une cohérence de réponses face au vieillissement et au grand âge. Comme je l'ai dit : réorganisation, revalorisation de métiers, recrutements aussi, on en a parlé, là aussi, avec monsieur le directeur. Et ça, c'est stratégie ensemble, il y a eu beaucoup de travaux qui ont été menés par les parlementaires, par des rapports d'études, c'est une consultation express qu'on doit conduire maintenant pour finaliser ce travail, parce qu'il y a énormément d'acteurs et de collectivités locales qui sont concernés. Et l'objectif est de pouvoir présenter, dès le début de l'année prochaine, un texte de loi.

Donc voilà, les délais qui sont raisonnables. Moi, j'assume aussi cela, et je l'ai toujours dit. C'est pas parce que nous avons le virus qui circule qu'on doit suspendre les projets. Vous savez, beaucoup de gens m'ont dit : « Arrêtez tout. Arrêtez tout. Finalement, on ne fait que le COVID et la relance. » Je crois, au contraire, et on voit, d'ailleurs, la cohérence de tout cela que nous devons continuer de transformer le pays, de répondre aux défis, en particulier aux défis du vieillissement.

J : Monsieur le président, est-ce que vous confirmez qu'un conseil de défense sanitaire est prévu avant la fin de la semaine et quelles sont les mesures sur lesquelles vous travaillez pour faire face au regain de cette Covid?

EM : Ecoutez, le ministre des Solidarités et de la Santé aura à faire une conférence de presse et un point très précis suite, en effet, à un conseil de défense que nous tiendrons. Il le fera ou demain soir ou jeudi matin. Ce sera, je pense, annoncé en fin de journée ou demain matin. L'objectif est de continuer, et il le fera de manière hebdomadaire, à décliner notre stratégie.

Et donc, d'une part, à continuer de suivre l'évolution du virus et prendre de décisions de caractérisation des territoires en fonction de sa circulation. C'est le premier point, le premier pilier.

Deuxième pilier, de continuer à avancer sur la stratégie à l'égard de nos aînés, ce qu'on a fait aujourd'hui.

Le troisième pilier, ce sera la stratégie de test. Et vous savez combien c'est important. Et sur ce sujet en particulier, nous allons véritablement préciser les doctrines d'utilisation des différents tests.

Il fera aussi un point sur la réduction des files d'attente, parce que nous savons que on est l'un des pays d'Europe qui teste le plus, mais qui a en même temps beaucoup de demandes. Donc à chaque fois, on doit s'adapter à ça pour répondre au plus vite, parce que c'est un élément clé pour tester, permettre d'identifier les cas contacts et mettre à l'abri les personnes.

Et puis, il fera aussi un point sur le suivi hospitalier. Je pense que c'est extrêmement attendu en particulier dans certaines régions. Donc, plusieurs décisions seront prises dans les prochaines heures, qui seront communiqués par le ministre, soit mercredi soir, soit jeudi matin.

J : Merci beaucoup.

EM : Je vous en prie, madame.

J : J'ai deux petites questions. Est-ce que vous pourriez prendre des mesures à court terme pour aider les EHPAD ? Et la deuxième question, sur la question de mon confrère, est-ce que vous pensez que Paris, ou la [le] taux d'incidence est remonté au niveau de celui de Lyon, pourrait être concernés par les mesures ?

EM : Alors, le ministre aura à s'exprimer sur votre deuxième point, donc je vais pas préempter les annonces. Il a expliqué aussi les critères qui étaient les nôtres. Et c'est tout à fait normal. On a cette vigilance, cette précision et on essaie d'avoir une réaction proportionnée et adaptée.

Ensuite, comme je l'ai dit, oui, on a d'ores et déjà annoncé des mesures. Il y aura dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année prochaine, qui va arriver dans les prochains jours, des mesures d'ores et déjà de revalorisation salariale et de financement du secteur, qui sont justement afférentes à ce qu'on a appelé le Ségur de la santé. Les annonces ont été faites en juillet. Ça va se traduire dans la loi de financement de la Sécurité sociale. Et donc, avec une mise en œuvre dès le premier janvier prochain et un vote dans les prochaines semaines.

Merci beaucoup, vraiment, je tiens à remercier le directeur et l'ensemble des personnels et des acteurs de cet établissement remarquable.

Directeur (D) : Merci monsieur le président.

EM : Merci à vous. Merci beaucoup.

Emmanuel Macron (EM) : Bonjour à vous.

Journaliste (J) : Nous avons entendu vos annonces ce matin concernant l'ouverture de la vaccination aux plus de 70 ans à partir de samedi. Mais aurez-vous les doses nécessaires pour le faire ?

EM : Je vais essayer de faire un point de situation, si je puis dire, parce que nous sommes quand même dans cette bataille, et je sais l'inquiétude de nos concitoyens, la lassitude aussi, parfois.

Le virus est très présent sur le sol français. Il est très présent partout en Europe. Aujourd'hui, avec une épidémie, vous l'avez vu ces derniers jours, ces dernières semaines, qui est de plus en plus forte - 16 départements qui étaient particulièrement surveillés, ont changé de catégorie depuis ces jours derniers et le Gouvernement y a décidé des mesures plus restrictives. J'ai conscience de ce que cela fait peser sur nos concitoyens pour freiner la diffusion de l'épidémie, parce que le taux d'incidence est aujourd'hui très haut dans ces 16 départements et on a en plus des services hospitaliers qui sont surchargés, en particulier en réanimation. Et donc vraiment, j'appelle à la conscience collective sur ce sujet à faire extrêmement attention, le faire dans ces 16 départements particulièrement, mais partout sur notre sol national, avec le respect des mesures, en particulier pour le télétravail.

Je veux ici repasser un message très clair. Vraiment, je le demande instamment à tous les employeurs, à toutes les entreprises, à toutes les personnes qui peuvent faire du télétravail, il faut au maximum s'y mettre parce que notre objectif, c'est de réduire les contacts et les interactions pour freiner ce virus. Maintenant, le cœur de la bataille sur les prochaines semaines et les prochains mois, ce sera la vaccination.

Matin, midi et soir, je peux vous dire je serai mobilisé, le Gouvernement sera mobilisé et l'ensemble, je le sais, des professionnels soignants partout en France sera mobilisé dans cette bataille.

Donc la première chose, c'est d'avoir des doses - on se bat - d'avoir des doses, en particulier d'AstraZeneca qui aujourd'hui est un peu en-dessous de ses engagements à notre égard. Et donc, nous allons continuer de nous mobiliser. L'Union européenne est très mobilisée sur ce sujet et tout particulièrement nous avons des doses qui étaient dues qui n'ont pas été honorées et donc les prochains jours seront un combat pour essayer au maximum de les obtenir, poursuivre la pression de manière extrêmement forte et que ces contrats soient honorés. On va continuer à monter, à avoir de plus en plus de doses dans les semaines qui viennent et on va complètement, si je puis dire, changer de dimension à partir d'avril où ce nombre de doses sera croissant.

Deuxième chose, et je veux ici être très clair, la vaccination est une priorité nationale, il n'y a pas de jours fériés, il n'y a pas de week-ends pour la vaccination et donc nous devons dans tous les centres de vaccination qui sont ouverts sur le sol national vacciner au maximum, ouvrir, nous nous organisons avec le Gouvernement, pour que celles et ceux qui peuvent vacciner, infirmiers et infirmières, médecins, hospitaliers comme libéraux, sapeurs-pompiers, médecins à la retraite, étudiants soient mobilisés avec les autorisations, les moyens les plus

simples d'être rémunérés pour être présents dans ces centres. Mais il n'y a pas de trêve. Il n'y en aura pas jusqu'au bout.

Troisième message très simple que je veux vous faire passer sur la vaccination. Nous avons, vous le savez, deux vaccins qui sont, on appelle ARN messenger, c'est-à-dire le Pfizer et le Moderna, qui ont des conditions de conservation qui sont plus exigeantes et donc qu'on a réservés à ces centres de vaccination, partout sur le sol national. Nous allons continuer de vacciner dans ces centres avec ces vaccins, Pfizer et Moderna. Là aussi, on va continuer à monter et à augmenter le nombre de doses. J'étais ce matin dans un centre à Valenciennes qui a 1 000 doses par semaine et qui le fait parfaitement. Le centre de Valenciennes, on était avec Monsieur le maire à l'instant et le docteur qui le dirige, il va passer de 1 000 doses/semaine dès lundi prochain à quasiment 2 200 doses. Donc les choses augmentent, vous le voyez très fortement.

On a deux objectifs sur le Moderna et le Pfizer et donc sur les centres de vaccination. Le premier, c'est d'aller véritablement chercher tous nos concitoyens de plus de 75 ans qui n'ont pas encore eu de rendez-vous et ne se sont pas encore fait vacciner. Qu'est-ce qu'on va faire pour ceux-là ? À partir de ce samedi, on va ouvrir un numéro dédié pour que toutes les personnes qui parfois se sont découragées, n'ont pas réussi à avoir les rendez-vous, ont trop attendu puissent, en appelant ce numéro dédié, obtenir un rendez-vous prioritaire pour avoir, dans les prochaines semaines leur rendez-vous en centre de vaccination et se faire vacciner avec le Pfizer-BioNTech ou avec le Moderna.

La deuxième chose, c'est qu'on a d'autres centres qui nous disent "Nous, on a fait toutes les personnes de plus de 75 ans. On a réussi nos objectifs, mais du coup, on n'est plus rempli à plein. Et donc, à partir de ce samedi, nous avons décidé d'ouvrir à la vaccination pour les plus de 70 ans dans les centres de vaccination avec le Pfizer et le Moderna. Ça c'est les deux messages extrêmement importants pour les prochains jours qui vont nous permettre de continuer à bien vacciner les plus âgés et les plus fragiles et d'ouvrir un peu plus à la vaccination parce qu'on va avoir plus de doses et que ça correspond aux besoins des centres de vaccination. Petit rappel sur les centres de vaccination avec le Pfizer-BioNTech et le Moderna, nos soignants qui ont moins de 55 ans et qui donc ne peuvent plus se faire vacciner avec l'AstraZeneca, doivent aller dans ces centres. On en a d'ailleurs croisé beaucoup ce matin.

Ensuite, on a à côté de ça le vaccin AstraZeneca. Le vaccin AstraZeneca est un vaccin dont le conditionnement est différent, qui n'est pas ARN messenger, adénovirus, et celui-ci peut être diffusé dans nos pharmacies auprès de nos médecins libéraux, beaucoup plus simplement. C'est ce qu'on a décidé dès le début. Là aussi, nous allons avoir de plus en plus de doses. Les questions qu'il y a eu légitimement la semaine dernière ont conduit à suspendre la vaccination pendant quelques jours. Mais nous avons eu de la part des autorités sanitaires européennes, puis des autorités sanitaires françaises, une validation à nouveau non seulement de son efficacité, mais de la sécurité. Et donc, il a été rouvert suivant les recommandations de nos autorités sanitaires, aux personnes de plus de 55 ans qui sont porteuses et porteurs de risque, c'est-à-dire en priorité à nos concitoyens qui ont plus de 55 ans et qui ont une obésité, un diabète, de l'hypertension, entre autres. Cette vaccination est donc rouverte depuis vendredi. Elle repart et elle est ouverte auprès des médecins, infirmiers, infirmières libéraux aussi qui peuvent le faire et en pharmacie, et on souhaite continuer à la développer à travers tous ces canaux.

Vous êtes ici dans une pharmacie qui, ce matin, a commencé à vacciner avec l'AstraZeneca. Et donc dans les prochains jours et prochaines semaines, nous allons continuer dès qu'on a des doses à les transmettre et c'est la charge du ministre à nos pharmaciens, à nos médecins pour qu'on puisse continuer de vacciner très fortement en AstraZeneca suivant ces préconisations et à partir de mi-avril, on aura aussi le Johnson & Johnson qui normalement doit arriver également et qui permettra d'augmenter ce flux. Donc on continuera à avoir nos centres de vaccination de plus en plus ouverts avec de plus en plus de doses sur le vaccin Pfizer et Moderna et nos pharmacies, nos médecins libéraux, nos infirmières et infirmiers qui iront aussi au domicile et qui pourront vacciner avec l'AstraZeneca et d'autres.

Voilà les points que je souhaitais faire aujourd'hui. La bataille du vaccin est essentielle. Nous intensifions notre mobilisation à travers les quelques évolutions que je viens d'évoquer.

Déclaration 4 – 09/04/2021

Emmanuel Macron (EM) : Mesdames, Messieurs, bonjour et heureux de vous retrouver ici, sur ce beau site de l'entreprise Delpharm en Eure-et-Loir, et nous sommes extrêmement fiers. Alors hier, nous avons franchi un cap qui a été salué, celui des 10 millions des Françaises, Français qui ont pu être vaccinés. Et je veux ici avoir une pensée pour toutes les familles, parce que c'est évidemment un moment important et un soulagement pour tout celles et ceux aussi qui l'ont permis, en particulier nos soignants qui, dans les centres de vaccination, dans les pharmacies, dans les cabinets de médecine de ville ou à domicile, nous ont permis d'atteindre ce premier résultat, qui n'est qu'une étape. Et on doit continuer d'accélérer et d'intensifier.

Dans ce contexte-là, on le sait, la bataille qui est la nôtre, c'est la bataille de l'innovation, et de la production aussi pour accéder aux doses. Alors, depuis plusieurs mois, nous avons multiplié les achats au niveau européen et nous avons décidé d'avoir un combat européen sur ce sujet et l'Europe a acheté pour cette année, 2,5 milliards de doses. Mais nous avons aussi voulu, dans le cadre de cet effort, dès le printemps dernier, réussir à produire davantage, ou reproduire, sur notre sol. C'est pour ça que nous avons ouvert un premier financement de 200 millions d'euro dès juin 2020, qui avait permis de lancer aussi des projets pour accroître nos capacités de production.

Delpharm a été au rendez-vous, et je veux vous en féliciter, ce qui nous permet aujourd'hui, grâce aux 10 millions d'euros, mais aussi surtout à la mobilisation de tous vos salariés et de vous-même, eh bien, de produire ici ces doses. Quatre [quatre] sites en France vont produire. Celui-ci est le premier, mais on va continuer de monter dans les prochaines semaines, ce qui fait que nous produirons sur notre sol en 2021, 250 millions de doses de vaccins pour la France et l'Europe. Et nous allons continuer d'accroître ainsi cette indépendance. Et donc, ce que nous avons vu ce matin, de manière très concrète, pour nos concitoyens, ce sont voilà, ces doses du vaccin Pfizer-BioNTech qui sont ici produites et qui ensuite sont envoyées aux centres de vaccination pour pouvoir être utilisées par nos concitoyens, et qui sont aussi envoyées chez nos voisins européens.

Donc ça, c'est ce que je veux vraiment que vous reteniez, c'est que, dès le printemps dernier, nous sommes mis en situation par ces financements, par la mobilisation de nos industriels, par l'engagement de nos salariés, mis en situation de produire ces doses sur notre sol. On va d'ailleurs compléter ces aides, puisque le groupe aura aussi 20 millions d'aides à

Tours, pour les seringues préremplies qui permettront d'injecter encore plus simplement le vaccin ARN messenger, ce qui, là aussi, est une innovation et une avancée pour faire encore davantage sur notre sol.

Cet effort, nous allons le poursuivre et il va se compléter dans les prochaines semaines et les prochains mois. D'abord [D'abord], en termes d'innovation, par des contrats que nous sommes en de finaliser au niveau européen pour pouvoir produire plusieurs vaccins français. Le vaccin de Sanofi, qui est toujours en train d'avancer, qui, vous le savez, est avec une autre technique de protéine recombinée, et le vaccin Valneva, qui est encore une autre technique et qui nous permettra de compléter notre portefeuille de vaccins européens par de l'innovation française et européenne, et, là aussi, de l'innovation et des emplois sur notre sol.

En parallèle de cela, nous allons évidemment continuer à produire, à monter en capacité nos sites de production. Et développer des plateformes de production de ces vaccins à ARN messenger, qui est cette innovation qui est apparue en début d'année, parce que nous n'avions pas jusque-là la capacité et donc produire la substance même sur notre sol, en particulier grâce aux projets que j'ai pu annoncer il y a quelques mois dans la région lyonnaise avec Sanofi. Le groupe Sanofi va mettre en place une plateforme de vaccins massive dite EVF et EVF Plus avec des financements européens, qui nous permettra d'aller dans ce sens, et, là aussi, d'accroître notre capacité à innover et à produire.

Puis enfin, nous allons aussi continuer le travail de financement en termes d'innovation et de production sur d'autres produits que les vaccins. En particulier, les anticorps polyclonaux, qui sont très importants, là aussi, pour éviter les formes graves, pour traiter, et en particulier pour traiter nos concitoyens qui sont ce qu'on appelle immunodéprimés et qui ont besoin d'un peu plus que le vaccin. Ce sont de très grandes innovations et nous avons des capacités, là aussi, des entreprises Xenothera et plusieurs autres, qui ont fait des innovations qu'on accompagne et qu'on va continuer d'accompagner.

Enfin, il faut penser à la suite. Je le disais, l'Europe a acheté 2,5 milliards de doses. Nous avons nous-mêmes acheté des centaines de millions de doses pour notre pays, parce qu'il est vraisemblable que, dans les prochains mois, il faudra faire des rappels vaccinaux. Pour vacciner le maximum de notre population, il faudra faire des rappels. Et puis, on aura besoin de vaccins de deuxième génération, qui permettront aussi de répondre aux variants qui ne manqueront pas d'arriver. Et donc, là-dessus, la recherche française continue, et nous l'accompagnons. Et il y a plusieurs pistes de vaccins de deuxième génération, en particulier, le VRI et plusieurs autres où, là aussi, des solutions françaises existent, que nous accompagnons et que nous continuerons d'accompagner en recherche et en production.

Voilà les quelques mots que je voulais vous dire après cette visite. Je veux à nouveau vraiment vous remercier, remercier l'ensemble de salariés de l'entreprise, remercier tout le territoire qui est très mobilisé, parce que ce sont des femmes et des hommes qui, pendant des mois, ont travaillé jour et nuit pour que nous puissions produire ces doses de vaccins sur le sol français.

Je vais maintenant répondre à toutes vos questions.

Journaliste (J) : Monsieur le Président, on mesure l'importance du travail qui est fait ici ; malgré tout, ce n'est qu'un maillon d'une longue chaîne et la France n'a toujours pas son propre vaccin. Est-ce que, en termes de souveraineté, nous ne sommes pas en retard sur les autres pays ?

EM : Alors, d'abord, vous le savez, il y a plusieurs familles de vaccins. Ce qui est tout à fait vrai, c'est qu'il y a un pari qui a été fait, largement porté par, il faut bien le dire, le programme américain a brûlé toutes les étapes, qui a été celui de l'ARN messenger. Et ça, il faut le reconnaître, aucun vaccin n'avait été fait avec cette technique jusqu'alors. C'est de la

recherche européenne qui a permis de l'alimenter. Ce sont d'ailleurs des laboratoires, en particulier le laboratoire de BioNTech qui ici est le partenaire de l'entreprise Delpharm, qui est un laboratoire allemand, qui a permis de le faire. Mais c'est vrai que le développement final de la production a été permis par un investissement massif, une accélération des Américains ; et là-dessus, il faut pleinement le reconnaître. Et ce virage, nous l'avons pris moins vite.

Maintenant, je veux saluer notre capacité à nous adapter. Qu'est-ce qu'on a fait en quelques mois ?

D'abord, on n'a pas attendu d'être surs. Dès le mois de juin 2020, à une époque où on disait : « on n'aura jamais de vaccin dans l'année. » D'ailleurs, nos scientifiques le disaient, moi-même, je vous le disais : « c'est peu vraisemblable qu'on ait un vaccin la fin 2020 ». Dès le juin 2020, nous avons investi dans ces programmes. L'investissement qu'on a fait ici date de juin 2020. Et nous nous sommes mis donc en situation et, moi, je veux saluer d'abord notre mobilité collective et la capacité de l'industrie pharmaceutique française, de ses dirigeants et de ses salariés, à très vite s'être adaptés pour pouvoir accompagner ce mouvement.

Donc là, nous sommes dans cette phase finale, nous allons aussi nous organiser pour, sur notre sol maintenant, développer de la capacité de production de la substance même d'ARN messenger. Ça prendra un peu plus de temps. Ici, en cinq mois, s'est fait un travail qui d'habitude prend un an et demi. Il faut normalement cinq habitants pour produire des entreprises qui, des sites de production qui font de l'ARN messenger. On va réduire, là aussi, ce délai, et le faire beaucoup plus vite. C'est le projet que nous avons avec le Sanofi dit de l'EVF et l'EVF Plus. Et c'est celui que nous sommes en train aussi de faire avancer avec plusieurs autres groupes.

J : Monsieur le Président, sur l'AstraZeneca s'il vous plaît, les Français doutent beaucoup ; comment pouvez-vous leur redonner confiance ? Et par ailleurs, puisqu'AstraZeneca n'honore pas ses contrats et qu'on produit maintenant ici, vous venez de le dire, est-ce qu'on peut se passer de ce vaccin ?

EM : Alors, d'abord, on a un échéancier de livraison de commandes avec des engagements qui ont été pris sur notre campagne vaccinale, qui font qu'on a aujourd'hui besoin de toutes les familles de vaccins ; toutes celles qui sont homologuées, reconnues par l'Autorité européenne du médicament, puis par nos autorités sanitaires. Et donc, Pfizer BioNTech, Moderna, l'AstraZeneca, le Johnson & Johnson qui, dans quelques semaines, va arriver sur notre sol ; et derrière ; Curevac, Valneva et Sanofi, dans un horizon qui prendrons maintenant un peu plus de semaines et quelques mois. On a besoin de tous ces vaccins. Ils sont d'ailleurs complémentaires, ce sont des techniques différentes.

Ce que je veux dire à nos concitoyens, c'est que nous sommes dans une transparence complète. Et donc à chaque fois que des problèmes interviennent sur tel ou tel vaccin, ils sont rendus publics et ils font l'objet d'une étude scientifiquement indépendante de ces autorités sanitaires.

Sur le vaccin AstraZeneca, dans plusieurs pays, et certains ont une campagne vaccinale massive comme la Grande-Bretagne, basée sur ce vaccin, mais sur plusieurs pays d'Europe continentale, on a vu des cas de thrombose, en particulier chez des sujets plutôt plus jeunes, plutôt féminins, qui ont tout de suite alerté. Cette alerte a donné lieu à une suspension pendant quelques jours, une confirmation de l'usage.

Et au fond, que font nos autorités sanitaires ? Elles regardent le bénéfice et le risque. Et elles regardent un équilibre entre le coût et l'avantage. C'est-à-dire lorsque vous avez un certain âge et que vous risquez d'attraper la maladie, et elles regardent ces risques ceux que vous prenez dans les très faibles cas où on a vu des cas de thrombose. L'analyse qui a été faite

par l'Autorité européenne a été de dire : nous considérons que ce vaccin est un vaccin sûr, qu'il est efficace, et que ce couple bénéfice-risques est tout à fait positif pour les personnes de plus de 60 ans. Donc elle l'a recommandé pour les personnes de plus de 60 ans.

Les autorités françaises auront à se prononcer dans les prochains jours. Nous, le choix sur lequel nous vivons aujourd'hui, et qui a été documenté et dûment établi, c'est que, pour toutes les personnes de plus de 55 ans avec un facteur de risque, parce que ce sont des personnes qui, si elles attrapent le virus, ont de très fortes chances de faire des formes graves et donc d'aller en réanimation, voire de décéder, pour toutes ces personnes, le vaccin est recommandé.

Et nous continuons de suivre véritablement nos autorités sanitaires. C'est le fruit d'une transparence complète, et c'est ce sur quoi nous devons collectivement fonder notre confiance dans ce vaccin. C'est que les moindres problèmes qui ont existé sont rendus publics. Mais vous savez, chaque jour, les médicaments que vous prenez ont de tels risques. Et parfois avec des risques statistiques qui sont à peu près ceux dont nous parlons pour le vaccin AstraZeneca.

Donc je veux simplement qu'on replace ces choses en bon ordre. Ce virus est dangereux, les formes graves sont dangereuses. Lorsqu'on a plus de 55 ans et qu'on a de facteurs de risque, ces formes graves sont plus fréquentes. Et je me fie aux autorités sanitaires, pour vous dire que le vaccin AstraZeneca, il est aujourd'hui recommandé et il doit être utilisé en suivant ces préconisations et donc, en particulier, les préconisations en termes d'âge. On ne l'utilise pas pour les plus jeunes, mais pour les plus âgés, on continuera. Pour les plus de 55 ans, on l'utilise aujourd'hui, surtout quand on a un facteur de risque.

J : Monsieur le Président, sur ce site-là, parmi les 250 millions de doses qui vont être produit d'ici la fin de l'année, on devrait savoir, sur ce site-là combien de millions de doses vont sortir. Deuxième question juste avec, ici vous êtes sur les terres du cluster Polepharma, qui est quand même l'un des premiers clusters européens et là, il y a toute la filière des transporteurs et des logisticiens. Est-ce que le laboratoire les fait travailler localement ou pas ?

EM : Alors, je vais d'abord saluer vraiment le territoire de ce département d'Eure-et-Loir, j'étais avec les élus il y a un instant ; la région. Et en effet, le Polepharma est au cœur de l'identité industrielle de ce territoire, de cette région et c'est une fierté française. Et donc, c'est aussi pour ça que je souhaite qu'on continue dans le droit fil de ce que nous avons lancé il y a maintenant trois ans avec ce qu'on appelle [*inaudible*]. C'est le retour d'une politique d'attractivité industrielle, avant même de cette crise, de redévelopper notre industrie pharmaceutique, de redévelopper en donnant de la visibilité au maximum sur le prix de médicaments et de permettre tout à la fois l'innovation pharmaceutique, mais le maintien aussi de sites de production qui ont besoin d'avoir de la visibilité, si possible sur plusieurs années, et de maintenir des productions de produits matures. C'est important, et c'est là-dessus qu'on [*inaudible*].

Le site ici travaille avec tous ses partenaires habituels. On a un site qui a plus de 240 salariés, qui a embauché 60 personnes pour ce projet et qui a des partenaires dans la région et au-delà qu'il continue à faire travailler et qui sont donc en quelque sorte même tirés par cet élan productif. Donc, oui, c'est non seulement bon pour les entreprises qui, aujourd'hui produisent et sont impliquées dans ces programmes de manière directe. Et les quatre sites en France qui produiront donc ces 250 millions de vaccins en 2021, mais c'est bon pour tous leurs partenaires et pour leurs sous-traitants.

Je le disais, quatre sites, celui-ci est le premier à commencer. Mais quatre sites produiront ces 250 millions de doses en France en 2021. Je ne vais révéler les secrets industriels, donc je ne vais pas donner le nombre de doses précis qui est produite ici, et par site. Par contre, ce que je peux vous dire, c'est qu'ils ont commencé, et ils sont en train en de

monter en puissance très fortement. On m'a expliqué que fin avril, début mai, on sera en pleine cadence, et qu'on va encore monter durant l'été les cadences avec vraiment une mobilisation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ce qui vous montre que quand je vous dis que tout notre pays est mobilisé sur le vaccin, matin, midi, soir et durant la nuit, c'est dans les centres vaccination, c'est pour aider, soigner et administrer les doses, mais c'est aussi pour les produire. Et donc, c'est vraiment un effort de guerre collectif et national.

J : Monsieur le Président, est-ce que les enseignants vont être vaccinés avant de reprendre les cours en présentiel ?

EM : Alors, ça, j'ai déjà répondu à cette question. Notre stratégie de vaccination, là aussi, suit des recommandations des autorités sanitaires et des spécialistes.

C'est-à-dire, qui doit être protégé en priorité ? Les personnes les plus âgées, les personnes qui ont des risques : des surpoids, de l'hypertension, du diabète. C'est pour ça qu'on a une stratégie qui commence par les plus âgés d'entre nous, et qui descend par tranche d'âge. J'ai rappelé la semaine dernière à nos compatriotes quelles étaient les étapes.

D'un point vu de santé publique, il n'y aurait aucun sens à vacciner un enseignant de 30 ans en priorité sur ces parents de 70 ans. Ce serait même un contre-sens sanitaire. Et donc, nous sommes aujourd'hui encore en train de monter en charge : nous utilisons chaque jour plus de 80% des doses que nous recevons. Et donc nous sommes quasiment à flux tendu. Donc, nous aurons dans les prochaines semaines, une vaccination prioritaire pour les enseignants, les AESH et les personnels qui sont au contact de personnes très vulnérables, en particulier en situation de handicap. Il y a un peu plus de 70.000 professionnels qui sont dans ce cas-là. Parce qu'on parle d'enfants, d'adolescents qui ne peuvent pas porter le masque ou pour lesquels les protections ne peuvent pas être les mêmes, et là, on doit se protéger complètement nos enseignants.

Pour le reste, on gardera les mêmes protocoles pour la reprise des cours avec beaucoup de précautions, avec une politique de tests très volontariste, que nous avons encore améliorée grâce au développement des tests salivaires il y a plusieurs semaines et des autotests maintenant autorisés par la Haute Autorité de santé. Et à partir du moment où on ouvrira la vaccination au moins de 55 ans, on aura une politique de priorisation de certaines professions, au premier rang desquelles nos enseignants.

Voilà Mesdames, Messieurs, merci. Et merci encore à l'entreprise et à tous ses salariés. Merci. Et merci à nos élus qui croient dans l'industrie. Merci, Mesdames, Messieurs.

Je vous rends le flacon.

B. Articles de presse

Voir les liens vers les articles de presse utilisés pour analyser l'effet perlocutoire des allocutions télévisées ci-dessous.

Allocution 1 : Pietralunga, C., & Lemarié, A. (2020, 13 mars). Emmanuel Macron vante une « France unie » contre le coronavirus. *Le Monde.fr*:

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/13/emmanuel-macron-vante-une-france-unie-contre-le-coronavirus_6032860_3244.html

Allocution 2 : Pietralunga, C., & Lemarié, A. (2020, 17 mars). « Nous sommes en guerre » : face au coronavirus, Emmanuel Macron sonne la « mobilisation générale ». *Le Monde.fr*:

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/17/nous-sommes-en-guerre-face-au-coronavirus-emmanuel-macron-sonne-la-mobilisation-generale_6033338_823448.html

Allocution 3 : De Royer, S. (2021, 1 avril). « La théâtralisation de la parole présidentielle vient masquer l'impuissance de l'exécutif face à une épidémie hors de contrôle ». *Le*

Monde.fr: https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/04/01/cette-theatralisation-de-la-parole-presidentielle-vient-opportunement-masquer-l-impuissance-de-l-executif-face-a-une-epidemie-hors-de-controle_6075183_3232.html

Allocution 4 : Gatinois, C. (2021, 10 novembre). Emmanuel Macron, confronté au rebond du Covid-19 et à une précampagne présidentielle agitée, descend dans l'arène électorale. *Le*

Monde.fr: https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/11/10/confronte-au-rebond-du-covid-19-et-a-une-precampagne-presidentielle-agitee-emmanuel-macron-descend-dans-l-arene-electorale_6101583_823448.html

C. Graphiques des pronoms personnels

Les graphiques ci-dessous montrent la disparition des pronoms personnels les plus utilisés lors des discours que nous avons analysés.

Figure 20 Allocation 2 - La fréquence des pronoms personnels

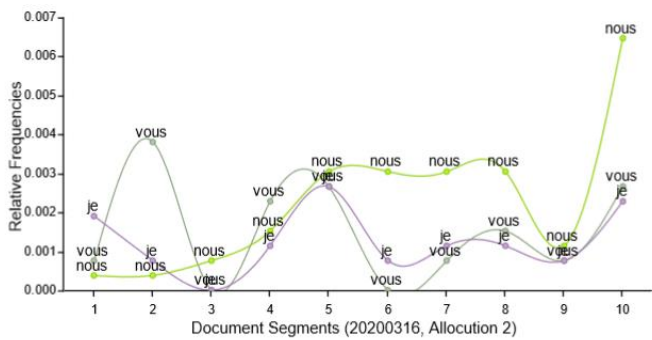


Figure 21 Allocation 3 - La fréquence des pronoms personnels

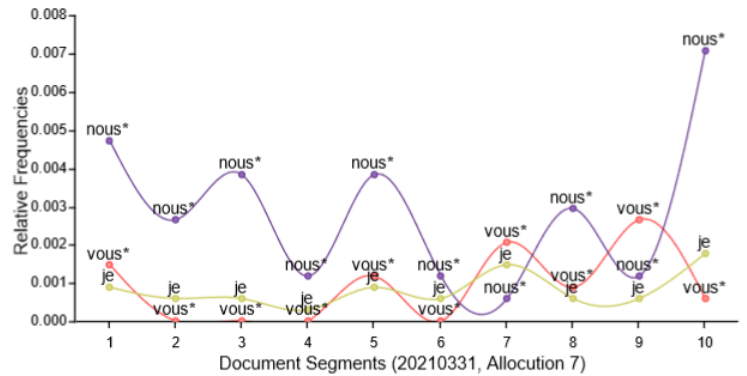


Figure 22 Allocation 4 - La fréquence des pronoms personnels

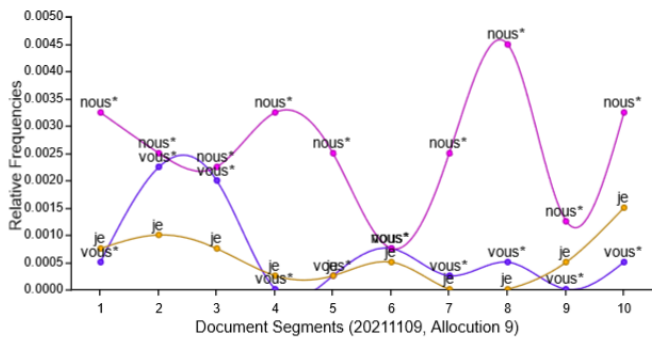


Figure 23 Déclaration 1 - La fréquence des pronoms personnels

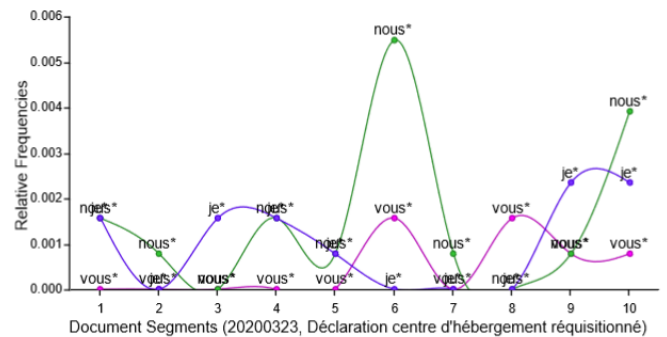


Figure 24 Déclaration 3 La fréquence des pronoms personnels

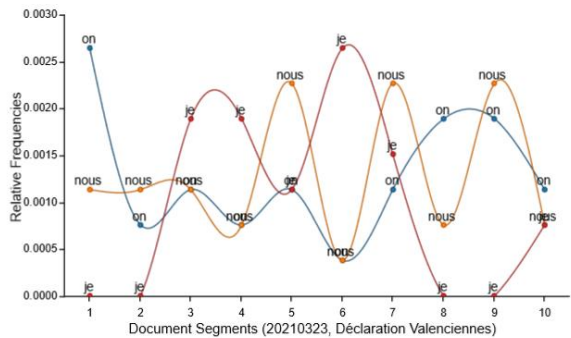
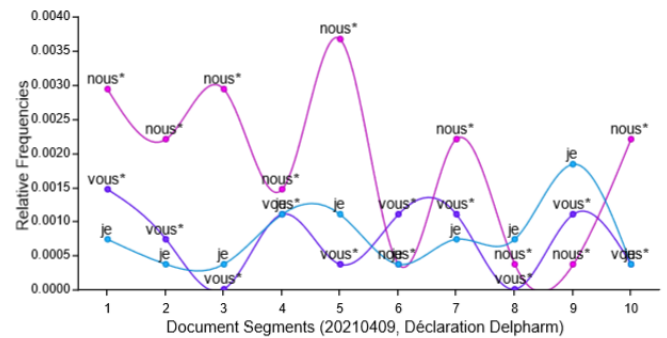


Figure 25 Déclaration 4 - La fréquence des pronoms personnels



D. Tableaux des mots lexicaux

Tableau 23 Allocation 1 - Les mots lexicaux

	Substantif	Fréquence	Adjectif	Fréquence	Verbe	Fréquence	Adverbe	Fréquence
virus	13	tout	32	faire	26	(ne) plus	32	
mesures	12	européen	11	avoir	25	aussi	27	
santé	11	prochain	9	être	21	(ne) pas	22	
compatriotes	10	autre	8	prendre	19	déjà	10	
crise	10	premier	7	pouvoir	18	aujourd'hui	9	
hôpital	10	chers	6	aller	13	là	9	
jour	10	grand	6	devoir	13	bien	8	
France	10	nécessaire	6	protéger	12	beaucoup	7	
gouvernement	9	économique	5	vouloir	12	pourquoi	6	
soir	9	exceptionnel	5	savoir	11	encore	5	
nation	8	vulnérables	5	compter	10	demain	3	
semaines	8	bon	4	continuer	10	évidemment	3	
temps	8	collectif	4	falloir	10	même	3	
ministre	7	grave	4	dire	9	ores	3	
mobilisation	7	meilleur	4	demander	8	tout	3	
mois	7	national	4	tenir	8	très	3	
service	7	sanitaire	4	travailler	7	ailleurs	2	
soignants	7	clair	3	venir	7	ainsi	2	
vie	7	financier	3	soigner	6	collectivement	2	
entreprise	6	fort	3	aider	5	également	2	
Total	711		254		510		245	
Formes uniques	360		106		166		67	

Tableau 24 Allocation 2 - Les mots lexicaux

	Substantif	Fréquence	Adjectif	Fréquence	Verbe	Fréquence	Adverbe	Fréquence
jour	13	tout	24	devoir	21	aussi	23	
soir	11	premier	9	être	12	(ne) plus	19	
service	8	nécessaire	9	avoir	11	(ne) pas	13	
français	8	sanitaire	6	faire	10	demain	7	
vie	8	chers	6	pouvoir	10	là	7	
gouvernement	7	important	4	protéger	9	evidemment	6	
guerre	7	possible	4	dire	8	beaucoup	5	
hôpital	7	seul	4	demander	7	même	4	
virus	7	soignants	4	prendre	7	très	4	
décision	6	national	4	vouloir	7	ainsi	3	
jeudi	6	économique	4	agir	6	encore	3	
compatriotes	6	social	4	décider	6	aujourd'hui	3	
crise	5	dernier	3	savoir	6	moins	3	
ministre	5	européenne	3	vivre	6	pourquoi	3	
force	5	même	3	aller	5	tant	3	
période	5	municipal	3	adapter	4	alors	2	
sens	5	nouvelles	3	appeler	4	désormais	2	
pays	5	grand	3	continuer	4	donc	2	
consigne	4	solidaire	3	donner	4	également	2	
contact	4	autre	2	falloir	4	ensemble	2	
Total	591		179		369		154	
Formes uniques	317		84		172		52	

Tableau 25 Allocation 3 - Les mots lexicaux

	Substantif	Fréquence	Adjectif	Fréquence	Verbe	Fréquence	Adverbe	Fréquence
	an	19	tout	30	avoir	30	(ne) plus	38
	semaine	16	premier	10	faire	26	aussi	19
	effort	14	nouveau	9	pouvoir	23	(ne) pas	17
	virus	13	dernier	8	être	15	aujourd'hui	11
	enfants	12	prochain	6	savoir	15	donc	8
	français	9	métropolitain	5	endeuille	14	alors	7
	pays	9	particulier	4	dire	13	très	7
	école	8	autre	3	aller	12	ailleurs	6
	épidémie	8	deuxième	3	vouloir	11	encore	6
	mois	8	jeunes	3	devoir	10	là	6
	réanimation	7	normal	3	vacciner	10	moins	6
	vaccination	7	social	3	mobiliser	9	oui	6
	jour	7	supplémentaire	3	permettre	9	déjà	5
	vie	7	meilleur	3	prendre	8	progressivement	5
	choix	6	chers	3	continuer	7	ici	4
	responsabilité	6	efficace	2	circuler	6	non	4
	avril	6	bon	2	ouvrir	6	partout	4
	mai	6	dur	2	partir	6	ainsi	3
	soir	6	graves	2	protéger	6	beaucoup	3
	territoire	6	fragiles	2	retrouver	6	bien	3
Total		699		194		484		247
Formes uniques		322		98		170		74

Tableau 26 Allocation 4 - Les mots lexicaux

	Substantif	Fréquence	Adjectif	Fréquence	Verbe	Fréquence	Adverbe	Fréquence
	mois	20	tout	24	faire	23	(ne) plus	36
	travail	19	premier	13	continuer	15	(ne) pas	20
	vaccin	12	dernier	8	avoir	14	aussi	13
	ans	10	européen	8	pouvoir	14	aujourd'hui	10
	moment	10	fort	8	falloir	13	donc	9
	situation	9	même	7	vivre	13	bien	8
	euro	9	nouveau	7	protéger	12	ensemble	8
	monde	9	social	7	aller	10	moins	8
	emploi	9	sanitaire	7	devoir	8	beaucoup	7
	pays	9	inédite	6	croire	7	encore	7
	investissement	8	grand	5	être	7	même	7
	grâce	7	autre	4	permette	7	mieux	7
	compatriotes	7	prochain	4	prendre	7	autant	5
	nation	7	seul	4	venir	7	toujours	5
	décisions	6	collectif	4	dire	6	ainsi	4
	choix	6	bas	3	rester	6	alors	4
	fois	6	économique	3	vacciner	6	enfin	4
	effort	6	indispensable	3	voir	6	seulement	4
	début	6	exceptionnel	3	agir	5	très	4
	chômage	6	cher	3	augmenter	5	ailleurs	3
Total		901		286		485		246
Formes uniques		448		146		208		66

Tableau 27 Déclaration 1 - Les mots lexicaux

	Substantif	Adjectif	Verbe	Adverbe			
	Fréquence	Fréquence	Fréquence	Fréquence			
jour	10	tout	7	avoir	24	aussi	13
nation	10	normal	5	faire	9	(ne) plus	13
femmes	6	derniers	4	être	8	beaucoup	8
hommes	6	social	4	vouloir	7	justement	7
personnes	6	entière	4	falloir	6	ici	5
règles	5	nouveau	3	savoir	6	alors	4
santé	5	grandes	3	connaître	5	donc	4
ministre	5	premier	3	pouvoir	5	là	4
travailleurs	4	petites	2	travailler	5	parfois	4
travail	4	publique	2	accueillir	4	tout	4
ensemble	4	fixe	2	mettre	4	près	3
difficulté	4	médicosocial	2	organiser	4	absolument	2
choses	3	collective	2	permettre	4	ailleurs	2
associations	3	démunis	2	protéger	4	après	2
mobilisation	3	exposés	2	rendre	4	aujourd'hui	2
hommage	3	solidaires	2	vivre	4	également	2
cas	3	comparable	1	prendre	3	mieux	2
masques	3	autres	1	réduire	3	très	2
personnel	3	compétentes	1	remercier	3	bien	1
période	3	difficile	1	aller	2	ce	1
Total	240		74		179		103
Formes uniques	135		41		74		38

Tableau 28 Déclaration 2 - Les mots lexicaux

	Substantif	Adjectif	Verbe	Adverbe			
	Fréquence	Fréquence	Fréquence	Fréquence			
virus	19	tout	15	avoir	45	(ne) plus	28
établissement	14	prochain	11	dire	20	aussi	25
professionnels	13	nouveau	7	être	20	donc	17
aînés	12	premier	7	faire	19	beaucoup	15
réponse	10	âgé	6	aller	16	très	15
test	10	important	5	vouloir	16	(ne) pas	11
travail	10	même	4	permettre	14	justement	8
loi	8	particulier	4	continuer	12	mieux	7
ministre	8	social	4	devoir	10	ensuite	6
famille	8	grand	4	pouvoir	10	alors	5
précautions	7	vulnérables	4	prendre	8	là	5
stratégie	7	deuxième	3	tester	7	ailleurs	4
domicile	7	dur	3	toucher	6	encore	4
maximum	6	possible	3	accompagner	5	évidemment	4
personnes	6	proportionnée	3	adapter	5	ici	4
cas	6	autres	3	circuler	5	moins	4
vie	6	formidable	2	croire	5	parfois	4
directeur	5	clair	2	mettre	5	vraiment	4
âge	5	essentiel	2	protéger	5	collectivement	3
ehpad	5	public	2	appeller	4	maintenant	3
Total	550		164		367		232
Formes uniques	252		88		105		58

Tableau 29 Déclaration 3 - Les mots lexicaux

	Substantif	Adjectif	Verbe	Adverbe			
	Fréquence	Fréquence	Fréquence	Fréquence			
vaccination	16	prochain	8	avoir	30	(ne) plus	26
centre	14	tous	8	aller	16	donc	14
doses	13	dernier	4	pouvoir	11	(ne) pas	9
semaine	8	national	4	vacciner	10	très	9
jours	7	particulier	3	continuer	9	aussi	6
infirmières	6	libéraux	3	faire	9	aujourd'hui	4
médecins	6	sanitaires	3	être	8	partout	4
ans	6	présent	3	mobiliser	6	extrêmement	3
vaccin	5	autres	2	ouvrir	6	ici	3
chose	4	deuxième	2	dire	4	particulièrement	3
bataille	4	simple	2	partir	4	auprès	2
personnes	4	clair	2	appeler	3	beaucoup	2
pharmacie	4	forte	2	augmenter	3	c'est-à-dire	2
matin	4	premier	2	décider	3	encore	2
concitoyens	4	hospitaliers	2	devoir	3	fortement	2
sol	4	européenne	2	savoir	3	là	2
maximum	3	français	2	vouloir	3	parfois	2
autorités	3	croissant	1	dédier	2	peu	2
départements	3	âgés	1	essayer	2	vraiment	2
gouvernement	3	collective	1	freiner	2	ailleurs	1
Total	234		75		189		131
Formes uniques	114		38		62		41

Tableau 30 Déclaration 4 - Les mots lexicaux

	Substantif	Adjectif	Verbe	Adverbe			
	Fréquence	Fréquence	Fréquence	Fréquence			
vaccin	31	tout	15	avoir	39	aussi	22
doses	13	européen	10	aller	20	donc	21
production	11	particulier	9	faire	18	(ne) plus	21
site	11	sanitaire	7	produire	17	là	18
autorité	10	français	7	dire	14	très	10
innovation	10	prochain	6	continuer	12	ici	9
an	10	premier	5	être	12	alors	7
personnes	9	autre	4	permettre	12	aujourd'hui	7
risque	9	graves	4	vouloir	12	encore	7
mois	9	âgé	3	falloir	7	(ne) pas	7
sol	9	bon	3	prendre	7	maintenant	6
capacité	8	dernier	3	accompagner	5	peu	6
millions	8	important	3	devoir	5	même	5
entreprise	7	industrielle	3	monter	5	vraiment	5
semaine	7	massif	3	utiliser	5	à	4
salariés	6	public	3	mettre	4	ailleurs	4
vaccination	6	pharmaceutique	3	savoir	4	tout	4
jour	6	vaccinale	3	saluer	4	dessus	3
abord	5	complète	2	accroître	3	vite	3
besoin	5	collectif	2	acheter	3	beaucoup	2
Total	543		155		343		227
Formes uniques	237		70		113		57